



**Les fouilles du Parking Aubenas (Fréjus, Var).
Evolution et entretien d'un îlot d'habitation entre le Ier
et le Ve s. apr. J.-C**

Hélène Garcia, Véronique Blanc-Bijon, Danièle Foy, Florian Grimaldi,
Pellegrino Emmanuel

► **To cite this version:**

Hélène Garcia, Véronique Blanc-Bijon, Danièle Foy, Florian Grimaldi, Pellegrino Emmanuel. Les fouilles du Parking Aubenas (Fréjus, Var). Evolution et entretien d'un îlot d'habitation entre le Ier et le Ve s. apr. J.-C. Revue du Centre archéologique du Var, 2018. hal-02922112

HAL Id: hal-02922112

<https://hal.science/hal-02922112>

Submitted on 28 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES FOUILLES DU PARKING AUBENAS (FRÉJUS, VAR)

Évolution et entretien d'un îlot d'habitation entre le I^{er} et le V^e s. apr. J.-C.

Hélène GARCIA¹

avec les contributions de Véronique BLANC-BIJON², Danièle FOY³,
Florian GRIMALDI¹ et Emmanuel PELLEGRINO¹

1. Présentation du chantier

La fouille préventive a été réalisée par le service Archéologie et Patrimoine du 14 septembre 2009 au 22 décembre 2009⁴. Ce chantier couvrait une surface de 4605 m² située au cœur de la ville romaine et à l'extérieur des fortifications de la ville médiévale et moderne. La parcelle BD 84 était occupée par un parking depuis la destruction en 1991 d'une cave coopérative. L'implantation de cette dernière en 1927 avait nécessité des aménagements importants notamment l'excavation du rocher sur les deux tiers sud et la création d'un talus haut de 8 m au nord. Des observations avaient été faites en 1939 lors des travaux par le Docteur A. Donnadieu qui relève sur cette parcelle la présence de « substructions de maisons antiques » et d'une « citerne à canalisations » (Blanchet 1932, 6-13). Le secteur s'urbanisera progressivement à partir des années 1950 avec la création d'un lotissement situé au nord de la coopérative. Avant cette urbanisation, cette parcelle s'inscrivait dans un quartier agricole connu sous le nom de « Quartier des moulins »⁵ (Gébara *et al.* 2012, 225-241).

2. Problématique de recherche

Fréjus a été fondée sur une butte rocheuse qui domine le delta de l'Argens, en bordure d'une plaine agricole fertile. La mer, aujourd'hui retirée par l'effet de la progradation du rivage, venait au pied de la ville. Mentionnée dès 43 avant notre ère, *Forum Iulii* devient une colonie de vétérans en 29. Connue pour son port et son marché, Fréjus était le principal débouché commercial pour un vaste arrière-pays agricole

et se situait sur un axe routier mais aussi maritime reliant l'Italie à l'Espagne. Forte de cet emplacement stratégique, la ville de *Forum Iulii* va connaître un développement urbain important dans le courant du I^{er} s. apr. J.-C. matérialisé par deux orientations de cadastration successives, le réseau A puis le réseau B (Rivet 2000, 359-374). Le réseau A remonte à la déduction de la colonie vers 29 avant notre ère ; il occupe essentiellement le quart sud-ouest de l'agglomération tandis que le réseau B se développe au nord et à l'est du *decumanus* et du *cardo maximus* à partir des années 15-20 de notre ère. Le quartier concerné par la fouille de 2009 se situe dans le quart nord-ouest de la ville romaine, loti, au vu de l'apport des fouilles anciennes, selon le réseau B⁶ (fig. 1). Les observations archéologiques ont révélé un quartier urbanisé riche de maisons conservant des pavements construits et de thermes⁷, tandis que les opérations archéologiques antérieures menées au nord-est du site avaient confirmé la densité de vestiges dans ce secteur⁸. Implanté sur le versant sud-est d'un promontoire rocheux, ce quartier est situé à proximité du point culminant de la ville, non loin du supposé *castellum divisorum*⁹. La présence d'une dérivation de l'aqueduc rue de Belair place ce quartier en première ligne dans la distribution de l'eau et pose la question de la gestion de celle-ci.

Par ailleurs, la topographie du rocher présente une déclivité moyenne de 3 % qui impliqua des constructions en terrasses observées plus en amont (Aujaleu, Pasqualini, Savanier 2010, 83).

6- Rivet *et al.* 2000, 359, Éléments de synthèse sur la topographie antique de Fréjus, II. Voirie et urbanisme, fig. 656 et 668.

7- En 1939, Alphonse Donnadieu mentionne la découverte d'une « mosaïque à décor géométrique » et les vestiges de thermes « luxueux » sur la parcelle mitoyenne au nord (BD 273) (Rivet *et al.* 2000, 104, n° [III, 27] et fig. 159 et 160). En 1947, Pierre Arcelin découvre, sur la parcelle BD 274, un bassin en béton de tuileau avec un sol en « *opus segmentatum* » et interprète les vestiges comme appartenant à des « *villae* avec installation de thermes privés » (Rivet *et al.* 2000, 104-105, n° [III, 28] et fig. 160 à 163). Arcelin signale également sur la parcelle BD 272 une « mosaïque à tesselles noires et blanches entièrement retournées » (Rivet *et al.* 2000, 105, n° [III, 30] et fig. 160).

8- En 1932, fouille du « quartier de l'Agachon » par Alphonse Donnadieu (Rivet *et al.* 2000, 95, n° [III, 1, 20, 24, 25, 26, 34] et fig. 149) et en 2008, fouille du « Jardin des Oliviers » par M. Pasqualini (Aujaleu, Pasqualini, Savanier 2010).

9- Joseph-Adolphe Aubenas est le premier à évoquer la présence d'un *castellum aquae* à l'emplacement de la parcelle BD 91 (Rivet *et al.* 2000, 99, n° [III, 9]).

1- Service Archéologie et Patrimoine de la Ville de Fréjus (SAPVF).

2- Aix Marseille Université/CNRS, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence.

3- Directrice de recherche émérite au CNRS, Centre Camille Jullian.

4- L'équipe de fouille se composait d'Hélène Garcia (responsable d'opération), Christian Arhab, Maxime Dadure, Florian Grimaldi, Emmanuel Pellegrino. L'étude des pavements a été menée en collaboration avec Véronique Blanc-Bijon (Blanc-Bijon 2013 ; Garcia, Blanc-Bijon dans Excoffon, Gaucher 2017).

5- La première mention de ce quartier apparaît sur un plan d'Ascanio Vitozzi daté de la fin du XVI^e siècle.

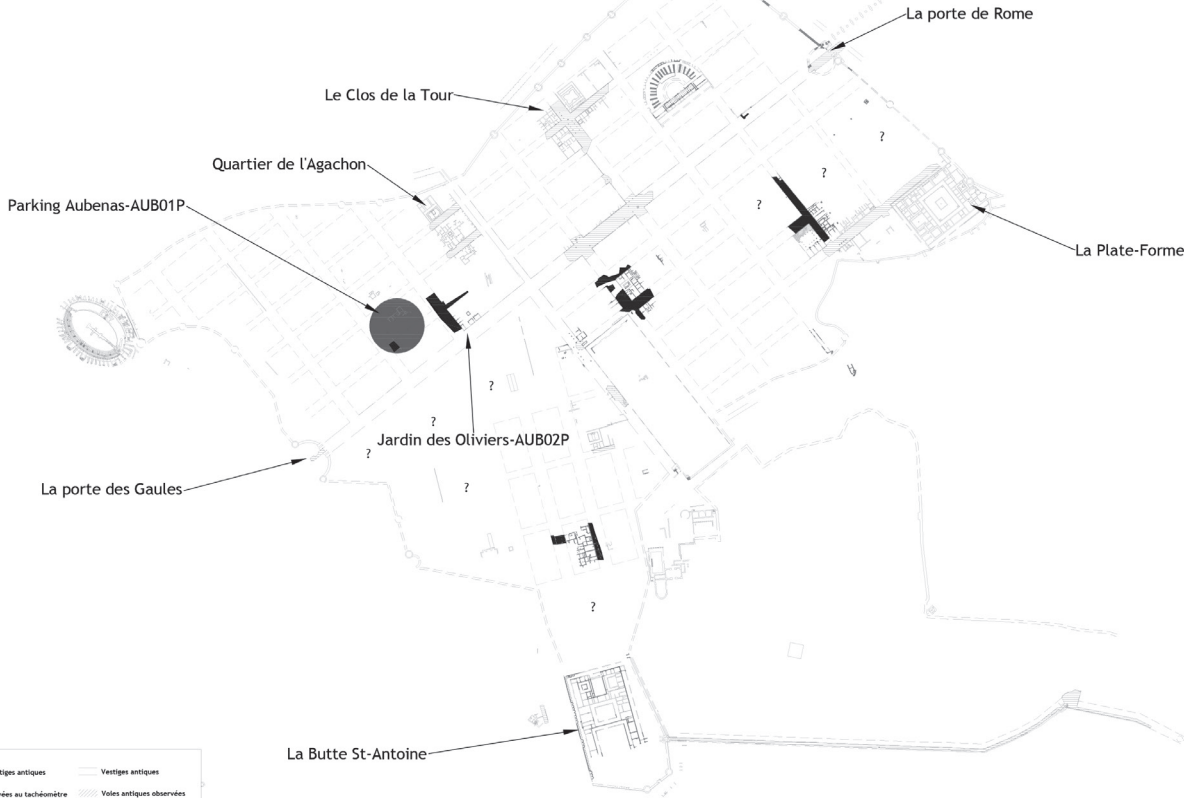


Fig. 1 : plan de *Forum Iulii* avec la restitution des deux réseaux d'urbanisme et l'emplacement de la fouille du Parking Aubenas.

3. La fouille

Les investigations archéologiques sur le site du parking Aubenas ont permis de mettre au jour une première occupation du site autour du changement d'ère (Phase I) ; elle est suivie par l'implantation d'îlots d'habitation au milieu du I^{er} siècle de notre ère dont l'utilisation s'est poursuivie au II^e siècle (Phase II) jusqu'à leur abandon dans le courant du III^e siècle. Le secteur présente des traces de fréquentation/spoliation jusqu'aux IV^e et V^e siècles (Phase III).

Deux zones d'interventions ont été créées en suivant la topographie des lieux : la première sous l'ancienne cave coopérative, la seconde sous le talus nord. La fouille de la zone 1 a permis le dégagement de deux façades d'îlots antiques séparés par un *decumanus* secondaire. Les vestiges très arasés n'ont pas révélé de niveaux de sol conservés et la stratigraphie a été fortement perturbée jusqu'au contact du rocher par l'implantation des fondations de la cave au début du XX^e siècle. La fouille de la seconde zone a révélé une densité de vestiges plus importante, néanmoins elle était aussi fortement perturbée par les aménagements du XX^e siècle. Un îlot d'habitation a été découvert pourvu de huit pièces aux sols bâtis et de trois bassins, confirmant les observations faites au début du XX^e siècle identifiant un quartier privilégié. Afin de s'insérer dans l'urbanisme général de la ville, nous parlerons de l'îlot 31 et de l'îlot

30, de la voie décumane II4 ainsi que des trois terrasses de l'îlot 30: la terrasse supérieure, la terrasse médiane et la terrasse inférieure (fig. 2).

3.1.Des traces ténues d'une première occupation augustéenne (Phase I)

Cette phase a été observée sur les trois terrasses de l'îlot 30. Ainsi une première fréquentation du site (Phase Ia) a été identifiée par la présence d'un remblai anthropisé posé directement sur le rocher et conservé principalement sur la terrasse haute. Ce remblai a livré un mobilier cohérent et conséquent qui renvoie entre le dernier tiers du I^{er} siècle avant notre ère et le I^{er} siècle de notre ère. Cette première occupation coïncide avec celle observée lors de la fouille du Jardin des Oliviers au nord-est qui présentait des aménagements hydrauliques datés du dernier quart du I^{er} siècle avant notre ère (Aujaleu, Bonnet 2011, 173-175). La Phase Ib a été observée uniquement sur la terrasse haute¹⁰. Posés sur le remblai anthropisé de la Phase Ia, trois murs en pierres liées à la terre ont été dégagés (fig. 3). Conservés sur une assise suivant le pendage naturel du rocher, ils dessinent l'angle d'un enclos pourvu d'une petite ouverture vers le nord¹¹ dont l'orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est se rapproche du réseau A (MR2016, MR2090 et MR2089).

10- Cette terrasse a connu peu de constructions durant la Phase II, ce qui a par conséquent préservé les niveaux de la Phase I.

11-L'ouverture entre les deux murs est large de 0.68 m.

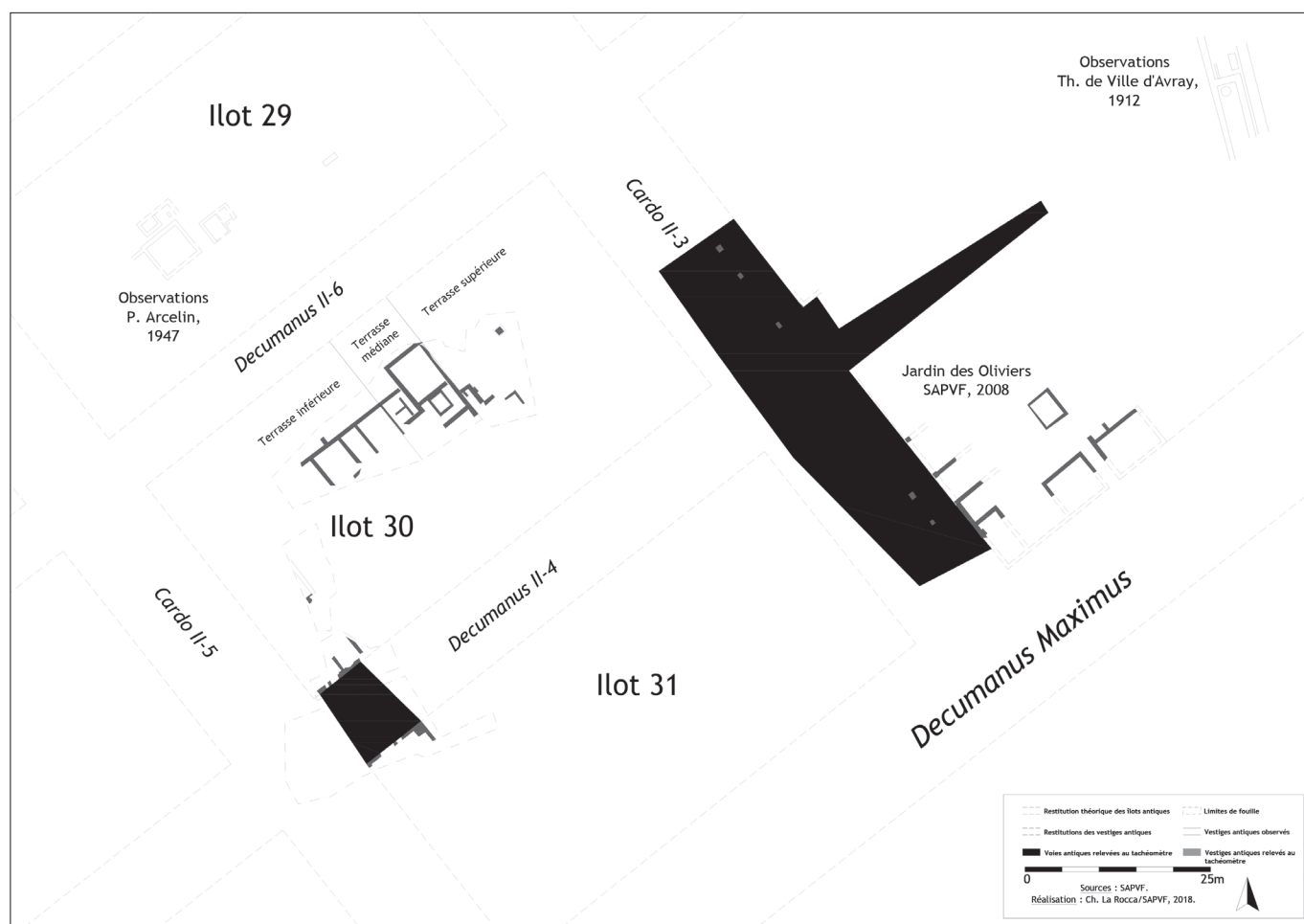


Fig. 2: situation des vestiges de la fouille dans les îlots 30 et 31 et aux alentours.

Cette découverte, même modeste, associée aux vestiges identifiés par Th. de Ville d'Avray en 1912 sur le terrain Solifi et ceux observés lors de la fouille du Jardin des Oliviers en 2008, démontre une extension du réseau A plus importante que prévu au nord du *decumanus maximus*. Ainsi l'implantation du réseau B aurait probablement détruit les traces du réseau antérieur.

L'aspect sommaire de la construction du pilier 2003, composé de blocs grossièrement équarris liés à la terre et au mortier de chaux, associé à son remblaiement en Phase IIa, a permis de le rattacher à la Phase Ib sans qu'un lien ait pu être fait avec les murs 2016, 2090 et 2089.

À noter la découverte d'un petit bronze sur le rocher de la terrasse inférieure (cf. 5. Les monnaies).

3.2. L'implantation du carroyage du réseau B et la construction d'un îlot d'habitation en terrasses (Phase IIa)

Entre les îlots 31 et 30, un tronçon du *decumanus* secondaire II4 a été découvert, large de 11,60 m, et permet de préciser le tracé de cette voie supposée mesurer 11,30 m lors de la fouille du Jardin des Oliviers (Aujaleu, Pasqualini, Savanier 2010, 113). De part et d'autre, des murs de façade fondés directement sur le rocher bordent cette voie (fig. 4). Le substrat présente à cet endroit un pendage de 3 % vers le sud-ouest. La découverte de cinq fonds de caniveaux dépourvus d'élévation implique l'absence de sols conservés

dans cette zone. Comme sur la fouille du terrain Valmier, aucune trace de trottoir n'a été décelée bordant cette voie. Au sud de la voie, un espace fermé large de 10 m a pu être partiellement observé (Espace I). Sa façade extérieure est longée par un caniveau qui prend naissance dans l'angle nord-est de l'espace I et s'apparente à une descente de gouttière (CN1045). À l'intérieur de cet angle, un massif de 1,10 m de côté a été bâti en *tegulae* liées au mortier dont le sommet est pourvu d'un canal formé par deux *tegulae* (SB1044, fig. 5). Associé à la présence très lacunaire d'un béton de tuileau sur son côté sud, ce massif fait penser à un système d'évacuation d'eau (cuve, évier ?) qui traverse la façade pour se jeter dans le caniveau extérieur. Ce dispositif est fondé directement sur le rocher dont le nettoyage côté est a révélé des creusements de fosses irrégulières sans comblement particulier. L'espace I jouxte vraisemblablement par le sud-ouest un croisement du *cardo* secondaire II5 reconnu et du *decumanus* II4.

Au nord, un espace similaire (Espace II) présente une façade large de 10 m qui borde la voie. Quoique fortement perturbée par la fondation de la cave coopérative, son élévation est mieux conservée, sur une hauteur maximale de 1 m (fig. 6). Deux systèmes d'évacuation des eaux viennent percer la façade en fondation : un premier, creusé au contact du rocher, s'apparente à une barbacane (CN1072), et le second, observé uniquement dans la maçonnerie du mur, forme un conduit large de 0,30 m

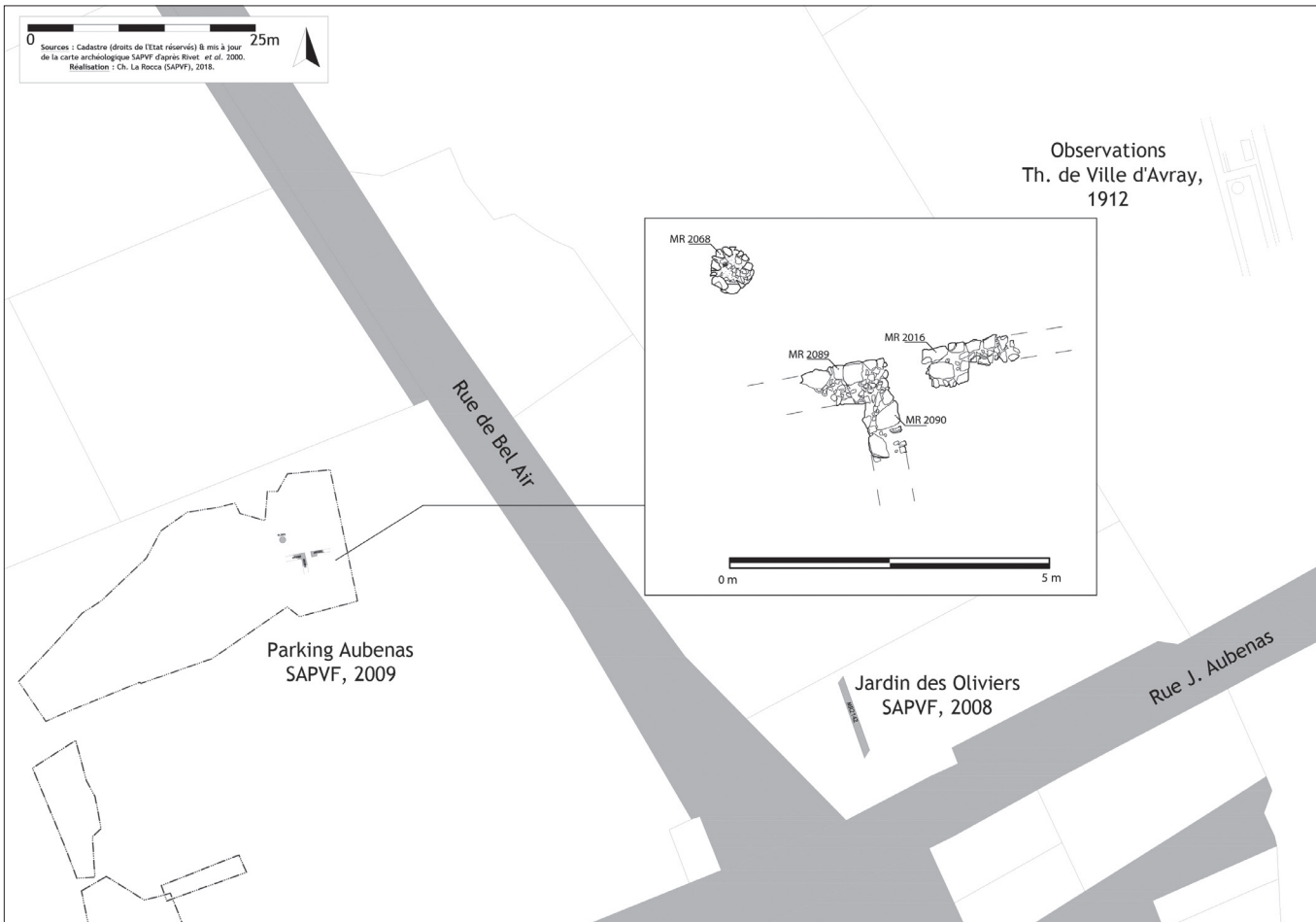


Fig. 3: plan des vestiges du réseau A retrouvés dans le quart nord-ouest de la ville.

et haut de 0,50 m (CN1042). Ses dernières dimensions indiquent une évacuation extérieure dans un caniveau aujourd'hui disparu mais qui pourrait correspondre avec le caniveau 1033, situé quelques mètres au nord-est et dont le conduit a été observé sur 2,10 m de long. À l'intérieur de cet espace II, les sols n'ont pas été conservés. Seuls ont été observés un mur de refend et un petit bassin de tuileau (BS1047) préservé sur 0,60 m² et déjà identifié lors du diagnostic de 1995.

Les niveaux de sol n'ayant pas été conservés dans cette partie de la fouille, les vestiges ont été interprétés comme des sous-sols.

Au nord de la fouille a été mise au jour la suite de l'îlot 30. Mieux conservés, ces vestiges orientés sur le réseau B ont gardé leurs niveaux de sol à l'exception de la terrasse supérieure dont les niveaux de circulation ont disparu. Pour rappel, cette zone présente une construction en terrasses sur trois niveaux. La terrasse supérieure, à l'est, apparaît à 27,50 m NGF ; la terrasse médiane, au centre, se situe 1 m plus bas (26,50 m NGF) ; enfin la terrasse inférieure est apparue à 25,50 m NGF (cf. fig. 2 et fig. 7).

3.2.1. La terrasse supérieure : un jardin avec latrines ?

Après l'arasement et le remblaiement des structures du réseau A, un caniveau orienté nord-ouest/sud-est a été construit en même temps qu'un grand bassin en béton de tuileau situé au sud (CN2076 et BS2021). Son angle nord a pu être observé sur environ 2 m de chaque côté, le reste a été détruit par la construction de la cave coopérative, ce qui ne permet pas de

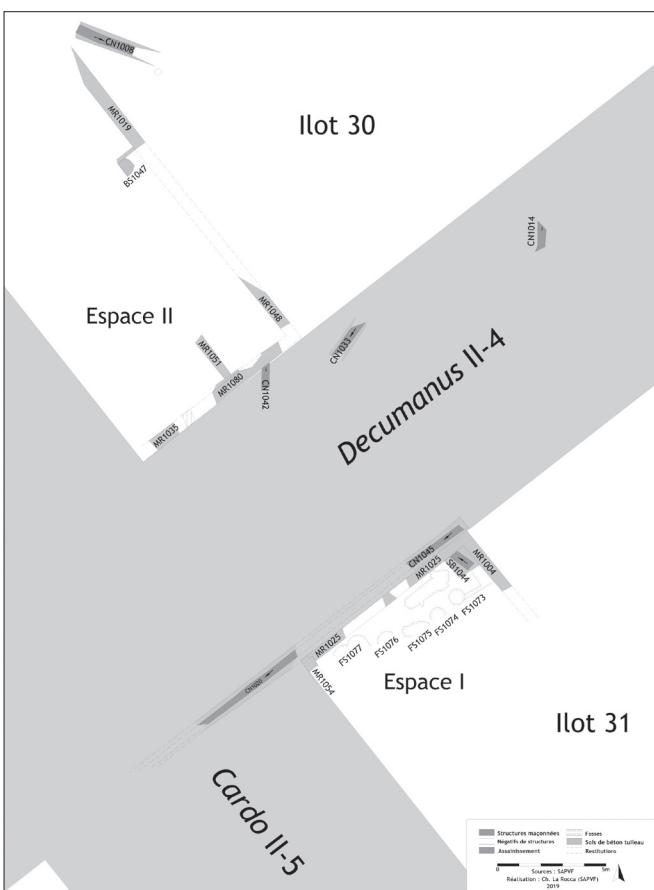


Fig. 4: restitution de la voie décumane II-4 et cardine II-5 avec les vestiges observés des îlots 30 et 31 aux abords.



Fig. 5: détails de la structure bâtie 1044 dans l'angle nord-est de l'espace I.

connaître sa forme initiale. Sa hauteur a été conservée sur 0,40 m. Au pied de celle-ci court un bourrelet d'étanchéité épais de 7 cm. Ce bassin a révélé une fondation posée directement sur le rocher préalablement taillé (fig. 8 et fig. 9). Entre ce bassin et le caniveau, plusieurs structures bâties orientées selon le réseau B ont été observées. Deux piles rectangulaires étaient implantées et bordées par deux murets. Un autre mur (MR2092) scellait la couverture du caniveau 2076. L'absence de sol bâti ainsi que les différents niveaux d'apparition des fondations dans ce secteur rendent difficile l'interprétation de ces vestiges. L'hypothèse d'un jardin aménagé en terrasses est privilégiée.

Associé à cet espace ouvert, le long de la façade est de la maison de la terrasse médiane (cf. fig. 7) court un caniveau (CN2020) dont le fort pendage indique un haut débit¹². Son aboutissement dans un caniveau perpendiculaire pourvu d'épaisses calcifications permet d'envisager un approvisionnement en eau de l'aqueduc dont on connaît une dérivation rue de Bel Air un peu plus au nord (CN2040). Par ailleurs, il est probable que ce débit ait servi à l'évacuation de déchets de latrines dont l'espace IX pourrait être un vestige (fig. 11). Ce petit espace d'environ 3 m² (1,20 x 2,70 m de long) s'ouvrait vers le sud dans le jardin. La découverte d'un système d'isolation (TU2119) extérieur au parement du mur (MR2122) appuie cette ouverture vers le jardin. Mal conservé, ce dispositif est constitué de deux *imbrices* posées à l'envers pour former

une gouttière protégée par une *tegula* disposée en bâtière contre le parement du mur 2122.

Ainsi les caniveaux 2020 et 2040, par leur disposition et leur pendage, semblent être l'axe principal d'un système d'évacuation des eaux usées sur lequel va se raccorder l'ensemble des caniveaux de la terrasse médiane et, probablement, de la terrasse inférieure.

3.2.2. La terrasse médiane : un espace de vie avec cour
Environ un mètre en contrebas de ce probable jardin, la terrasse médiane voit la construction, durant la même phase (IIa), d'une habitation pourvue de pavements soignés et d'un bassin de rétention d'eau. Hormis un couloir de circulation en terre, l'ensemble des pièces observées est pourvu de sols bâtis montrant un large panel de savoir-faire au I^{er} siècle de notre ère à Fréjus : sol en béton orné d'un semis de *crustae* pour la pièce I, sol en béton de tuileau et calcaire pour la pièce II ou encore sols en béton de tuileau contenant des éclats de marbres de couleur pour les pièces III et IV (cf. fig. 10 et 11).

3.2.2.1. Le bassin de la pièce II

Fondé sur l'axe principal d'évacuation des eaux usées évoqué plus haut (CN2020 = 2040), le sol de la pièce II est construit en béton de tuileau et éclats de calcaire (SL2022), et est pourvu d'un bassin de récupération d'eau pluvial (BS2023).

D'une largeur totale de 4 m et d'une longueur restituée de 5 m, cette pièce qui présente une surface minimale de 20 m² est dotée d'un sol conservé partiellement au sud-est. Ce sol hydrophobe se composait d'un béton comportant des fragments de terre cuite grossièrement concassés, du

12- Dégagée sur 7,90 m de long, son extrémité nord est apparue à 27,40 m NGF et son extrémité sud à 26,50 m NGF, soit une inclinaison de 11 %.

tuileau mêlé à des éléments de céramiques informes et des éclats de pierre calcaire. Sa surface très altérée a toutefois fourni l'indice d'un bourrelet d'étanchéité longeant le mur MR2046 (fig. 12). Il semblerait que nous ayant là une cour dont les accès n'ont pas été conservés.

L'implantation d'un bassin dans cette petite cour nécessita des adaptations en termes de circulation. Appuyé contre le mur nord de la pièce (MR2059), ce bassin de forme rectangulaire¹³ a été construit dans l'axe de la pièce I, laissant un passage soit à l'est de 1,20 m soit à l'ouest

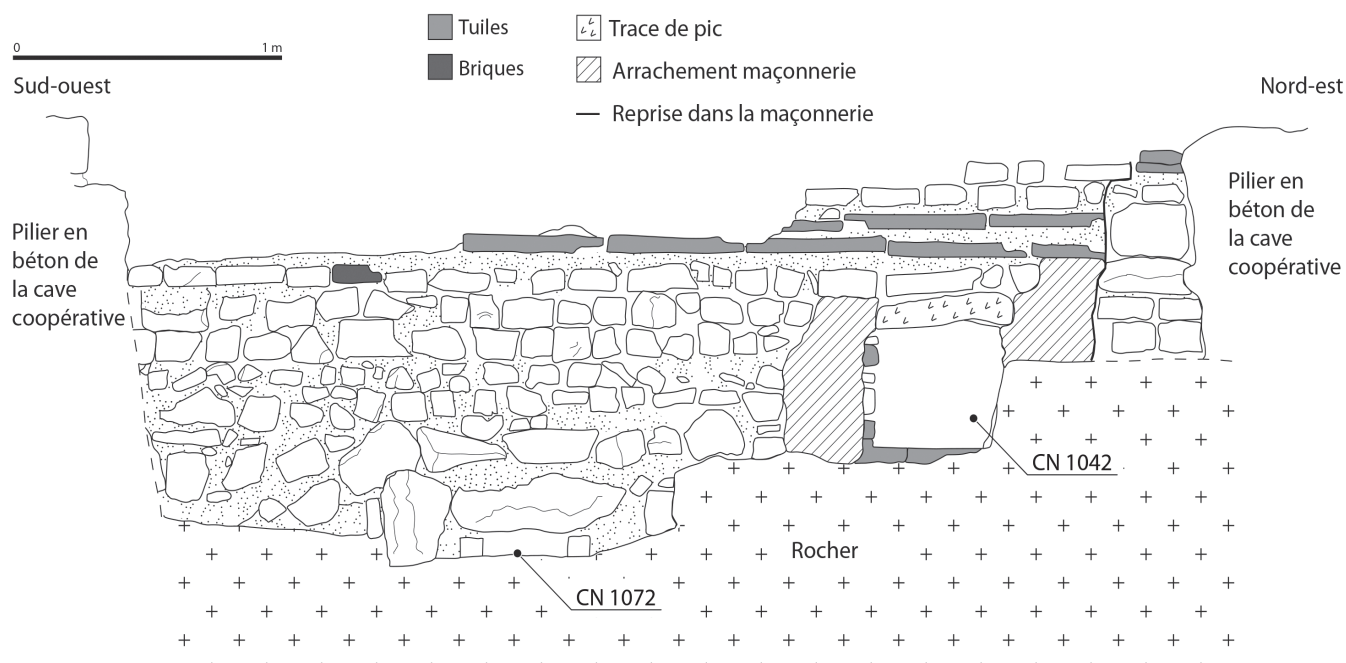


Fig. 6: relevé pierre à pierre de l'élévation du mur 1035.

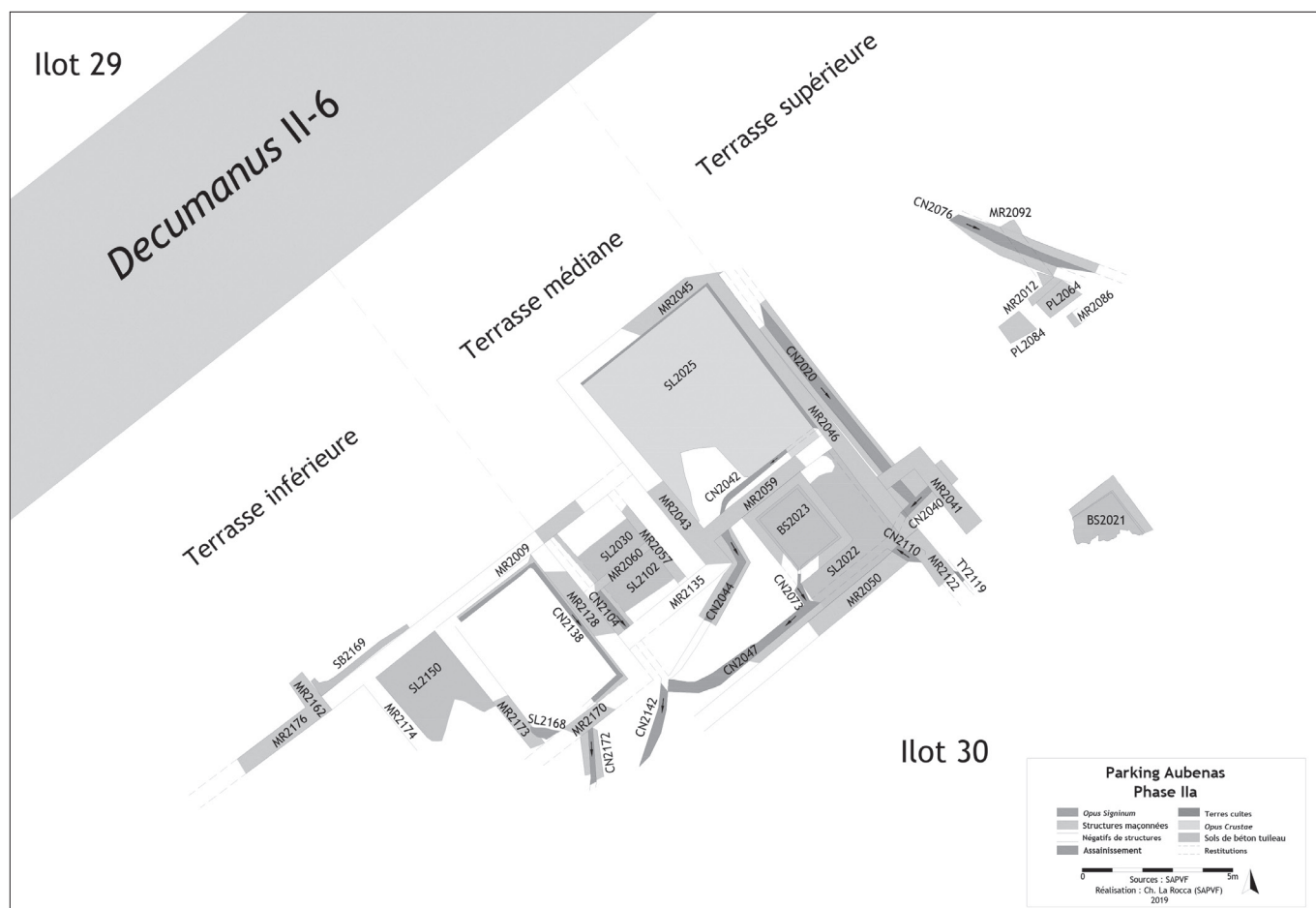


Fig. 7: plan des trois terrasses observées dans l'îlot 30 (Phase IIa).

13- Ses dimensions externes sont de 2,85 m sur 2,4 m.



Fig. 8: vue générale des vestiges de la terrasse supérieure.

de 1,10 m en direction de la pièce I. L'absence de seuil conservé ne permet pas de connaître avec certitude la circulation entre cette cour et la pièce I.

Le bassin possédait une bonde de vidange. Située dans l'angle sud (détruit par une fosse de récupération), cette évacuation venait se jeter dans le caniveau principal par le biais d'un tuyau en plomb observé en négatif dans le mortier (CN2073). Ce bassin, profond de 0,80 m, était recouvert d'un enduit de couleur blanche et pourvu d'un bourrelet d'étanchéité épais de 9 cm. Sa capacité de stockage était d'environ 3 m³. Il est probable que ce bassin ait été observé en surface lors de la construction de la cave viticole en 1921 et serait alors le bassin mentionné en 1932 par A. Donnadiou (Rivet *et al* 2000, 103 [III, 23]).

3.2.2.2. La pièce I, un triclinium ?

Immédiatement au nord de la cour (pièce II) a été mise au jour une pièce couvrant une surface d'environ 33 m². Long de 6,25 m et large de 5,30 m, cet espace au sol décoré d'un béton à semis de *crustae* (SL2025) s'est révélé être une pièce semi-enterrée.

Les murs nord et est ont nécessité le creusement du rocher et l'implantation du caniveau 2020 le long de la façade de la pièce confirme son caractère semi-enterré (cf. fig. 11). Ces deux murs, particulièrement exposés aux infiltrations d'eau, ont révélé des aménagements spécifiques. Afin

de remédier aux infiltrations à l'intérieur de la pièce I, une rigole¹⁴ a été construite séparant le sol des murs nord 2045 et est 2046¹⁵ (cf. fig. 10). Cette petite canalisation, enduite de béton de tuileau à agrégats fins, se prolongeait par le caniveau 2042 situé sous le sol 2025, le long du mur sud 2059. Ce caniveau était couvert de lauzes et passait sous le mur 2059 dans son extrémité ouest pour rejoindre, comme le caniveau CN2044 situé sous la pièce II, l'axe principal d'évacuation des eaux (CN2020 = 2040 = 2047). Ce dernier caniveau est, à l'image de tous les caniveaux découverts sur le site, couvert de lauzes avec un fond en *tegulae*, posées rebords vers le haut et prises dans la maçonnerie. Sa seule spécificité est une rupture de pente de 14 cm au niveau d'un coude formé sous la pièce II.

Associé à ce système de gestion des infiltrations d'eau, un autre dispositif complète la prévention des remontées d'humidité par l'utilisation de béton de tuileau comme support des peintures murales. L'état de conservation des murs n'a pas permis d'observer un éventuel décor peint, toutefois une fine couche de béton de tuileau a pu être

14- De section rectangulaire, ce conduit, profond de 12 cm, était formé au nord par le parement du mur et au sud par un piédroit en briques liées au mortier. Son fond, large de 8 cm, était composé de tuiles fragmentées.

15- À noter la présence d'une cavité dans l'angle formé par les murs 2045 et 2046 et aboutissant dans la rigole qui pourrait compléter ce système de récupération des eaux d'infiltrations.

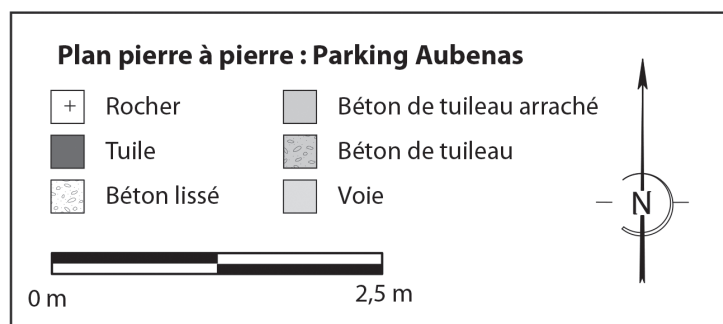
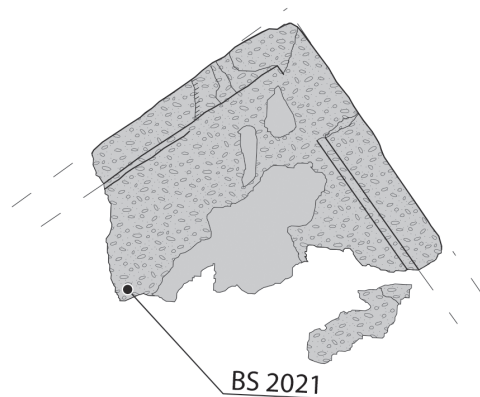


Fig. 9: plan en pierre à pierre de la terrasse supérieure (Phase IIa).



Fig. 10: vue générale des vestiges de la terrasse médiane.

observée au bas des murs et peut être identifiée comme une couche préparatoire pour prévenir l'humidité par remontées capillaires. Récemment, un dispositif identique a été observé à Fréjus contre un mur situé en contrebas d'une terrasse (Gaucher 2017, 140).

La présence d'un pavement en béton blanc orné d'incrustations de petites plaques de pierre et de marbre¹⁶ et ponctué de quelques tesselles noires confirme le soin apporté au décor de cette pièce (fig. 13).

Les plaques sont de formes et de couleurs variées. L'étude de ces *crustae* révèle le statut privilégié du propriétaire qui a pu faire venir du marbre blanc de Carrare, du gris de type Bardiglio, du bleu turquin, du jaune antique, du cipolin vert, du rouge antique, des brèches mauve et rose de Skyros et de Candelon (Var), ainsi que du schiste noir. La distribution des *crustae* forme un panneau central distant d'environ 0,50 m des parois. Cette organisation centrale du décor rappelle les sols de nombreux *tablina* de Pompéi, néanmoins, malgré la petite distance aux murs, l'hypothèse d'un *triclinium* est privilégiée en raison de la superficie de la pièce et de l'organisation des pièces alentour.

16- Partiellement conservé, ce sol repose sur un *statumen* contenant de gros cailloux et de grossiers éclats de pierres calcaires posés directement sur le rocher.

À l'est de la rue du Puy, un pavement en béton incrusté de plaques de marbre montre une organisation centrée semblable à celle de cette pièce I (Rivet *et al.* 2000, 104-105 n° [III, 28] et fig. 163 = Lavagne, *RGMG*, III, 3, n° 960). Un tel panneau central a également été observé dans les fouilles de l'Îlot Camelin (Excoffon, Gaucher, Joncheray à paraître), la pièce septentrionale. Henri Lavagne signale à Fréjus plusieurs autres sols en béton ornés de *crustae* dont il est parfois difficile de déterminer avec exactitude la composition, car décrits soit comme des bétons, soit comme des « *terrazzo signina* »¹⁷. À Fréjus, les pavements en béton de tuileau (ou « *opus signinum* »), dont ceux ornés de *crustae*, semblent généralement dater du I^{er} s. av.-début du I^{er} s. apr. J.-C.¹⁸.

3.2.2.3. Les pièces III et IV, des pièces de services ?
Situées à l'ouest des pièces I et II, les pièces III et IV se démarquent par leurs superficies réduites : environ 5 m² pour la pièce III (2,60 m x 2 m) et 4 m² pour la pièce IV (2,60 m x 1,50 m). Limité par les murs 2009, 2128 et 2135,

17- *RGMG*, III, 3, n° 930, 931, 932, 941, 942, 943, 944, 947, 953, 958, les deux derniers ont des bordures en *tessellatum*.

18- Des pavements mis au jour par A. Donnadiou dans le quartier de l'Agachon sont décrits comme des « *terrazzo signina* » ornés de *crustae* et pierres vivement colorées (*RGMG*, III, 3, n° 953 et 958), datés par A. Donnadiou du dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. Les pavements sous la place Jules Formigé (*RGMG*, III, 3, n° 930, 931, 932) sont, eux, datés de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

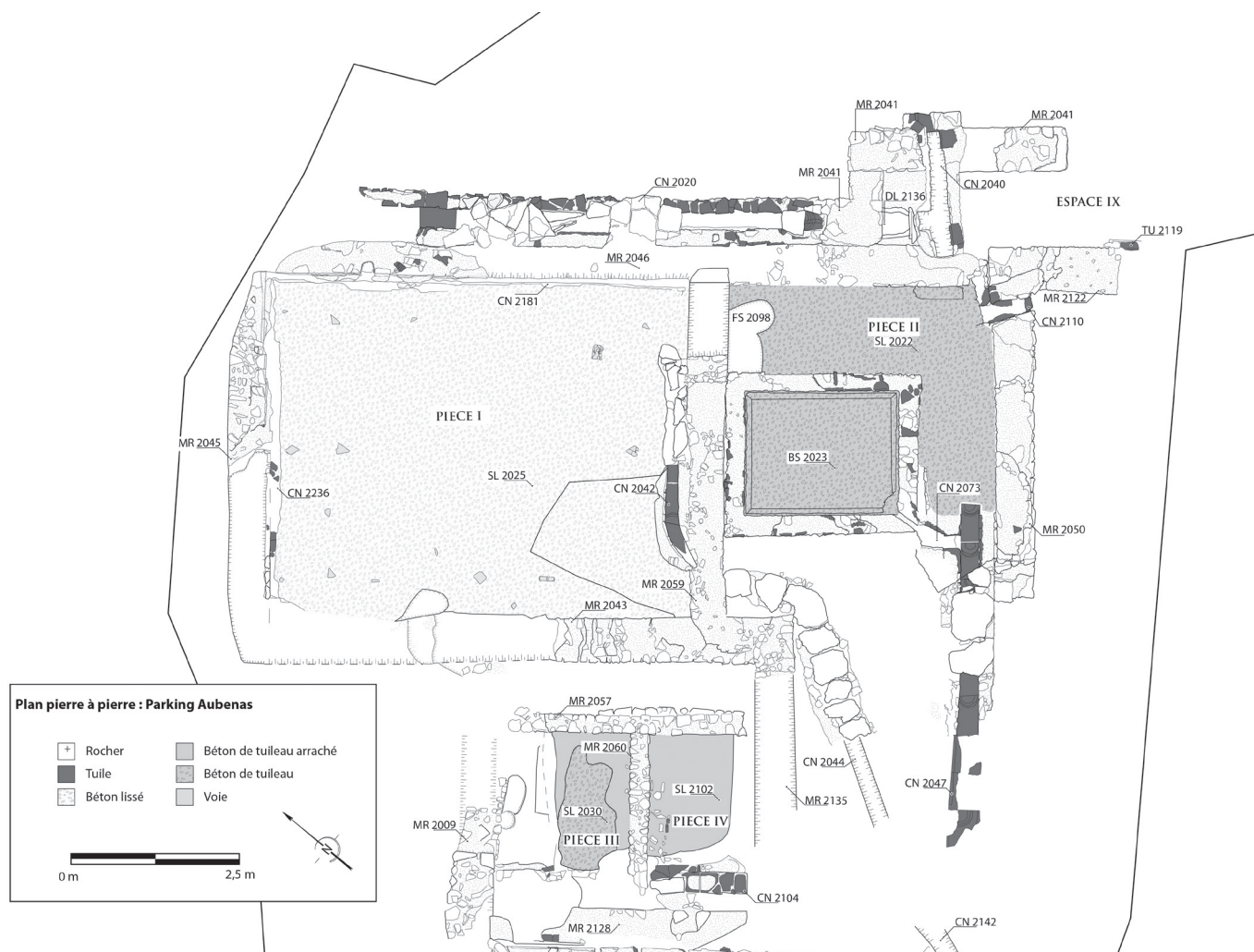


Fig. 11 : plan en pierre à pierre de la terrasse médiane (Phase IIa).

l'espace initial a été morcelé par l'implantation de parois plus étroites maçonnées en pierres (MR2057 et MR2060) déterminant deux petites pièces et un couloir au sol en terre à l'est, qui, fermé par le mur 2009, pourrait attester d'un escalier permettant de monter à un probable étage¹⁹.

Les sols de ces deux pièces sont similaires : des bétons de tuileau contenant de la terre cuite grossièrement concassée, des cailloux et des éclats de marbres de couleur (SL2030 et SL2102). La surface de ces sols était initialement lissée et l'ensemble présente encore une palette de couleurs variées lorsque le sol est mouillé, allant du blanc au bleu avec des touches de rouge et d'orangée (fig. 14). Les pierres utilisées sont pour l'essentiel des grès, des calcaires, quelques éléments plus rares sont en marbre gris-bleu et en agate commune dite de l'Estérel²⁰. Le béton reposait sur un *statumen* composé de pierres diverses et de fragments de tuiles. Sous ce *statumen*, un remblai épais d'une cinquantaine de centimètres surélève ces deux sols par rapport au rocher afin qu'ils correspondent au niveau de circulation des pièces I et II.



Fig. 12 : détails du bourrelet d'étanchéité du sol 2022.

Par conséquent, ces pièces surélevées n'ont pas nécessité d'aménagements spécifiques en lien avec les infiltrations d'eau. À noter cependant la présence d'un caniveau (CN2104) prenant naissance contre le mur 2009 et passant sous les sols 2030 et 2102 à l'ouest. La canalisation, large de 30 cm de côté et initialement couverte par des lauzes, est dimensionnée pour un débit important au moins de manière ponctuelle. Sans autre élément que la superficie des pièces et la naissance *ex nihilo* de ce caniveau, l'hypothèse d'un système vertical d'évacuation des eaux usées « type

19- L'important dénivelé que souligne le caniveau 2020 appuyé contre le mur oriental de la pièce I permet de restituer un étage, accessible de plain-pied depuis le *decumanus* secondaire II6 situé quelques mètres plus au nord.

20- On notera les datations proposées pour les sols de la « maison aux sols de terrazzo » de l'insula II du Clos de la Tour : les données de fouilles permettant de les dater précisément vers 20-25 apr. J.-C. (RGMG, III, 3, n° 974, 975).

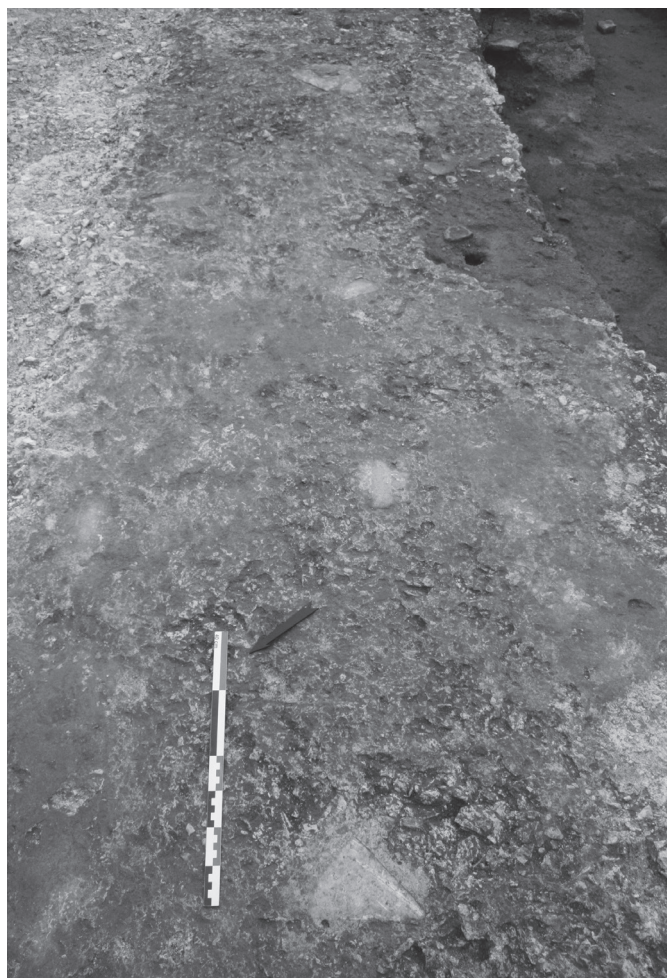


Fig. 13 : vue générale du sol 2025 depuis l'ouest avec au fond le caniveau 2020.

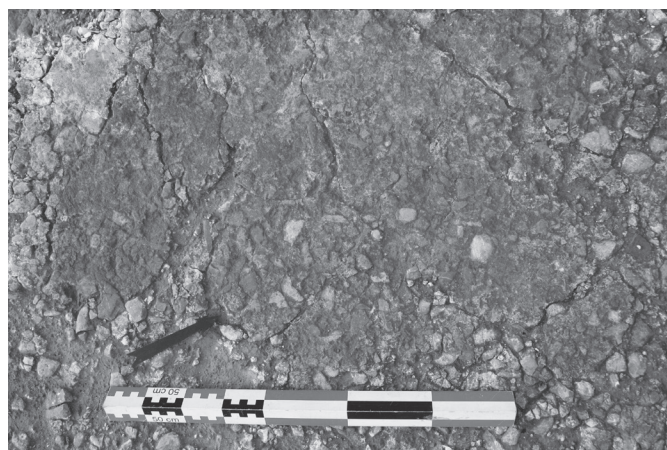


Fig. 14 : détails du sol 2102.

avoir » est vraisemblable. Il s'agit peut-être des vestiges d'une cuisine joutée par des latrines.

3.2.3. La terrasse inférieure : des pièces conservées en enfilade

Plus à l'ouest, un mètre en contrebas, trois pièces ont été mises au jour (fig. 15 et 16). Ces pièces V, VI et X dont la disposition est appuyée au nord et à l'est contre les murs 2009 et 2128 mitoyens de la terrasse médiane pourraient appartenir à une même phase de construction.

3.2.3.1. La pièce V

La pièce V couvre environ 18 m² et mesure 3,50 m x 5,20 m. Son état de conservation a permis d'observer un

premier sol bâti à la surface lissée (SL2168). Composée d'un béton de calcaire blanc ne comprenant pas d'inclusion de terre cuite, la couche épaisse d'environ 10 cm était posée en partie sur un remblai compensant le pendage naturel du rocher vers le sud (US2231).

Un système de rigole, proche de celui observé dans la pièce I, a été mis en place le long de trois côtés de la pièce V (CN2138 fig. 17). Le conduit, large d'environ 10 à 14 cm, présentait un fond en *tegulae* soigné ainsi que l'aménagement dans le rocher de quatre petites saignées récupérant les eaux d'infiltrations au niveau du mur 2128. Il se prolonge au sud par le caniveau 2172 de la pièce²¹.

Le niveau de circulation de ce pavement en béton correspond en altimétrie à celui de la pièce VI mitoyenne par le mur 2173. Ce mur, observé essentiellement en négatif, a conservé une assise sur son extrémité sud.

3.2.3.2. La pièce VI

Détruite dans sa moitié sud, la pièce VI de forme longitudinale a gardé une assise de son mur méridional (MR2170) permettant d'estimer sa superficie à 13 m² (5,20 m x 2,50 m). Cette pièce a un sol en béton de tuileau de couleur fortement rosé en raison de la présence de terre cuite concassée (SL2150) qui renforce le caractère hydrophobe du béton ; on note la présence d'un bourrelet d'étanchéité au contact des murs ouest, nord et est.

Un autre système d'isolation a été observé contre le parement nord du mur 2009 dont la tranchée de fondation a été comblée par un béton de tuileau composé de terre cuite grossièrement concassée (cf. fig. 16). Ce dispositif, présent uniquement dans l'angle formé par les murs 2162 et 2009, confirme l'anticipation des infiltrations d'eau dans la construction en terrasses de cet îlot.

La fonction de cette pièce longitudinale n'a pas été définie.

3.2.3.3. L'espace X

À l'ouest de la pièce VI, l'espace X s'aligne sur la même limite nord (MR2009) qui se prolonge vers l'ouest par le mur 2176 dont l'arrachement n'a pas permis d'en connaître la longueur totale²². Contrairement aux pièces V et VI partiellement enterrées côté nord, l'espace X semble avoir bénéficié d'une quasi-absence de dénivelé au nord comme en témoigne la découverte d'un mur perpendiculaire (MR2162).

Cet espace a été détruit à l'ouest et au sud par la construction de la cave coopérative au XX^e siècle, toutefois la présence d'un enduit blanc lissé (EN2230) conservé contre la paroi du mur 2176 permet de restituer un espace large au minimum de 4,90 m. Aucune trace de sol bâti antérieur à la Phase IIc n'a été observée dans cet espace. La fonction tout comme la décoration de cet espace nous échappe pour cette phase.

Ainsi l'aménagement de cet îlot durant la Phase IIa a nécessité l'installation préalable de douze caniveaux qui suivent tous la déclivité naturelle du rocher vers le sud-est pour la terrasse haute et vers le sud-ouest pour les terrasses médiane et inférieure. Le débit, les flux, les infiltrations mais

21- Conservé sur un peu moins de 2 m de long, ce caniveau se dirige vraisemblablement vers l'axe principal d'évacuation des eaux dont le pendage était sud-ouest.

22- Ce mur n'a pas pu être suivi en raison de sa situation sous une berme de 3 m de haut, nécessaire à la stabilisation des sols des parcelles voisines du chantier.



Fig. 15: vue g       de la terrasse inf  rieure.

aussi l'usage et la consommation de l'eau transparaissent dans ce plan d'am  nagement et r  v  lent une gestion de l'eau bien anticip    , probablement tr  s sollicit    , et qui conna  t des modifications durant la Phase IIb.

3.3. L'  volution de l'  lot au d  but du II   si  cle (Phase IIb)

Cet   tat r  v  lateur de l'occupation des   lots a fourni peu d'  paisseur stratigraphique, n  anmoins la chronologie relative ainsi que l'utilisation de tuiles marqu    es par l'atelier MARI permettent d'  voquer une datation vers le d  but II   s. apr. J.-C. (fig. 18).

3.3.1. Le jardin d'agr  ment

La terrasse haute conna  t une modification de son r  seau d'eau avec la condamnation de CN2076 et l'implantation d'un nouveau caniveau (CN2019). Ses pi  droits sont construits en fragments de *tegulae* et d'*imbrices* li  s au mortier et coffr  s²³. Fond   de mani  re concomitante, un petit bassin de type 1B²⁴ vient percer le pi  droit du caniveau abandonn   (BS2018, fig. 19). L'implantation de ce bassin a r  v  l   un comblement de tranch    e de fondation par un remblai d'enduits peints rouge et noir (US2095).    noter qu'une des parois du bassin est construite en fragments d'amphores, essentiellement de B  tique. Hormis le caniveau abandonn  , il est probable que les structures

ant  rieures en paliers aient   t   pr  serv    es ainsi que le grand bassin de la Phase IIa. En contrebas, l'espace IX conna  t une modification avec l'implantation d'un muret (MR2068) et d'une structure ind  finie (SB2125), peut-  tre un petit mur de terrasse pour limiter le colluvionnement de la terre (cf. fig. 18).

3.3.2. La maison de la terrasse m  diane

Cette habitation a connu quelques modifications durant la Phase IIb qui ont touch   en premier lieu la cour (pi    e II). Un puisard (SB2096),    l'image de l'  lot Coup  r        Saint-Bertrand de Comminges (Sablayrolles 2012, 85-107), est cr       pour r  cup  rer le trop-plein du bassin et vient doubler son syst  me de vidange, peut-  tre bouch   ou mal dimensionn   (fig. 20). La construction de ce puisard n  cessita la cr  ation d'un nouveau caniveau (CN2048) venant se raccorder au caniveau principal (CN2020 = 2040 = 2047).    l'inverse des caniveaux de la Phase IIa, couverts par des lauzes scell    es au mortier, celui-ci a   t   recouvert de *tegulae* et consolid   par des fragments de tuiles qui doublent la couverture    certains endroits (US2048). L'une des tuiles est marqu    e par l'atelier MARI, ce qui permet de proposer une datation de cette construction au d  but du II   si  cle.

Le sol en b  ton de tuileau et   clats de calcaire (SL2022), non conserv   dans la moiti   ouest de la pi    e, a   t   d  truit pour la cr  ation de ce nouveau dispositif.

Dans la pi    e I, une r  fection des enduits a   t   observ    e sur les parties de murs conserv  s (MR2045 et 2046). Une couche de b  ton de tuileau peu   paisse,    agr  gats tr  s fins, vient combler la rigole nord et double l'enduit des murs.

23- Ils forment un conduit de 0,34 m de c  t   avec un fond constitu   de *tegulae* pos    es    plat, les rebords vers le haut et prises dans la ma  onnerie comme on l'observe pour tous les autres caniveaux retrouv    s sur le site. La couverture de cette canalisation n'a pas   t   retrouv    e.

24- D'apr  s la typo-chronologie propos    e par E. Chassillan (Chassillan 2014, 35-45).

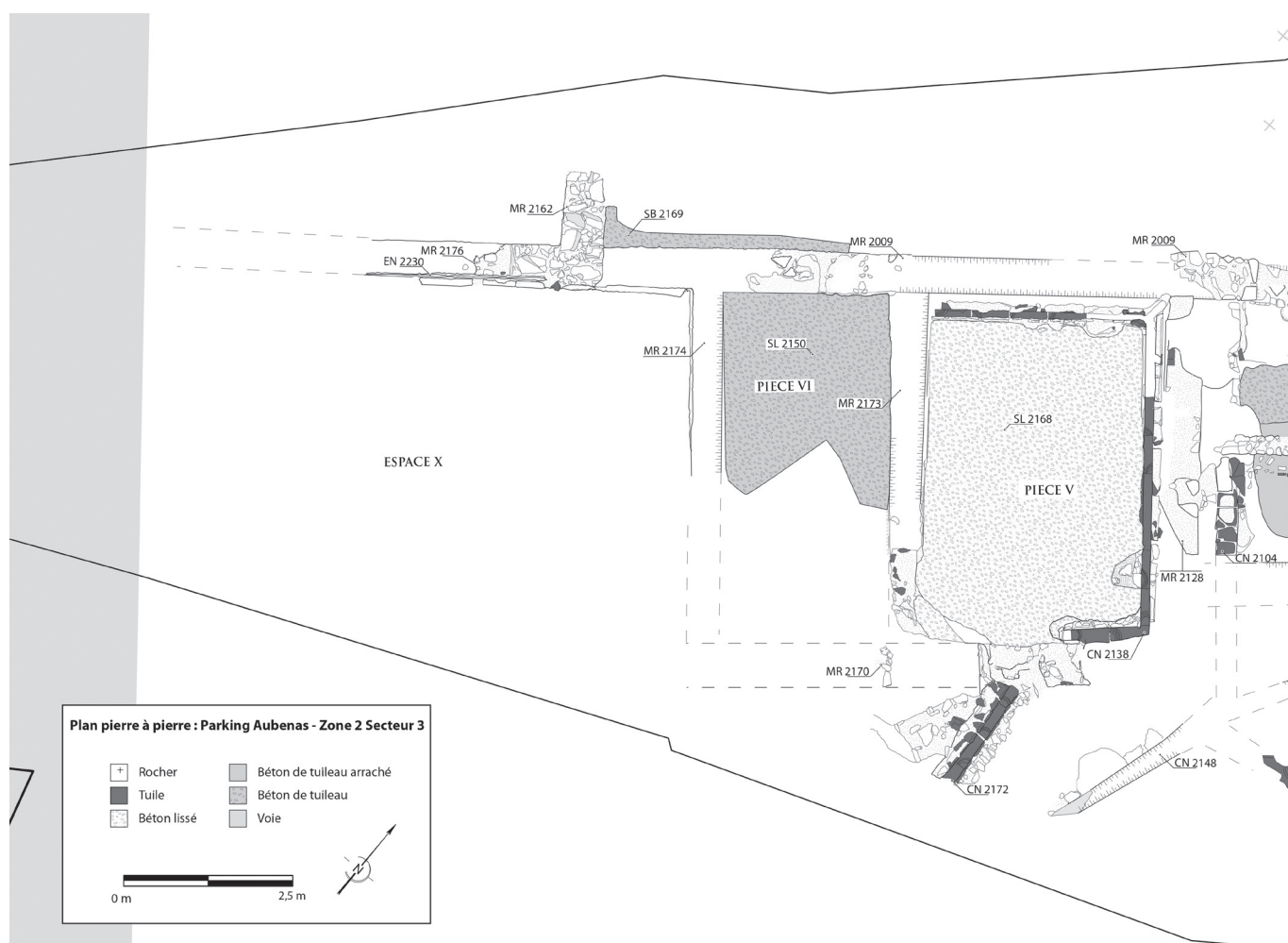


Fig. 16 : plan en pierre à pierre de la terrasse inférieure (Phase IIa).

3.3.3. La terrasse inférieure

Durant la Phase IIb, la pièce V, pourvue antérieurement d'un sol blanc lissé, connaît une surélévation de son sol avec la création d'une mosaïque réalisée en tesselles à fond blanc souligné d'une double bordure noire en files disposées parallèlement aux murs : de l'extérieur vers l'intérieur, un filet double noir, un filet triple blanc, un filet double noir (SL2130, fig. 21). Ce type de pavement très simplement bordé, qu'il soit entièrement en *opus tessellatum* ou réalisé dans une technique mixte avec bordure en *tessellatum* autour d'un pavement en béton, est commun à Fréjus²⁵.

Ce sol, quoique mal conservé, se démarque par le soin apporté à sa mise en œuvre. Au-dessus des trois couches de support classique (*statumen, rudus, nucleus*), la mosaïque est constituée de files serrées de tesselles de 8 mm de côté, en pose oblique tant pour la bande de raccord large de 0,50 m que pour le champ, ce qui révèle la maîtrise technique du mosaïste. Les tesselles sont en calcaire blanc et en schiste noir.

25-Rivet *et al.* en relèvent 36 exemplaires (Rivet *et al.* 2000, 420). On le retrouve notamment dans les fouilles d'A. Donnadiou de 1937 (Rivet *et al.* 2000, 103 n° [III, 25] = Lavagne, *RGMG*, III, 3, n° 954, bande unique de 4 files noires). Des pavements en *tessellatum*, Henri Lavagne, qui considère ces mosaïques comme relevant du I^{er} siècle en Narbonnaise, en signale à Fréjus aussi sous les numéros 926, 927, 936 ; à la Plate-forme n° 945 et au Clos de la Tour n° 970, 976, 977, 978, 979, 980 (voire en particulier le n° 970 p. 350 où H. Lavagne discute, mais retient la datation proposée à la fin du I^{er} siècle).

La rigole longeant les parois nord, est et sud de la pièce est préservée et couverte²⁶. Initialement elle communiquait avec le caniveau 2172 mais celui-ci fut condamné au profit d'un nouveau caniveau (CN2149). Conservé sur 1,80 m de longueur, son raccordement au caniveau 2142, l'axe principal d'évacuation de la maison sur la terrasse médiane, a pu être constaté. Un fragment de tuile marqué par l'atelier MARI²⁷ a été découvert dans son comblement.

Surélevée d'une vingtaine de centimètres par rapport à la pièce VI, la mosaïque nécessita l'installation d'une marche dont un vestige a pu être observé au sud du mur 2173 et permet de restituer la circulation entre les deux pièces au sud.

3.4. L'entretien des maisons à partir de la seconde moitié du II^e siècle (Phase IIc)

Cet état n'a pas livré de mobilier céramique, sa datation est donc déduite par chronologie relative et permet d'évoquer une période allant de la seconde moitié du II^e siècle au III^e siècle (fig. 22).

26-L'empreinte d'une couverture a été observée par endroits et mesurait 26 cm de large et 3 cm d'épaisseur.

27-Ses piédroits sont composés de fragments de *tegulae* liés au mortier et son fond est en *tegulae* entières aux rebords pris dans la maçonnerie formant un conduit de 18 cm de côté. Sa couverture en *tegulae* n'a pas été conservée en place mais la maçonnerie en a gardé le négatif.



Fig. 17 : détails de la rigole isolant le sol de la pièce V des murs nord et ouest.

3.4.1. La maison de la terrasse médiane

Pour une raison qui nous échappe, un conduit en mortier est coulé dans la pièce II (CN2055). Son niveau d'apparition (25,77 m NGF à son extrémité est et 25,42 m à son extrémité ouest conservée) et son orientation permettent de restituer son appui contre la paroi ouest du bassin 2023 dont il semble recueillir le trop-plein. Directement posé sur le remblai de nivellement installé après la construction du puisard, cet état semble confirmer l'absence de sol bâti dans cette partie de la pièce II depuis la Phase IIb.

Dans la pièce I, un enduit grisâtre est mis en place (US2187) et recouvre les rigoles parcourant les murs 2045 et 2046. Associée à la découverte de nombreux fragments d'entretoises dans le comblement de la rigole orientale (2181), la création d'un nouveau mode d'isolation du mur par un système de doubles parois est envisageable.

3.4.2. La maison de la terrasse inférieure

La maison connaît durant cette phase une réorganisation de l'espace X. Celui-ci est divisé par la construction d'un mur de refend (MR2175) créant ainsi deux pièces pourvues de mosaïques polychromes (pièces VII et VIII, fig. 23).

La pièce VII mesure 4,25 m x 5,30 m, soit une superficie de 22,5 m², tandis que les dimensions de la pièce VIII nous échappent en raison de sa destruction par l'implantation de la cave au XX^e siècle (cf. fig. 15).

La mosaïque 2153 de la pièce VII est la mieux conservée du site, préservée sur un peu plus de 50 % de la surface de

la pièce (soit environ 10 m²). Elle est composée de tesselles d'environ 11 à 12 mm de côté. La bande de raccord aux murs est large d'environ 0,40 m, sauf au nord où elle atteint 1,40 m. La mise en place du pavement ménageant une large bande qui occupe tout le fond de la pièce autorise à restituer l'emplacement d'un lit et renvoie à des organisations de mosaïques pavant les *cubicula*.

On notera la présence d'une bande de raccord complémentaire, rouge foncé et irrégulière, qui n'est attestée que dans le fond de la pièce ; cette bande compense une erreur d'implantation du mur 2177 fermant la pièce au sud qui n'est pas parfaitement parallèle au mur nord, occasionnant un décalage de 10 cm. Il est possible alors de considérer le sens de travail du mosaïste, qui pouvait avoir effectué son travail du sud vers le nord.

Une bordure cerne le tapis géométrique à plan carré, de 3,50 m de côté ; elle se compose de quatre files noires, d'une bande de cinq files blanches, puis à nouveau de quatre files noires.

La trame géométrique du champ est une composition orthogonale de grands cercles tangents déterminant des carrés concaves (*Décor*, pl. 231) ; en raison du cadrage choisi pour son implantation, les cercles sont remplacés par des demi-cercles sur les côtés du tapis, des quarts de cercles dans les angles. Trois cercles complets et deux demi-cercles occupent chaque axe.

Dans les carrés concaves s'inscrivent de petits cercles ; leur remplissage paraît suivre une certaine régularité le long de l'axe transversal de la pièce (la largeur de celle-ci). À partir du fond de la pièce, on note successivement un cercle tracé en filet dentelé noir orné d'un trois-feuilles noir se détachant sur un fond jaune ; un cercle en filet simple noir orné de deux écailles courtes opposées bleues avec des espaces résultant en fuseau, rouge foncé ; un cercle en filet simple noir orné de quatre écailles courtes bleues avec des espaces résultant en ogive, jaunes.

Aucun des petits cercles occupant la ligne de carrés concaves située vers l'entrée n'est conservé.

L'ornementation des grands cercles, demi-cercles et quarts de cercles est plus complexe, tous ces motifs étant dessinés au trait (une file noire).

Bien qu'on soulignera qu'aucun cercle n'est conservé en son entier et qu'il manque la possibilité de connaître le motif central, sont inscrits dans ces cercles des fleurons composés de quatre petits cercles déterminant un quatre-feuilles blanc central entre deux pétales duquel prend place un grand dard ; hormis le quatre-feuilles blanc, les espaces résultants sont chargés de motifs de couleurs (rouge foncé, vert et ocre jaune) soulignés d'un filet blanc.

Les demi-cercles de chute ainsi que les quarts de cercle d'angle reprennent exactement la même organisation, cependant les espaces résultants chargés de motifs en couleurs (rouge foncé, vert et ocre jaune) ne sont pas soulignés de blanc.

Si ce type de composition est bien connu, son traitement polychromique l'est beaucoup moins. La manière dont le mosaïste a joué avec cette trame somme toute banale, en la chargeant de motifs de remplissage (petits cercles) et en l'alourdissant par l'usage d'une polychromie appliquée en

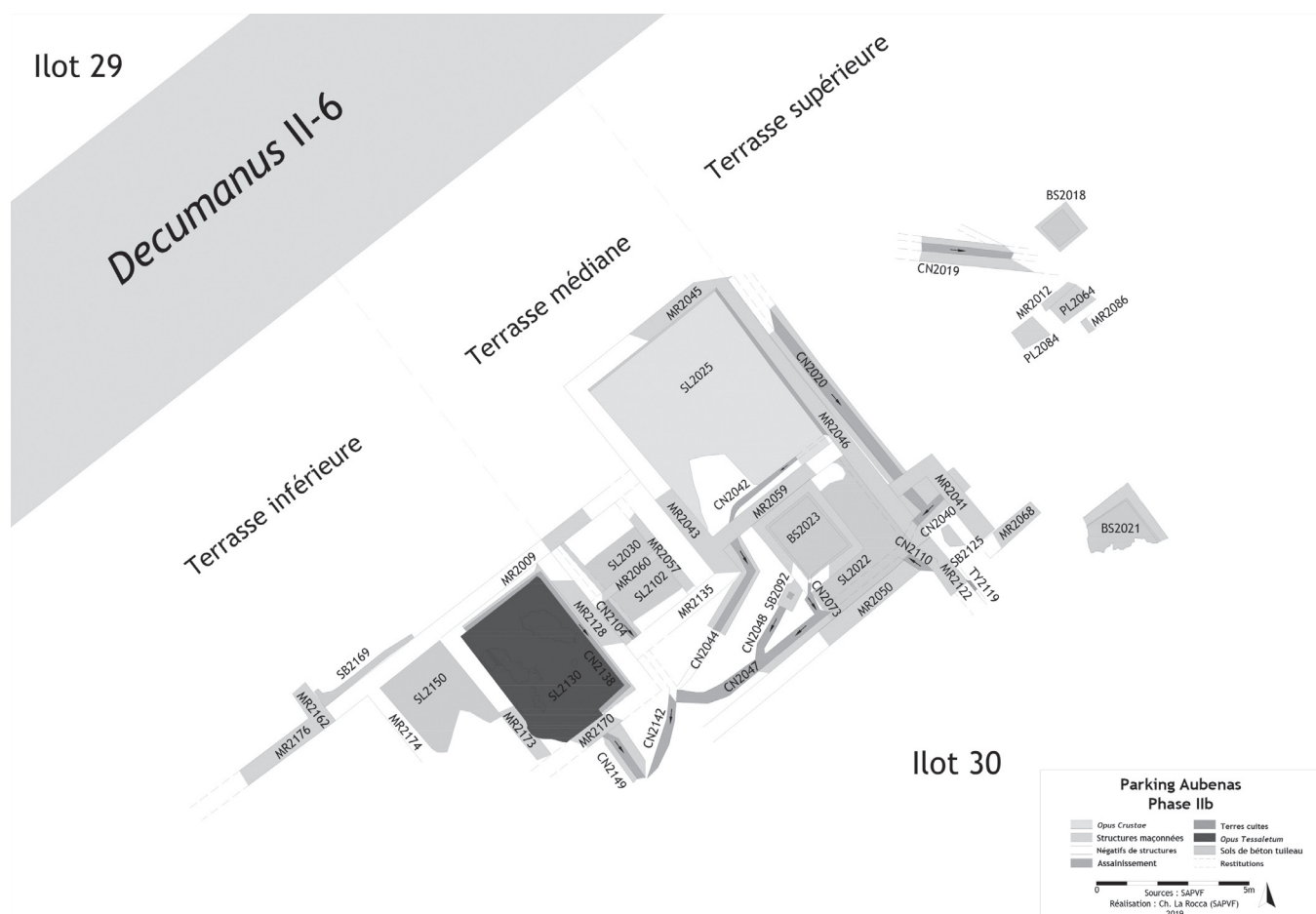


Fig. 18: plan des trois terrasses observées dans l'îlot 30 (Phase IIb).

aplat de rouge foncé, de vert, de jaune, est très particulière et ne présente, à ce jour, pas de parallèle.

Le support de cette mosaïque est plus simple que celui de la pièce V, et bien moins habituel : sous le bain de pose, le support est constitué d'une couche unique, épaisse de 10 à 15 cm, d'un mortier très sableux, mis en place à même le rocher.

Mitoyenne de cette pièce, à l'ouest, la salle VIII possède les mêmes caractéristiques que le sol de la pièce VII : en couche unique, le support est épais d'environ 10 à 12 cm en fonction du pendage du rocher et les tesselles sont identiques en dimensions et en provenances à celles du sol 2153.

Très lacunaire, seule une partie de l'angle nord-est du pavement a été conservée (cf. fig. 23).

La bande de raccord est large de 25 cm à l'est et 45 cm au nord ; elle est composée de files de tesselles blanches en pose oblique, limitées de part et d'autre par un filet double blanc. Cependant la même rallonge en tesselles rouge foncé vue dans la pièce VII a été observée au fond (nord) de cette pièce.

Puis, vient une bordure de cinq files noires.

En l'état de conservation du pavement, il est difficile de dire si les éléments de décor situés au-delà de cette bande appartiennent, ou non, à la bordure. Après cinq files blanches et deux noires, une tresse à trois brins se détache sur un fond blanc, les brins offrant une même polychromie (noir/rouge/jaune/blanc/noir).

Est aussi conservée une bande délimitée sur deux côtés par un filet double noir et ornée d'une composition en quadrillage losangé tracée en filet noir. Dans chaque

losange s'inscrit un grand losange alternativement blanc ou noir, souligné d'un filet simple rouge pour les losanges blancs, ou blanc pour les losanges noirs.

La palette de couleurs employée est plus restreinte que pour la mosaïque de la pièce VII : on retrouve l'utilisation du blanc, du noir, du rouge, du bleu et du jaune.

Le mode de construction, d'implantation et de traitement polychromique de ce pavement est semblable à celui du pavement de la pièce mitoyenne.

La mise en œuvre de ces deux mosaïques par un même atelier ne paraît faire aucun doute. De même, doit être attribuée à cet atelier la réparation observée au sud de la pièce V (SL2137) qui met en œuvre des tesselles identiques à celles des mosaïques des pièces VII et VIII.

3.5. L'abandon progressif des îlots (Phases IIIa, IIIb et IIIc)

La partie nord de l'îlot 30 a été la principale source de renseignements pour cette phase. En effet, l'état de conservation des vestiges situés de part et d'autre du *decumanus* secondaire (îlot 31) n'a pas livré de mobilier en place datant cette période. Seule une fosse contemporaine de la cave du XX^e siècle, dans l'angle sud-ouest de la parcelle, a révélé une importante quantité de céramiques de l'Antiquité tardive qui souligne de manière résiduelle la fréquentation du site durant cette période.

La partie nord de l'îlot 30, quant à elle, connaît des dégradations à partir du III^e siècle avec la fin de l'entretien

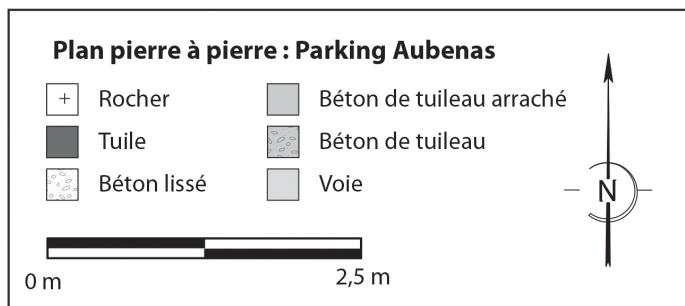
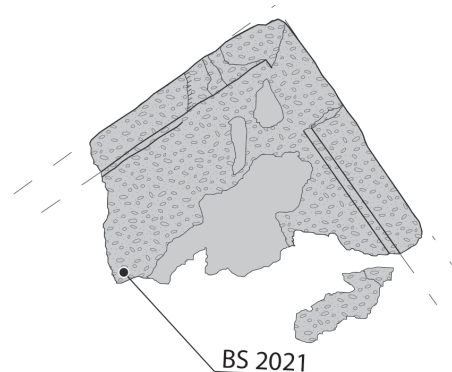


Fig. 19: Plan en pierre à pierre de la terrasse supérieure (Phase IIb).



Fig. 20 : vue du caniveau 2048 se jetant dans le caniveau 2047.



Fig. 21 : vue en coupe de la pièce V avec la superposition du sol 2168 puis du sol 2130.

des canalisations (Phase IIIa), puis une destruction des structures à partir du milieu du III^e siècle (Phase IIIb), pour finir par une phase de fréquentation au V^e siècle (Phase IIIc) qui se traduit par le creusement de fosses de spoliation.

3.5.1. Une absence d'entretien perceptible dès le début du III^e siècle (Phase IIIa)

La terrasse haute n'a pas révélé d'épaisseur stratigraphique suffisante pour documenter cette période. Seuls les fonds du petit bassin (BS2018) et du caniveau 2019 ont révélé un comblement en place (US2079 et US2080).

La terrasse médiane est la mieux documentée par les comblements de l'ensemble des caniveaux de ce secteur ainsi que du bassin 2023 ; ils se sont apparemment faits de manière progressive avec du mobilier datant du début du III^e siècle.

À noter toutefois deux exceptions, les caniveaux qui ont pour fonction de réduire les infiltrations d'eau des pièces I et V²⁸ ont révélé un comblement plus lent et donc plus tardif.

3.5.2. La destruction du site à partir du milieu du III^e siècle (Phase IIIb)

Cette phase est documentée essentiellement par des couches de destruction à base de structures en pierres ou

d'enduits retrouvés sur les sols des pièces et les caniveaux abandonnés. Elle permet d'exclure toute occupation du site au milieu du III^e siècle contrairement à la phase antérieure où les structures bâties se détériorent mais sont toujours en place.

Ces couches ont pour la plupart subi des perturbations contemporaines importantes liées aux terrassements nécessaires à l'implantation de la cave coopérative au XX^e siècle. Elles documentent cette phase de manière très lacunaire.

3.5.3. La spoliation de matériaux à partir de la fin du IV^e siècle (Phase IIIc)

À la suite de la destruction de l'îlot et d'une probable phase d'abandon du site, une série de fosses de récupération va être ouverte en divers endroits et révèle une fréquentation typique de l'Antiquité tardive à Fréjus. À noter qu'aucun tuyau en plomb n'a été découvert sur le site pourtant bien équipé en eau, seul le négatif de la bonde de vidange en plomb du bassin 2023 a pu être identifié indiquant qu'elle fut récupérée durant cette phase.

Par ailleurs, une concentration de fosses au niveau des pièces I et II pourrait être le signe d'une occupation temporaire du site, comme le suggère la présence d'un ensemble monétaire dans le caniveau 2042 = 2044.

28- Ces deux pièces sont pourvues d'un système d'évacuation des eaux d'infiltrations et probablement de nettoyage.

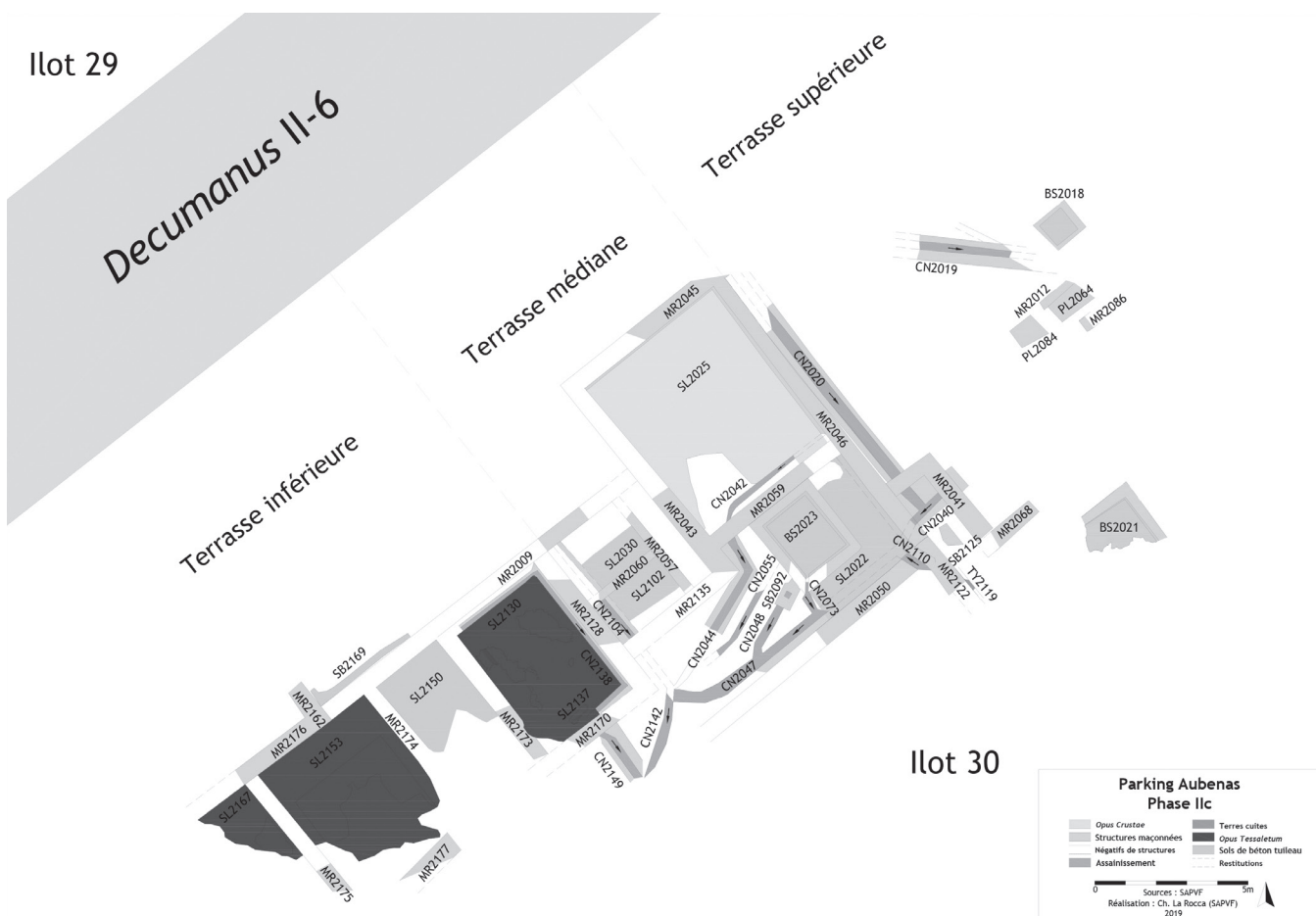


Fig. 22: plan des trois terrasses observées dans l'îlot 30 (Phase IIc).

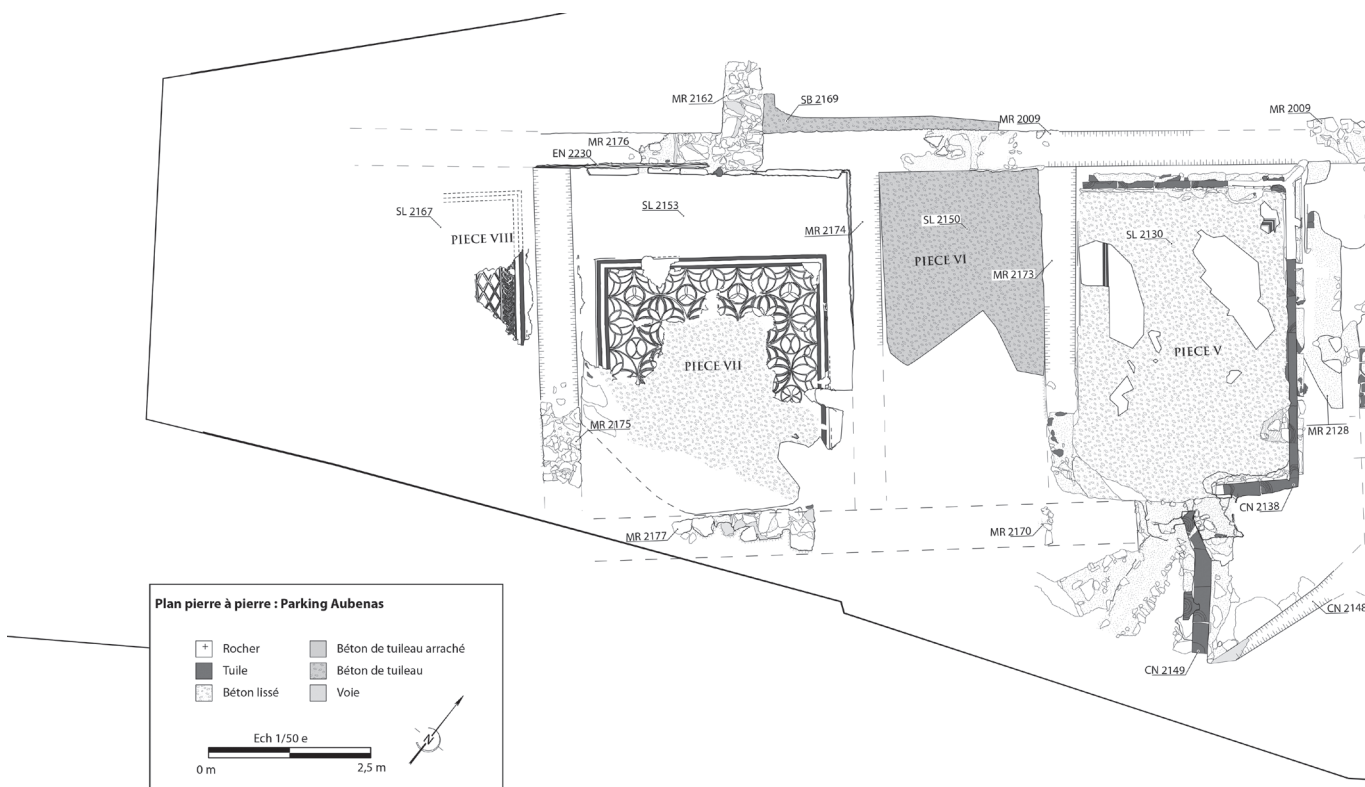


Fig. 23: plan en pierre à pierre de la terrasse inférieure (Phase IIc).

4. Les assemblages de mobilier céramique

(E. Pellegrino)

4.1. Introduction

La fouille effectuée en 2009 a livré une collection conséquente de mobilier à l'échelle de la surface concernée (voir la publication), s'inscrivant dans une fourchette chronologique très large comprise entre l'époque augustéenne (transition I^{er} s. av. J.-C.-I^{er} s. apr. J.-C.) et le règne de Théodose (fin IV^e-début V^e siècle). Cependant, la stratigraphie a permis de mettre en évidence une évolution de l'occupation, sous la forme d'un habitat urbain, essentiellement comprise entre la fin du règne d'Auguste et la fin de l'époque des Sévères.

Sur la dizaine de phases et d'états définis lors de la fouille, on distingue deux ensembles de mobilier particulièrement importants et chronologiquement cohérents, l'un d'époque augustéenne (Phase Ia) et l'autre du début du III^e siècle (Phase IIIa) et deux correspondants aux niveaux subactuels écartés de cette présentation (Phases IVa et IVb). Deux autres ensembles plus modestes sont les témoins d'occupations et de modifications intermédiaires du site au milieu du I^{er} siècle (Phase IIa) et dans le courant du II^e siècle (Phases IIb et IIc). Les deux derniers sont liés à l'abandon du site durant la période de l'anarchie militaire (Phase IIb) et à la spoliation des murs sous le règne des premiers Théodosiens (Phase IIc).

Ces ensembles nous donnent l'occasion d'étudier l'évolution du faciès fréjusiens sur le long terme, du I^{er} au milieu du III^e siècle dans un contexte d'habitat du centre-ville.

4.2. Les assemblages céramiques par phases chronologiques

4.2.1. Phase Ia : un ensemble augustéen tardif

La première phase d'occupation du site du parking Aubenas a livré un mobilier conséquent (fig. 24). Si les amphores y sont mal représentées (10 % du NR et 12 % du NMI), les céramiques culinaires (24 % du NR et 37 % du NMI) et communes (42 % du NR et 29 % du NMI) sont prépondérantes et les céramiques fines sont très nombreuses (24 % du NR et 23 % du NMI).

On comptabilise une quinzaine d'amphores parmi lesquelles les productions du sud de la Gaule sont presque majoritaires (6 ind. sur 13). On reconnaît une amphore massaliète de type Bertucchi 6a, une Dressel 2/4 et quatre individus à fond plat. Les deux premiers objets apparaissent dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. (Bertucchi 1992) et à la fin de ce même siècle (Laubenheimer 1989).

Les productions espagnoles sont représentées par trois individus dont une Haltern 70 et quelques fragments d'amphore de Tarraconaise. On notera encore la présence d'une amphore Dressel 2/4 italique et d'une amphore Rhodienne ou de la Pérée (Lemaître 1995).

Tous les types d'amphores mis au jour dans cette phase sont courants à Fréjus dans les contextes augustéens. On les retrouve pour la plupart au Camp de la Flotte (Brentchaloff 2009) ou à la Butte Saint-Antoine (Rivet 2008). La faiblesse des effectifs interdit de pousser plus loin la comparaison avec des assemblages contemporains.

L'ensemble des céramiques fines est dominé par les céramiques à parois fines (17 ind. sur 25, soit 68 % des céramiques fines) loin devant les sigillées italiques (6 ind., soit 24 %). Le répertoire des premières comprend une majorité de pièces renvoyant entre la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. et l'époque augustéenne et sont originaires d'Italie centrale comme les types Mayet III, Mayet V, Mayet XII (Mayet 1975). L'objet le plus tardif, un gobelet de type Mayet XXIV, apparaît dans la dernière décennie du I^{er} s. av. J.-C. et dure jusqu'au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Les sigillées italiques renvoient à l'époque augustéenne. Si l'assiette de type Consp. 5.2 est antérieure à la dernière décennie du I^{er} s. av. J.-C., la coupe de type Consp. 25.2 est caractéristique du changement d'ère et la coupe de type Consp. 31.1 appartient aux premières décennies du I^{er} s. apr. J.-C. Par ailleurs, on identifie un timbre attribuable au potier *Cneius Ateivs Xanthvs* ayant officié à Pise aux alentours du changement d'ère.

On notera encore la présence de quelques tessons de céramiques à vernis noir probablement résiduels ainsi que de quelques tessons de céramiques dites celtiques (claire peinte) comme sur le site de la Butte Saint-Antoine (Rivet 2008) ou au Camp de la Flotte (Rivet 2009a) dans des contextes contemporains à ceux de la Phase Ia du parking Aubenas²⁹.

En termes d'assemblage, si l'on retrouve à peu près les mêmes catégories de céramiques fines et les mêmes objets dans les niveaux augustéens du parking Aubenas que sur la Butte Saint-Antoine (Rivet 2008) ou au Camp de la Flotte (Genin 2009a et b), la prépondérance des céramiques à parois fines reste une particularité non expliquée.

Les céramiques culinaires sont représentées par trois catégories principales : les céramiques modelées, les céramiques tournées à pâte grise, brune ou sombre, et quelques importations italiques. Les premières sont largement prépondérantes (28 ind. sur 41, soit 68 % des culinaires). Le répertoire comprend une majorité de pots à feu (25 ind.) de forme globulaire à bord évasé ou droit dont un porte un décor gravé avant cuisson, en forme de fers à cheval concentriques. Les autres ustensiles sont peu nombreux. On compte un couvercle conique et deux casseroles ou jattes à languette de préhension. Ces objets trouvent quelques parallèles avec les productions varoises des I^{er} s. av. au début du I^{er} s. apr. J.-C. (Bérato 1993, 2009). On doit toutefois souligner qu'on ne les retrouve ni sur la Butte Saint-Antoine, où les modelées sont relativement nombreuses mais possèdent des profils très différents (Rivet 2008), ni au Camp de la Flotte, où les modelées sont peu nombreuses dans les contextes augustéens (Rivet 2009a). Les céramiques tournées, à pâte grise ou brune, représentent un cinquième des culinaires (9 ind., soit 22 %). Le répertoire entre dans la typologie du Camp de la Flotte où ces dernières représentent le tiers des culinaires dès l'époque augustéenne (Rivet 2009a). Il faut noter qu'elles sont déjà bien représentées sur la Butte Saint-Antoine dans les contextes antérieurs au changement d'ère (Rivet 2008).

29- On signalera un gobelet de type Perichon 16 en situation résiduelle dans les niveaux du III^e siècle avancé (fig. 19.13) sur le site même du parking Aubenas.

Classe	catégorie	type	Observations	NR	bord	complet	anse	fond	panse	NMI	Fig.
amphore	amphore africaine			1						1	
	amphore de Bétique	Haltern 70		1	1					1	25.1
					28	1		1		26	1
	amphore de Tarraconaise			1					1	1	
	amphore gauloise	Dressel 2/4		1	1					1	25.3
					16			1	4	11	4
	amphore indéterminée			40	1			39		1	25.4
	amphore italique	Dressel 2/4		11	1		1		9	1	25.5
	amphore massaliète imp.	Bertucchi 6a		1	1					1	25.6
	amphore orientale	Rhodienne		10	1				9	1	25.7
S/Total				110						13	
fine	campanienne B			2					2	1	
	claire peinte			19				1	18		
	glacurée romaine			1				1		1	
	paroi fine	Mayet 3		4	4					4	26.1
		Mayet 5		5	4				1	4	26.2
		Mayet 12		5	3				2	3	26.3
		Mayet 17		2	2					2	26.4
		Mayet 24		1				1		1	
			décor panier	2					2	1	26.5
				158	2			7	149	2	26.6
	sigillée italique	Consp. 5.2		1	1					1	26.7
		Consp. 25.2		1	1					1	26.8
		Consp. 31.1		1	1					1	26.9
			coupe	3	3					3	26.10-12
			timbre ATEIX	1				1			26.13
				26				2	24		
S/Total			232						25		
culinaire	commune grise/brune	Rivet 2009, fig. 53.2		3	3					3	27.1
		Rivet 2009, fig. 53.5		1	1					1	27.2
		Rivet 2009, fig. 59.32		1	1					1	27.3
			gobelet	3	3					3	27.4
			pot à feu (graffito)	1				1		1	27.5
				23					23		
	commune italique	COM IT 6c		2	1				1	1	27.6
		COM IT 7		2	2					2	27.7-8
				8					8		
	kaolinitique			1					1	1	
		modelée		casserole	4	2				2	2
			couvercle	1	1					1	27.11
			pot à feu	33	25			2	6	25	27.12-19
				148					148		
S/Total			231						41		
commune	claire engobée	Pas. 01.01.010	imitation Lamb. 31	2	1				1	1	28.1
		Pas. 01.01.010		13	11				2	11	28.2-3
			gobelet	2			2			1	
			coupe carénée	1	1					1	28.4
				29				1	28		
	commune calcaire	CL REC 16b		2				1	1	1	28.5
		Pas. 01.01.010		1	1					1	28.6
		Pas. 01.02.010		1	1					1	28.7
		Pas. 02.03.010		1	1					1	28.8
		Pas. 02.04.010		1	1					1	28.9
			couvercle	2	2					2	28.10
			peson	1	1					1	28.11
			pichet	6	5				1	5	28.12-16
			pot	2	2					2	28.17-18
				344			6	12	326		
	imitation de sigillée	Consp. 14.1		3	2				1	2	28.19-20
Consp. 31.1			1	1					1	28.21	
S/Total				412					32		
TOTAL				985						111	

Fig. 24: inventaire du mobilier de la Phase Ia.

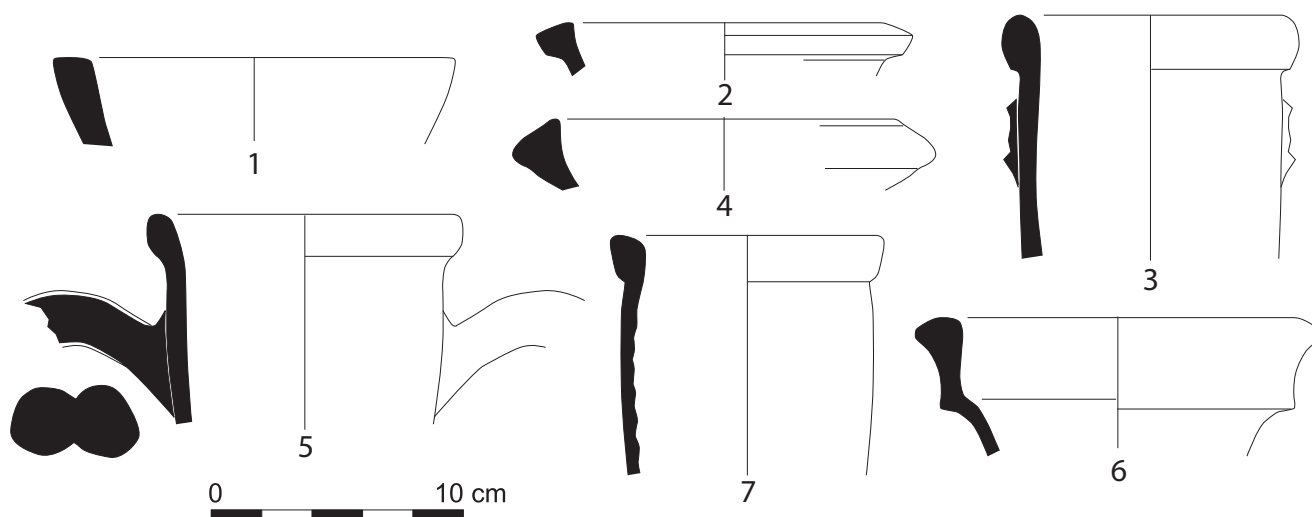


Fig. 25: amphores de la Phase Ia.

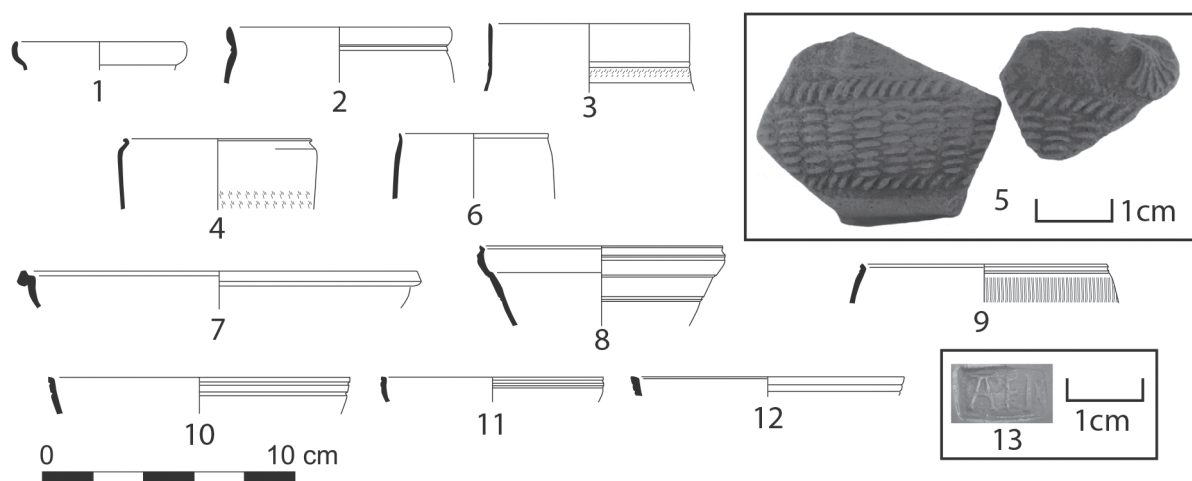


Fig. 26: céramiques fines de la Phase Ia.

Les céramiques culinaires italiques (3 ind.) ne représentent qu'une part limitée des culinaires (7 %). Le répertoire est quant à lui très classique : des plats à lèvre bifide de type COM IT 6c et des couvercles coniques de type COM IT 7 qui s'inscrivent tous deux dans une fourchette plus large du II^e s. av. J.-C. à la fin du II^e s. apr. J.-C. (Bats 1993; Di Giovanni 1996). On les retrouve sur la plupart des sites fréjusiens, notamment dans les contextes augustéens, comme à la Butte Saint-Antoine (Rivet 2008) et au Camp de la Flotte (Rivet 2009a). On remarquera cependant l'absence de marmites et de céramiques à vernis rouge pompéien.

Les céramiques communes non culinaires sont exclusivement représentées par des céramiques à pâte calcaire. Parmi elles, plus de la moitié (17 ind. sur 32, soit 53 % des communes) est recouverte d'un vernis non grésé. Les parois de l'autre moitié sont brutes. À l'intérieur du premier groupe, trois objets se distinguent par la qualité de leur vernis de couleur rouge-orangé, à la fois plus épais et plus homogène que le reste des produits recouvert d'un engobe, mais aussi par son répertoire qui imite assez fidèlement des sigillées italiques de type Consp. 14 et Consp. 31. De tels objets apparaissent dès la fin du I^{er} siècle à Fréjus (Rivet 2002, 2009a et b) dans des quantités limitées.

Le reste des produits engobés (14 ind.) dont la qualité est nettement moindre (verniss moins épais, moins adhérent et de couleur variable...) entre, en grande partie, dans le répertoire des productions locales (Pasqualini 2009) qui est, lui aussi, fortement inspiré par des produits importés à vernis noir (campaniennes) et à vernis rouge (sigillées), comme on l'a souligné depuis longtemps³⁰ (Pasqualini 1998, 2009; Rivet 1996, 2002, 2009a et b). On notera enfin la présence d'une dernière pièce, une coupe, dont la forme et le traitement de surface sont inspirés des campaniennes A, avec un décor en ressaut blanchâtre.

Le répertoire des céramiques à pâte calcaire aux parois brutes renvoie en partie (4 ind. sur 15 céramiques à pâte calcaire) à celui des productions locales du Haut Empire (Pasqualini 2009). La fragmentation de ce mobilier peu normalisé ne permet pas de rattacher la plupart des fragments à des types bien définis par ailleurs, notamment lorsqu'il s'agit de formes fermées (pichets, pots...) qui représentent la moitié des céramiques à pâte calcaire et parois brutes (7 ind.).

30- Lucien Rivet nomme « imitations de sigillées », l'ensemble des productions locales recouvertes d'un engobe (Rivet 1996, 2002, 2009a et b) alors que j'ai tendance à restreindre ce terme aux produits de meilleure qualité. Michel Pasqualini, quant à lui, souligne l'influence des campaniennes et des sigillées sur une partie du répertoire des céramiques communes locales sans toutefois distinguer les produits recouverts d'un engobe et ceux aux parois brutes (Pasqualini 1998, 2009).

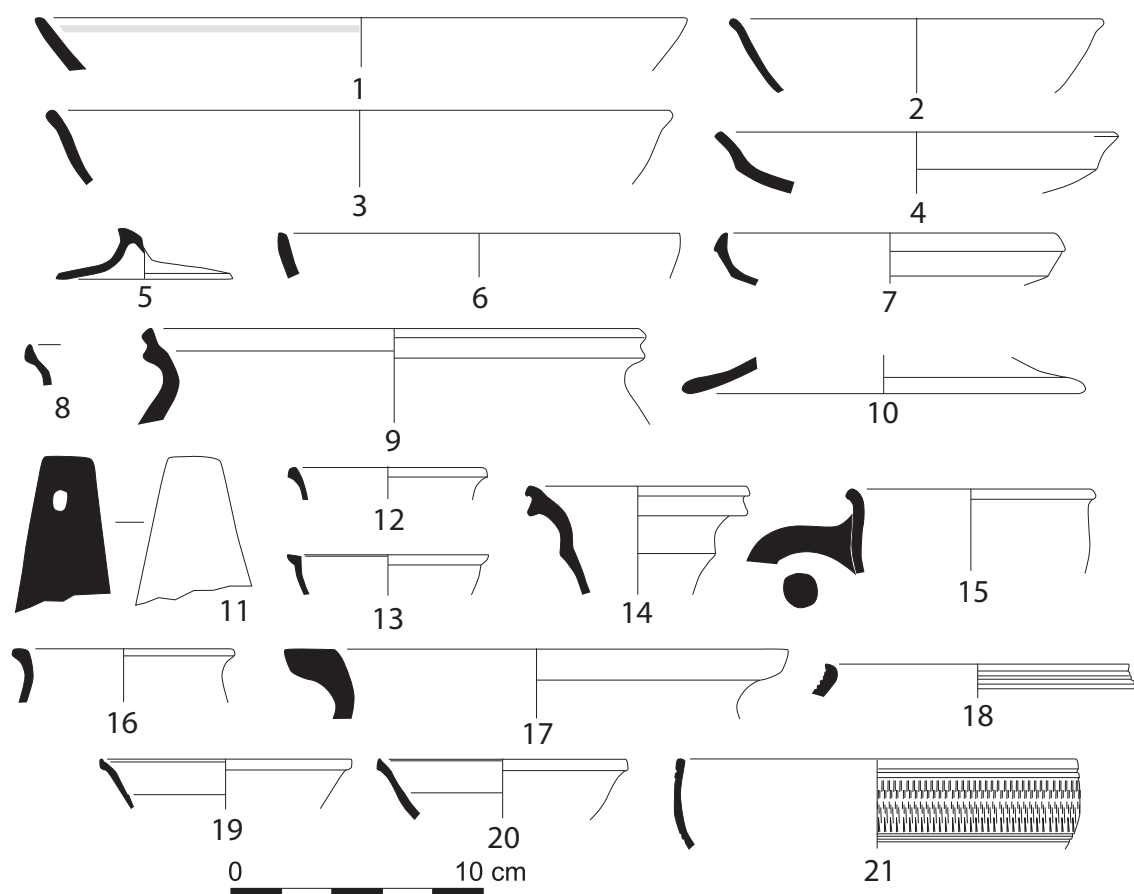


Fig. 28: céramiques communes de la Phase Ia.

l'époque augustéenne, de Tibère ou de Claude. On ne peut donc retenir que trois parois fines, un gobelet Mayet XXXVI/XXXVIII, deux gobelets Marabini XLVI et trois sigillées gauloises de type Drag. 24/25, Drag. 27 et Ritt. 9.

Les céramiques culinaires sont représentées par dix-huit individus. Parmi eux, on reconnaît six objets en céramique à pâte grise ou brune, qui trouvent des parallèles dans le mobilier du Camp de la Flotte à Fréjus, du début du I^{er} siècle (Rivet 2009). Ces derniers semblent résiduels dans ce contexte. C'est aussi le cas de la plupart des modelées (7 ind.) qui appartiennent à la même catégorie que celles mises au jour dans la Phase Ia, ainsi que de deux plats en céramique commune italique. Au contraire, on peut retenir un pot à feu en céramique modelée des Maures, catégorie qui s'impose sur la plupart des sites de Provence orientale entre le I^{er} et le III^e siècle et un plat à feu en céramique à vernis rouge pompéien de type Goudineau 15.

Concernant les céramiques communes non culinaires, on comptabilise dix-sept individus en céramique à pâte calcaire. Seuls deux d'entre eux semblent avoir été recouverts d'un engobe, dont une coupe de type Pas. 01.01.010, caractéristique du début du I^{er} s. apr. J.-C. Parmi les produits en céramique à pâte calcaire aux parois brutes, deux individus entrent dans les typologies des productions locales. Il s'agit de deux mortiers à bord en bandeau de type Pasqualini 01.02.010. Il semble que le second soit une variante précoce de type Rivet 2009a, fig. 76.16b, qu'on trouve notamment dans les phases antérieures au milieu du I^{er} siècle au Camp de la Flotte (River 2009a).

La présence d'une pièce exceptionnelle doit être soulignée. Il s'agit d'un masque dionysiaque appliqué sur une anse bifide et dont la barbe est encore collée au reste de l'épaule d'un vase à pâte calcaire et aux parois épaisses (fig. 32). Cet élément trouve un parallèle avec les masques décorant les anses de grandes situles en céramique mis au jour dans le contexte du premier quart du I^{er} siècle à l'Agora d'Athènes (Robinson 1956). Ces dernières semblent être produites tout au long du I^{er} siècle et éventuellement jusqu'au milieu du II^e siècle dans la région de Cnide (Hayes 2009). À Bérénice en Tripolitaine, des objets semblables, fabriqués dans une argile locale, ont aussi été identifiés dans des contextes flaviens (Riley 1992).

4.2.3. Les Phases IIb et IIc : quelques tessons de céramiques mis en place aux alentours du milieu du II^e siècle

La Phase IIb correspond à une période de réaménagement des îlots d'habitation et la Phase IIc à celle de la mise en place d'une mosaïque (SL2153) située dans le courant du milieu du II^e siècle. Le mobilier mis au jour est très peu important. On ne comptabilise qu'une centaine de tessons dans la Phase IIb (fig. 33) et un seul dans la Phase IIc, un bord de sigillée claire A de type Hayes 8a (fig. 35). Si les individus sont au nombre de vingt-trois dans la Phase IIb, la plupart des catégories sont en fait représentées par des fragments informes, ce qui nuance fortement la pertinence des taux par classes de mobilier notamment en termes d'individus.

Classe	catégorie	type	Observations	NR	bord	complet	anse	fond	panse	NMI	Fig.
amphore	amphore africaine			2					2	1	
	amphore de Bétique	Dressel 12		1	1					1	7.1
		Haltern 70		1	1					1	7.2
				50			1	1	48		
	amphore gauloise	gauloise 4		2	2					2	7.3-4
				31			4		27	1	
	amphore indéterminée			3			2		1	1	
	amphore italique	Dressel 2/4		4	1				3	1	7.5
			5					5	1		
amphore massaliète imp.			3				1	2	1		
S/Total			102							10	
fine	campanienne A			3				2	1	2	
	paroi fine	gobelet d'aco		1					1	1	
		Marabini XLVI		2	2					2	7.6
		Mayet III		2	1			1		1	7.7
		Mayet XXXVI/XXXVIII		1	1					1	7.8
				18					18		
	sigillée gauloise	Drag. 24/25a		1	1					1	7.9
		Drag. 27		1				1		1	
		Ritterling 9		1	1					1	7.10
				8				1	7		
	sigillée italique	Consp. 4.5		1	1					1	7.11
		Consp. 12.2		1	1					1	7.12
		Consp. 14.2		1	1					1	7.13
		Consp. 33		1	1					1	7.14
		Consp. R 1.2		1	1					1	7.15
				3					3		
S/Total			46						15		
culinaire	commune grise/brune	Rivet 2009, fig. 53.1		3	2			1		2	7.16
		Rivet 2009, fig. 55.25		2	2					2	7.17
		Rivet 2009, fig. 53.5		1	1					1	7.18
			cruche	2			1		1	1	
				22					22		
	commune italique	COM IT 6c		19	2				17	2	7.19-20
			6					6			
	kaolinitique			3					3	1	
	modelée		couvercle	3	3					3	7.21
			plat	1				1		1	
			pot à feu	3	3					3	7.22-23
				20				1	19		
	modelée des Maures		pot à feu	2	1				1	1	7.24
				4					4		
VRP	Goudineau 15		4	1			1	2	1	7.25	
S/Total			95							18	
commune	claire engobée	Pas. 01.01.010		1	1					1	8.1
			calice	1	1					1	8.2
				12			1	1	10		
	commune calcaire	CL REC 15		2	2					2	8.3
		CL REC 16		2	2					2	8.4-5
		CL REC 16b		1				1		1	
		Pas. 01.02.010		2	2					2	8.6-7
			amphorette	1	1					1	8.8
			bassin	1					1	1	
			couvercle	2	1			1		1	8.9
			pichet	1	1					1	8.10
			pot	2	2					2	8.11-12
			coupe anse ornementale	1			1			1	8.13
			situle	1			1			1	9
		229			6	7	216				
S/Total			259						17		
TOTAL			502						60		

Fig. 29: inventaire du mobilier de la Phase IIa.

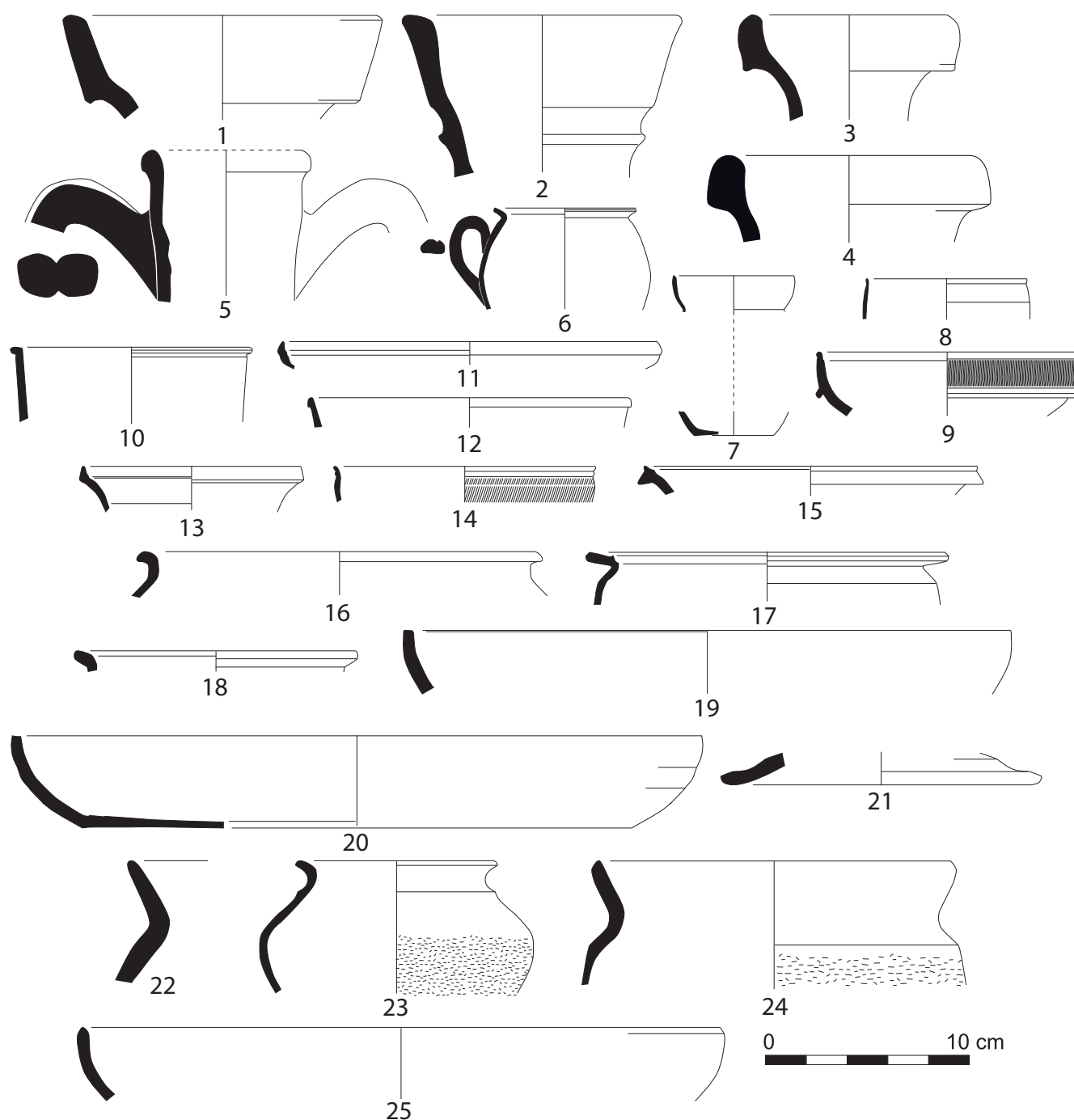


Fig. 30: mobilier de la Phase IIa. 1-5: amphores; 6-15: parois fines; 16-25: céramiques culinaires.

Concernant les amphores, on ne reconnaît que trois produits de Bétique, une Dressel 20 représentée par une anse et deux amphores à saumure représentées par des fonds. Si la première peut tout aussi bien appartenir au I^{er} ou au II^e siècle, les deux autres sont plutôt caractéristiques du I^{er} siècle.

On ne compte que trois tessons de céramiques fines dont un de sigillée italique doit être regardé comme résiduel. C'est aussi le cas de trois des quatre objets en céramiques culinaires identifiés. En effet, les deux modelées, un couvercle et un pot semblent appartenir à la même catégorie que ceux mis au jour dans la Phase Ia, tandis que le pot en céramique grise de type Rivet 2009a, fig. 53.2 est caractéristique du début du I^{er} siècle et n'est plus produit et distribué au-delà du milieu de ce siècle. Au contraire, le pot à feu en céramique à pâte

kaolinique du Verdon apparaît dans le courant du II^e (Pellegrino, Porcher, Valente 2012) et est même, à Fréjus, un marqueur d'occupation de la fin de ce siècle et du suivant. Le contexte le plus ancien dans lequel on en a mis au jour est la Phase Va du site de l'Impasse Turcan, datée du milieu du II^e siècle (Gaucher 2017).

Concernant les céramiques communes, on identifie six objets en céramique à pâte calcaire dont un gobelet aux parois recouvertes d'un engobe et une imitation de sigillée italique de type Consp. 14. Cette dernière qui renvoie à l'époque augustéenne est évidemment résiduelle dans ce contexte. Parmi les produits aux parois brutes, deux individus, une cruche de type Pas. 02.01.010 et un pichet de type Pas. 02.03.010, peuvent être rattachés aux productions locales des I^{er} au III^e siècles.

Classe	catégorie	type	Observations	NR	bord	complet	anse	fond	panse	NMI	Fig.
amphore	amphore africaine			2					2	1	
	amphore de Bétique	Dressel 20		1			1			1	
				46			2	2	42	2	
	amphore gauloise			10			1	1	8	1	
	amphore italique			4					4	1	
	amphore massaliète imp.			1					1	1	
S/Total				64						7	
fine	paroi fine			4					4	1	
	sigillée gauloise			2					2	1	
	sigillée italique			1				1		1	
S/Total				7						3	
culinaire	commune grise/brune	Rivet 2009, fig. 53.2		1	1					1	34.1
				1					1	1	
	grise du Verdon			2	1				1	1	34.2
	kaolinitique			1					1	1	
	modelée		gobelet	1	1					1	
			pot à feu	1	1					1	34.3
				9					9		
	modelée des Maures			1					1	1	
	VRP			1					1	1	
S/Total				18						8	
commune	claire engobée		gobelet	1	1					1	
				5				1	4		
	commune calcaire	Pas. 02.01.010		1	1					1	
		Pas. 02.03.010		1	1					1	34.4
			gobelet	1	1					1	34.5
			pichet	1	1					1	34.6
				43			1	1	41		
	imitation de sigillée	Consp. 14.4		1	1					1	34.7
S/Total				54						6	
TOTAL				143						24	

Fig. 33: inventaire du mobilier de la Phase IIb.

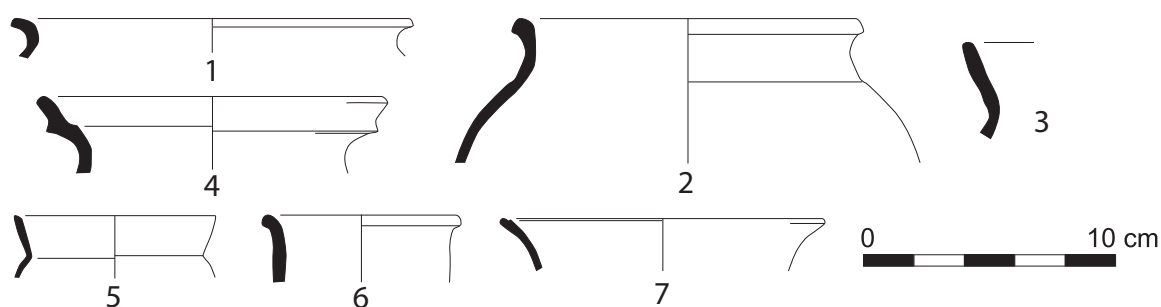


Fig. 34: mobilier de la Phase IIb. 1-3: céramiques culinaires; 4-7: céramiques communes.

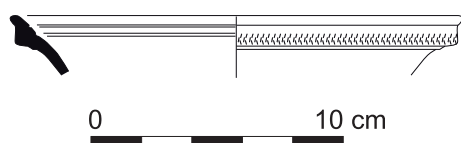


Fig. 35: mobilier de la Phase IIc.

gauloises, notamment de types Dressel 2/4 et gauloise 5 qui ne dépassent pas le I^{er} siècle pour les premières et le milieu du II^e siècle pour les dernières. On ne peut retenir qu'une amphore africaine de type Tripolitaine III, une gauloise 4 et, avec réserve, deux amphores indéterminées dont une à bord mouluré. La faiblesse de cet échantillon interdit tout discours les concernant.

On comptabilise vingt-trois céramiques fines dans la Phase IIIa, mais, comme les amphores, une bonne partie d'entre elles est résiduelle (12 ind. sur 23, soit 52 %). C'est évidemment le cas de quatre des sept parois fines mises au jour qui disparaissent, au plus tard, au début du II^e siècle (Mayet XII, Mayet XXXVII et Mayet XXXVIII). On peut aussi considérer l'ensemble des sigillées gauloises et espagnoles (5 ind.) ainsi que trois sigillées claire A de type Hayes 6a, 8a et 9a, comme des témoins d'une occupation antérieure au milieu du II^e siècle. On ne peut toutefois pas exclure que ces objets essentiellement produits entre la fin du I^{er} siècle et le milieu du II^e siècle ne soient plus en circulation au début de la seconde moitié de ce dernier siècle.

Classe	catégorie	type	Observations	NR	bord	complet	anse	fond	panse	NMI	Fig.	
amphore	amphore africaine	Tripolitaine III		1	1					1	37.1	
				70				1	69			
	amphore de Bétique		bouchon d'amphore	1	1					1	37.2	
				18			1		17	1		
	amphore de Tarraconaise			1					1	1		
	amphore gauloise	Dressel 2/4		1			1			1		
		gauloise 4		3	1					1	37.3	
		gauloise 5		2	2					2	37.4	
				192	1		3	2	188	1	37.5	
	amphore indéterminée			2	1		1			2	37.6	
amphore italique			1					1	1			
S/Total				292						12		
fine	claire A	Hayes 8a		1	1					1	37.7	
		Hayes 9a		1	1					1	37.8	
		Hayes 9b		1	1					1	37.9	
		Hayes 14a		1	1					1	37.10	
		Hayes 14b		2	2					2	37.11	
		Hayes 6a		1	1					1	37.12	
		Salomonson 1969, fig. 16		1	1					1	37.13	
				12				5	7			
	claire B	Desbat 3		1	1					1	37.14	
		Desbat 8		1	1					1	37.15	
		Desbat 24/25		1	1					1	37.16	
				8				2	6			
	glaçurée romaine			1					1	1		
	paroi fine	Marabini LXVIII		3	3					3	37.17	
		Mayet XII		1				1		1		
		Mayet XXXVII		3	1				2	1	37.18	
		Mayet XXXVII/XXXVIII		1	1					1	37.19	
		Mayet XXXVIII		1	1					1	37.20	
				10					10			
	sigillée gauloise	Drag. 35		1	1					1		
		Drag. 18	fond timbré illisible	1				1		1		
		Riterling 8b		1	1					1	37.21	
				8	1			2	5	1	37.22	
	sigillée espagnole	Drag. 37		1	1					1	37.23	
S/Total				63						24		
culinaire	africaine de cuisine	Hayes 23b		3	3					3	38.1	
		Hayes 181b		5	3			1	1	3	38.2	
		Hayes 196		9	5				4	5	38.3-4	
		Hayes 197		1	1					1		
				19				4	15			
	commune brune/grise		pot à feu	1				1		1		
				12			1	2	9	2		
	commune italique	COM IT 7		4	4					4	38.5	
	commune levantine		pot à feu	1	1					1	38.6	
	commune égéenne		cruche	4	1		1		2	1		
			pot à feu	7	4				3	4	38.7-9	
	grise du Verdon			21				3	18			
	kaolinitique		cruche	4				1	3	1		
	modelée des Maures		casserole	3	3						3	38.10-11
			plat	10	9				1	9	38.12-13	
			pot à feu	12	7			2	3	7	38.14-16	
				39				5	34			
	VRP		Goudineau 33	7	4				3	4	38.17-18	
				2					2			
	S/Total				164						49	

Classe	catégorie	type	Observations	NR	bord	complet	anse	fond	panse	NMI	Fig.
commune	claire engobée	Pas. 01.01.040		4	4					4	39.1-2
		Pas. 01.01.080		4	4					4	39.3-5
			imitation Desbat 1	1	1					1	39.6
			imitation Desbat 15/19	1	1					1	39.7
			imitation Desbat 66a	1	1					1	39.8
			cruche	2	2					2	39.9
			gobelet	1	1					1	39.10
	commune africaine			51			3	11	37		
		Uzita 2		1	1					1	39.11
	commune calcaire	CL REC 16f/g		2					2	2	
		Pas. 01.02.010		2	2					2	39.12
		Pas. 01.03.013		1	1					1	39.13
		Pas. 01.03.021		1	1					1	39.14
		Pas. 01.04.010		2	2					2	39.15
		Pas. 02.03.010		5	4				1	4	39.16
		Rivet 2009, fig. 76.18		1	1					1	39.17
			bassine	5	5					5	39.18
			coupe	2	1				1	1	39.19
			coupe à bord en bourelet	1	1					1	39.20
			cruche	2	2					2	39.21-23
			imitation Marabini 68	1	1					1	39.24
			opercule	1	1					1	39.25
			pichet	13	13					13	39.26-34
			pot	1	1					1	
			unguentarium	1				1		1	
			vase ornemental	1					1	1	
				461	1		6	20	434	1	
	commune calcaire rhodanienne	Leblanc 2007, variante B		1	1					1	39.35
	imitation de sigillée	Consp. 14		1	1					1	39.36
S/Total				571						58	
TOTAL				1090						143	

Fig. 36: inventaire du mobilier de la Phase IIIa.

Cependant, les seules pièces caractéristiques de la fin du II^e et du début du III^e sont les trois gobelets de type Marabini LXVIII, des sigillées africaines de type Hayes 9b, Hayes 14 et un plat à marli à décor en relief moulé de type Salomonson 1969, fig. 16 ainsi que trois sigillées claires B de type Desbat 3, Desbat 8 et Desbat 24/25.

Les céramiques culinaires sont bien représentées. Parmi elles, on peut réellement considérer comme résiduels trois pièces en céramiques tournées à pâte grise, brune ou sombre et un individu en céramique kaolinitique de la Drôme, soit en tout 8 % des culinaires.

L'ensemble des pièces restant est dominé par deux catégories, les modelées des Maures (19 ind. sur 49, soit 39 % des culinaires) dont une majorité de plats et de pots à feu et les africaines de cuisine (12 ind., soit 24 %) dont des plats Hayes 23b et Hayes 181, des couvercles Hayes 196 et une marmite Hayes 197. Les autres catégories arrivent bien derrière, notamment les céramiques à pâte kaolinitique du Verdon (4 ind. soit 8 %) exclusivement représentées par des pots, des produits italiques (8 ind. soit 16 %) dont quatre couvercles et quatre plats en céramique à vernis rouge pompéien de type Goudineau 33 et deux céramiques communes orientales (4 %) d'origine levantine et égéenne.

Concernant les produits italiques les couvercles de type COM IT 7 dans la nomenclature du DICOCER (Bats 1993) et les plats à vernis rouge pompéien de type Goudineau 33

(Goudineau 1970) sont encore produits en Campanie au III^e siècle (Di Giovanni 1996; Chiosi 1996).

Les céramiques communes non culinaires sont presque exclusivement représentées par des céramiques à pâte calcaire. Parmi elles, on comptabilise plus d'un quart de produits recouvert d'un engobe (14 ind. sur 58, soit 24 % des céramiques communes) dont le répertoire entre en grande partie (8 ind.) dans celui des productions régionales (Pasqualini 2009). Il faut aussi noter la présence de deux imitations de sigillées claires B de type Desbat 1 et Desbat 15 ou 19, ainsi que d'une imitation de sigillée de type Consp. 14. Cette dernière est bien évidemment résiduelle dans ce contexte.

Les céramiques à pâte calcaire aux parois brutes sont les plus nombreuses (43 ind. soit 74 % des communes). Là encore, on reconnaît une partie du répertoire des productions régionales (Pasqualini 2009). On peut s'interroger sur la nature résiduelle ou non de ce mobilier pléthorique. En effet, si les différentes études sur le sujet ont permis de situer cette catégorie dans une fourchette large comprise entre le I^{er} s. av. J.-C. et le III^e s. apr. J.-C., dans le détail, on peut dater l'apparition de tel ou tel type, mais pas préciser la durée de leur diffusion (Pasqualini 1993, 1998, 2009; Rivet 2009a...). Si l'on se fonde sur l'exemple de rares « ensembles clos » ou censés ne pas contenir de mobilier résiduel, comme le remplissage du bac à chaux de la place Formigé daté de la fin du II^e-début du III^e siècle (Rivet 2009a),

on constate la présence d'une partie limitée du répertoire des productions locales, différent de celui des niveaux du milieu du I^{er} siècle dans la maison de l'atrium fleuri (Rivet 2010) par exemple. On se risquera à considérer comme résiduel deux mortiers de type Pas. 01.02.010 dans ce contexte tardif. Pour terminer, on notera la présence de deux pièces importées : une bassine africaine de type Uzita 2a datée du II^e et du début du III^e siècle (Bonifay 2004) et un mortier à lèvres pendante. Ce dernier apparaît dans le répertoire des productions locales de basse Provence défini par M. Pasqualini (1993, 1996, 2009). Cette forme est pourtant très rare et n'est attestée sur aucun lieu de production de Provence orientale. Le seul indice d'une production provençale se situe sur le site de Puyloubier, dans les Bouches-du-Rhône (Laubenheimer *et al.* 1984). On peut toutefois faire un parallèle avec les mortiers à lèvres pendante, très courants dans les contextes du milieu du I^{er} siècle au III^e siècle à Vienne, en Isère (Leblanc 2007) et produits en masse à Aoste, dans la même région (Laroche, Buccur 1987). Si une origine rhodanienne est probable, sa qualité de produit importé est certaine.

4.2.5. La Phase IIIb : un ensemble du début de l'anarchie militaire

La Phase IIIb a livré un ensemble de mobilier quantitativement comparable à celui de l'état précédent (fig. 40). Les taux d'amphores (44 % du NR et 18 % du NMI) et de céramiques fines (8 % du NR et 19 % du NMI) sont beaucoup plus élevés que dans les phases et états précédents, aux dépens des céramiques culinaires (9 % du NR et 30 % du NMI) et des communes (39 % du NR et 34 % du NMI). Ces changements sont liés à la nature du recouvrement par colluvionnement d'un site qui n'est plus occupé à cette époque.

La presque totalité des amphores mises au jour dans la Phase IIIb sont résiduelles (17 ind. sur 26, soit 69 % des amphores). Dans ce contexte postérieur aux Sévères, on ne peut retenir que cinq amphores africaines de type 1, Tripolitaine III et Keay XLI, une Dressel 20f ou 20g, ainsi qu'une amphore de type gauloise 4. Le reste renvoie aux états antérieurs. On notera l'importance des amphores de Bétique (5 ind.) et particulièrement des amphores à huile renvoyant entre l'époque augustéenne et tibérienne (une Dressel 20a), mais surtout entre le II^e siècle et le début du III^e siècle (Dressel 20e).

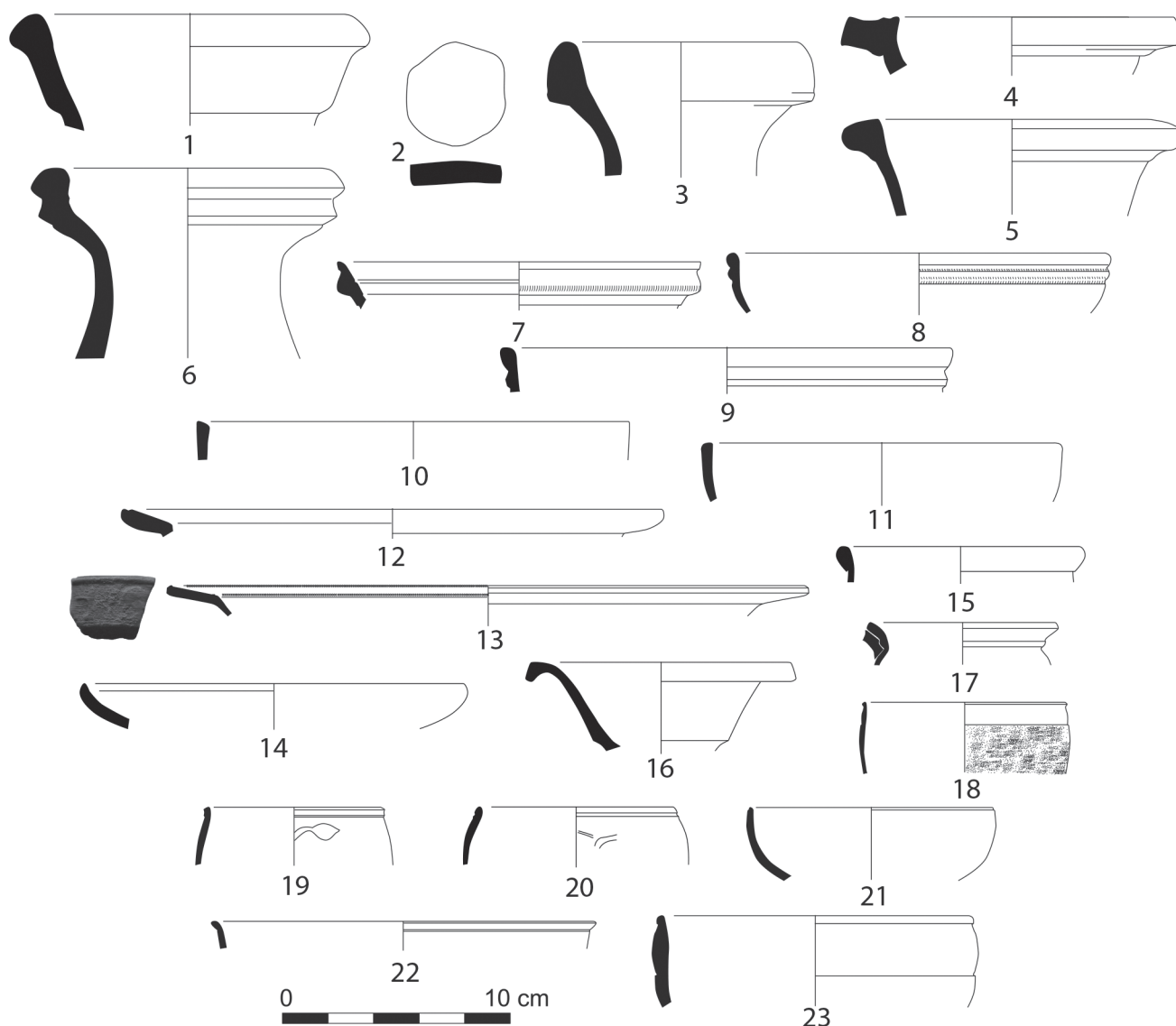


Fig. 37: mobilier de la Phase IIIa. 1-6: amphores; 7-23: céramiques fines.

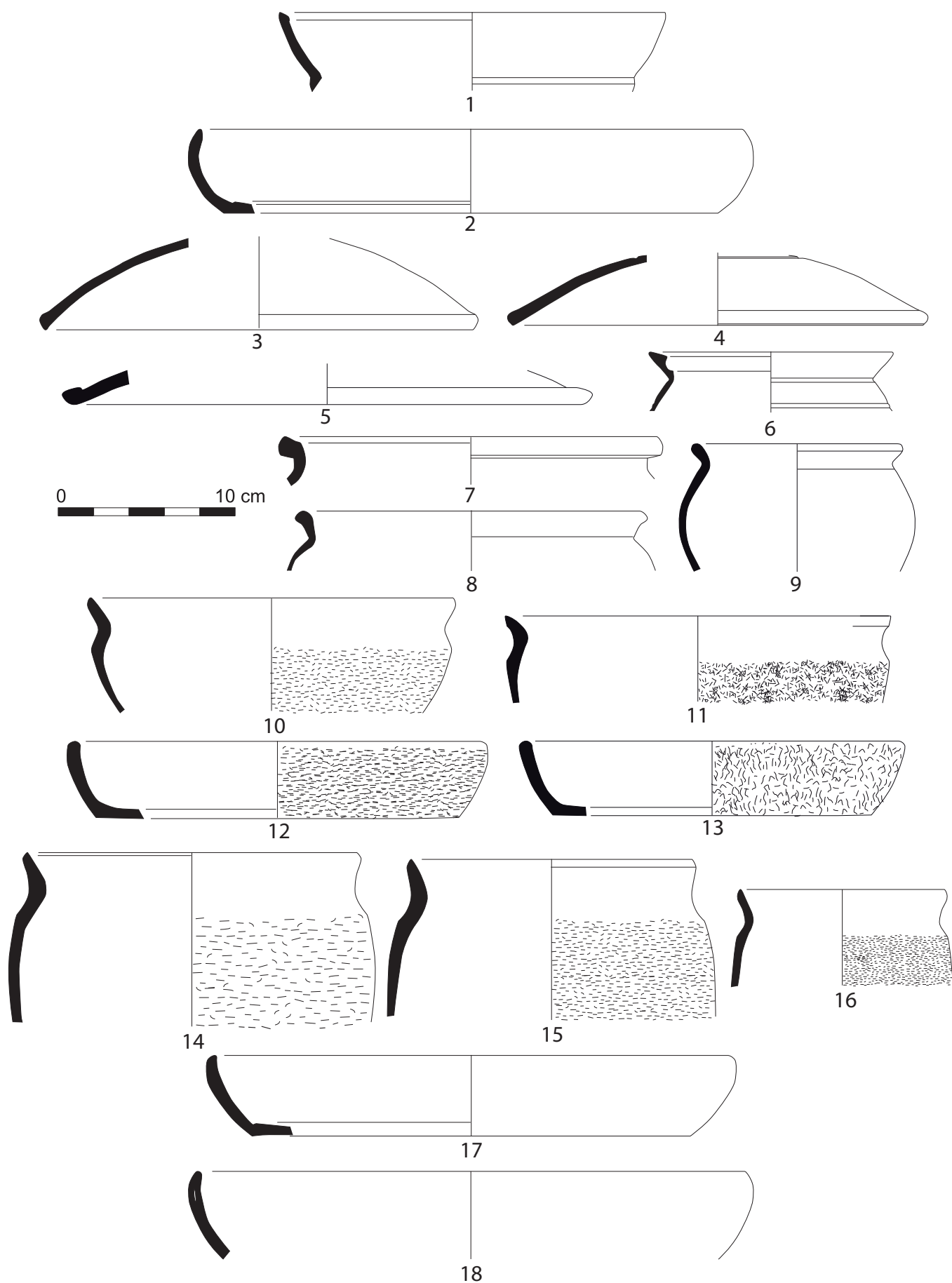


Fig. 38: céramiques culinaires de la Phase IIIa.



Fig. 39: céramiques communes de la Phase IIIa.

Les céramiques fines sont, elles aussi, pour la plupart résiduelles (18 ind. sur 28, soit 62 % des céramiques fines). Parmi les objets retenus, on compte six sigillées claires B de type Desbat 3, Desbat 8, Desbat 15, Desbat 66 et Desbat 68 pour quatre africaines seulement, dont deux sigillées claires A de type Hayes 14 et Hayes 17 et une claire C de type Hayes 45. L'importance des premières a déjà été soulignée dans le contexte sévérien où elles sont presque aussi nombreuses que les produits africains.

La part des céramiques culinaires résiduelles reste élevée, mais, apparemment, dans des proportions moindres que les amphores et les céramiques fines (16 ind. sur 43, soit 37 %). Sur l'ensemble des pièces restant (27 ind.), on trouve une majorité de produits africains (13 ind.) et à peu près autant de modelées des Maures que de céramiques à pâte kaolinitique du Verdon (6 ind.). Concernant les trois catégories, on note la présence des mêmes types que dans les contextes sévériens, à savoir, les plats Hayes 23b et Hayes 181, les couvercles Hayes 196 et les marmites Hayes 197 en africaine de cuisine ; des casseroles, des plats et des pots à feu sans préhension en céramique modelée des Maures ; des pots à feu et quelques couvercles en céramique à pâte kaolinitique du Verdon.

Dans ces contextes du III^e siècle avancé, on peut faire les mêmes remarques que dans l'état précédent à propos des africaines de cuisine et des modelées des Maures : il est très probable qu'une bonne partie d'entre elles soient des pièces rapportées, renvoyant aux occupations antérieures du site, faussant la représentativité de chacune d'elles, dans ce contexte. On notera, malgré tout, la progression des céramiques à pâte kaolinitique du Verdon.

Les céramiques communes non culinaires sont d'autant plus nombreuses que, sauf exception, il est impossible de déterminer la part des pièces résiduelles ou rapportées dans ce contexte, compte tenu de la durée de production de la plupart des types appartenant aux catégories locales. Comme dans les états antérieurs, le rapport entre les pièces recouvertes d'un engobe (18 ind. soit 38 % des communes) et des pièces aux parois brutes (30 ind. soit 63 %) est en faveur des secondes. Le répertoire des deux catégories évolue assez peu comparé à celui de la Phase IIIa, bien qu'il faille remarquer que les pièces entrant dans la typologie des productions locales sont, dans les deux cas, plus importantes que par le passé (17 ind. sur 18 en céramique à pâte claire engobée ; 13 ind. sur 30 en céramique aux parois brutes).

4.2.6. La Phase IIIc : des traces de fréquentation sous les premiers Théodisiens

La Phase IIIc est une période de récupération de matériaux datée de la transition entre le IV^e et le V^e siècle. Si le mobilier mis au jour est conséquent (fig. 43), il s'agit en très grande majorité de céramiques résiduelles renvoyant aux différentes périodes d'occupations antérieures. Parmi les amphores, les rares témoins de la fréquentation tardive du site se limitent à une africaine de type Keay 36 et à un bord d'amphore de type LRA2a originaire de la mer Égée. Ces deux objets apparaissent dans le courant du IV^e et circulent durant tout le V^e siècle.

Parmi les céramiques fines, on reconnaît deux fonds de DSP datant du V^e siècle et de deux sigillées claires D de

type Hayes 61a/b3 diffusés dans les deux premiers tiers du V^e siècle (Bonifay 2004) et un bol de type Hayes 70 qui apparaît à la fin du IV^e et dure jusqu'au milieu du V^e siècle (Hayes 1972). On peut ajouter à cette liste deux céramiques plus anciennes : un bol de type Hayes 15 qui renvoie entre le milieu du III^e et le IV^e siècle (Bonifay 2004) et trois plats en sigillée claire C de type Hayes 50a, contemporain du précédent (Hayes 1972). Pourtant, on retrouve ces mêmes types sur le site du n° 42 de l'avenue du XV^e corps, à Fréjus même, dans un contexte de la transition entre le IV^e et le V^e siècle (Pellegrino 2011).

Concernant les culinaires, on note la présence d'un pot à feu en céramique brune que l'on peut rapprocher des productions dites liguro-provençales courantes sur les différents sites fréjusiens dès la fin IV^e-début V^e comme au n° 42 de l'avenue du XV^e corps, mais aussi à la porte d'Orée jusqu'au VI^e siècle (Béraud *et al.* 1991). Tous les autres objets semblent résiduels. On peut s'interroger sur la résidualité des céramiques à pâte kaolinitique du Verdon et des modelées des Maures mises au jour dans ce contexte. Parmi les céramiques communes non culinaires, en dehors des types déjà présents dans les contextes plus anciens et pour la plupart résiduels ici, on voit apparaître une nouvelle forme représentée par quatre individus. Il s'agit d'une coupe à paroi droite, terminée par une lèvre en amande. Son profil peut être rapproché de celui de coupes en sigillée claire B ou luisante, bien que leurs parois soient brutes. Des objets semblables sont présents dans les niveaux contemporains du n° 42 de l'avenue du XV^e corps, bien qu'ils apparaissent déjà dans d'autres contextes fréjusiens aux III^e-IV^e siècles, notamment dans le secteur de la cathédrale (Rivet 2010).

4.3. Les lampes

On compte plus d'une centaine de fragments de lampes à huile inégalement répartis dans les différentes phases du site (fig. 45³¹). La Phase Ia, d'époque augustéenne, a livré une vingtaine de fragments, mais on distingue moins d'une dizaine d'individus. Cinq d'entre eux peuvent être considérés comme appartenant au type Deneauve IV. Ces derniers sont trop fragmentés pour que l'on puisse déterminer clairement la variante précise à laquelle ils appartiennent. Ils renvoient donc entre l'époque augustéenne et flavienne. Un autre tessou de lampe se distingue dans le lot. Il s'agit d'un fragment de réservoir et du départ du bec d'une lampe décoré d'une tête d'oiseau. Le réservoir est limité par un galon cloisonné. On reconnaît une lampe de type Dressel 4 datant du dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. à la première décennie du I^{er} s. apr. J.-C. L'absence de tresse autour du médaillon central semble indiquer qu'on a affaire à une variante antérieure au changement d'ère (Bussière 2000, 5).

La Phase IIa, datée du milieu du I^{er} siècle, a livré peu de choses. On y reconnaît pourtant encore une lampe Deneauve IV, sans qu'il soit possible d'être plus précis. Au contraire dans le comblement d'un caniveau de la Phase IIb, deux anses et deux gros fragments de lampes sont

31 - Dans le tableau n'apparaissent que les fragments de lampes présentes dans les Phases I à III. Sont exclues les lampes ou fragments présents dans les phases postérieures de l'époque contemporaine ou perturbées par les bâtiments agricoles du début du XX^e siècle.

Classe	cat��gorie	type	Observations	NR	bord	complet	anse	fond	panse	NMI	Fig.
amphore	amphore africaine	Africaine Ia		2	2					2	41.1
		Tripolitaine III		2	2					2	41.2-3
		Keay XLI		1	1					1	41.4
				102			2	2	98		
	amphore de B��tique	Dressel 20a		1	1					1	
		Dressel 20d/e		1	1					1	
		Dressel 20e		1	1					1	41.5
		Dressel 20f		2	1				1	1	
		Dressel 7/11		1	1					1	
		Dressel 20		2			2				
			saumure	105			5	2	98	2	
	amphore de Tarraconaise	Dressel 2/4		10			2	2	6	2	
	amphore gauloise	Dressel 2/4		1			1			1	
		gauloise 2		4	3				1	3	
		gauloise 4		1	1					1	
		gauloise 5		3	3					3	
				284			20	6	258		
	amphore ind��termin��e			4	1		1	2		2	41.6
	amphore italique	Dressel 2/4		21	1		2		18	1	
	amphore massali��te	Bertucchi 7		2	1				1	1	
				5			1		4		
S/Total				555	20		36	14	485	26	
fine	claire A	Hayes 8a		1	1					1	
		Hayes 9a		1	1					1	
		Hayes 14b		1	1					1	
		Hayes 17		1	1					1	
				14				1	13		
	claire B	Desbat 3		2	1				1	1	41.7
		Desbat 8		2	1			1		2	41.8
		Desbat 15		1	1					1	41.9
		Desbat 66a		1					1	1	
		Desbat 68		1	1					1	41.10
				3					3		
	claire C	Hayes 45		2	1				1	1	41.11
				3				2	1		
	claire peinte	Perichon 16		1	1					1	41.12
	paroi fine	Marabini LXVIII		1	1					1	
		Mayet V		1	1					1	
		Mayet XII		1	1					1	
		Mayet XXXVI		1	1					1	
		Mayet XXXVIIIb		3	1				2	1	
				22	1			3	18	1	
	sigill��e gauloise	Drag. 18a		1	1					1	
		Drag. 30b		1	1					1	
		Drag. 37b		3	2				1	2	
				25				2	23		
	sigill��e italique	Consp. 12.1		1	1					1	
		Consp. 12.4		1	1					1	
		Consp. 14		1	1					1	
		Consp. 20		1	1					1	
		Consp. RI 1.2		1					1	1	
		Vindonissa 13		1	1					1	
				2				1	1		
S/Total				101	25			10	66	28	

Classe	catégorie	type	Observations	NR	bord	complet	anse	fond	panse	NMI	Fig.
culinaire	africaine de cuisine	Hayes 23b		2	2					2	41.13
		Hayes 181		1	1					1	
		Hayes 196		8	8					8	41.14
		Hayes 197		2	2					2	41.15
				14					14		
	commune brune/grise	coupe		1	1					1	
		couvercle		1	1					1	
		cruche		1	1					1	
		pot à feu		6	5			1		5	
				13					13		
	commune italique	COM IT 7		2	2					2	
				7					7		
	grise du Verdon	couvercle		2	2					2	41.16
		gobelet		1	1					1	
		pot à feu		4	3				1	3	41.17-18
				11				3	8		
	kaolinitique	goudineau 1		3	2				1	2	
		Kaol 14		1	1					1	41.19
		gobelet		1	1					1	
				14				1	13		
	modelée	pot à feu		2	2					2	
				4					4		
	modelée des Maures	casserole		2	2					2	41.20-21
		plat		3	3					3	41.22
		pot à feu		2	2					2	
	VRP			6				1	5	1	
S/Total				115	42			6	66	43	
commune	claire engobée	Pas. 01.01.010		3	3					3	
		Pas. 01.01.040		9	8				1	8	42.1
		Pas. 01.01.060		2	2					2	
		Pas. 01.01.080		1	1					1	
		Pas. 01.02.010		3	3					3	
		coupe		1	1					1	
				24				3	21		
	commune africaine			2					2	1	
	commune calcaire	Pas. 01.02.010		2	2					2	
		Pas. 01.03.010		2	2					2	42.2
		Pas. 01.03.021		1	1					1	42.3
		Pas. 01.04.010		2	2					2	
		Pas. 02.03.010		4	4					4	42.4
		Pas. 01.01.080		1	1					1	
		bassin		1	1					1	42.5
		coupe		5	4				1	4	42.6-7
		coupelle		1	1					1	42.8
		cruche		5	4				1	4	
		opercule		1	1					1	
		pot		4	4					4	
		stockage		1				1		1	
		vasque		1	1					1	
				425			15	25	385		
	commune calcaire rhodanienne	Leblanc 2007, variante		1	1					1	
	verniss noir	cruche		1	1					1	42.9
S/Total				503	48		15	29	411	50	
TOTAL				1273						147	

Fig. 40: inventaire du mobilier de la Phase IIIb.

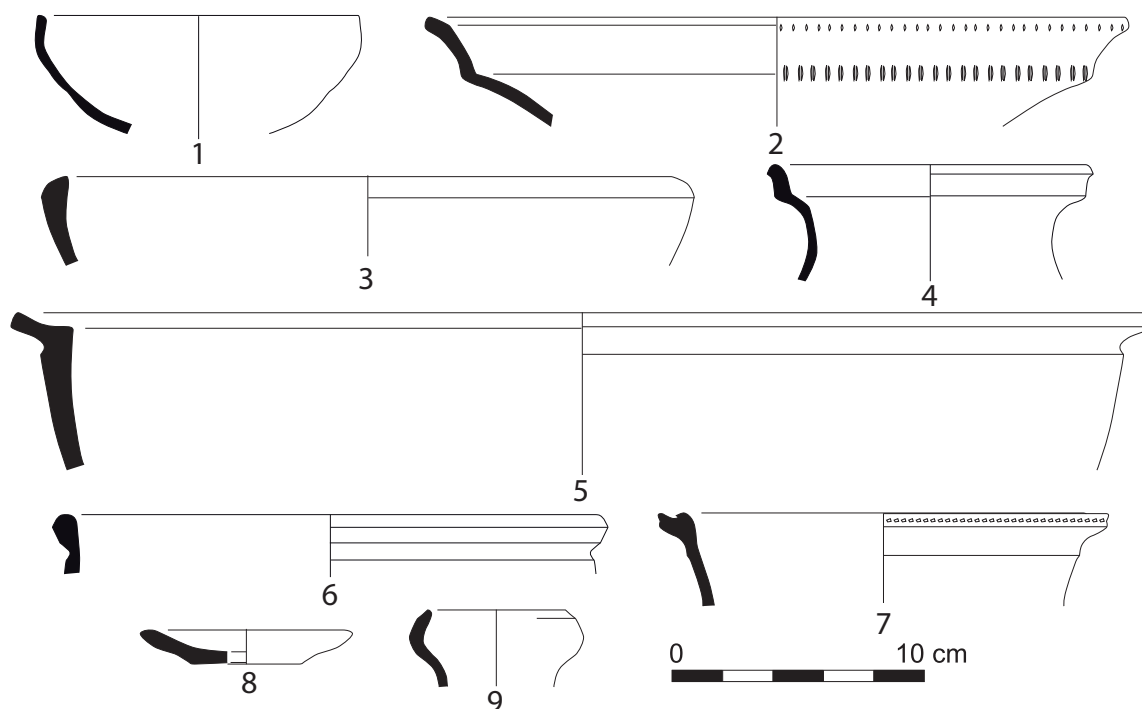


Fig. 42: céramiques communes de la Phase IIIb.

Le premier renvoie à un potier italien *C. Atilius Vestalis* ayant produit entre l'extrême fin du I^{er} et le milieu du II^e siècle, le deuxième à l'atelier italien de *C. Clodius Successus* possédant des succursales en Afrique contemporain du précédent (Bailey 1980, 91 et 93). Le troisième, enfin, renvoie à un potier africain, *Junius Alexis*, ayant officié au II^e siècle (Bussièrre 2000, 222).

Une autre lampe de même forme générale pose quelques problèmes. Son bec n'est pas rond mais cordiforme, ce qui permet de l'apparenter au type VIII de la typologie de Jean Deneauve et au type D IX 2 de celle de Jean Bussièrre. Ce dernier la date de la fin du II^e au début du III^e siècle (Bussièrre 2000, 104), or elle possède un timbre en creux sur le fond qui renvoie au potier *Justus* ayant produit en Cyrénaïque entre l'extrême fin du I^{er} et le milieu du II^e siècle (Bailey 1988, 98).

On note encore la présence de trois lampes à canal (*firmalampen*) italiennes. La première n'est représentée que par le sommet du réservoir, la deuxième, au bec court, se rattache au type Bussièrre C VII.1a ou Bailey N groupe IV et la troisième est représentée par un timbre en relief qui renvoie au potier *Fortis*. Tous ces objets sont produits entre l'extrême fin du I^{er} et le milieu du III^e siècle (Bailey 1980, 96 et 275).

Deux autres fragments de lampes appartenant à des objets non identifiés ont encore été mis au jour. Il s'agit d'abord de deux fonds de lampes portant des marques imprimées en creux lacunaires. Le premier porte les lettres LAC... et le deuxième la lettre I.

Le dernier fragment est un goulot tronconique de lampe tournée en céramique à pâte calcaire. La trace d'une anse arrachée est présente à la base du goulot.

Dans la Phase IIIb, postérieure à l'époque des Sévères, on signale un fragment de lampe à oreille que l'on peut rattacher au type Deneauve V E ou G qui semble dater entre

le règne de Claude de Trajan (Bailey 1980, 233) ainsi qu'un fragment appartenant à un individu de type Deneauve IV ou V. Ces deux objets sont bien évidemment résiduels ici. Ce n'est pas le cas d'une autre lampe de type Deneauve VIIa/VIIc à bandeau lisse que l'on trouvait déjà dans l'état précédent et d'un fragment de lampe à bandeau lisse, à médaillon central souligné par un rang d'oves en creux que l'on peut rattacher au type Deneauve VII et une lampe à canal et long bec que l'on identifie au type Dressel 5 ou Bailey N groupe III produite jusqu'au milieu du III^e siècle. On signalera un dernier fragment de lampe à canal dans la Phase IIIb résiduel dans ce contexte de l'Antiquité tardive.

4.4. Réflexions sur les assemblages de céramiques du site du parking Aubenas

Si le site du parking Aubenas est occupé depuis le changement d'ère jusqu'au milieu du III^e siècle, seuls les ensembles d'époque augustéenne (Phase Ia) et du début III^e siècle (Phase IIIa) sont réellement pertinents. En effet, les états intermédiaires (Phase IIa, IIb et IIc) ont livré des quantités de mobilier trop peu importantes et en majorité résiduelles. C'est aussi le cas des états les plus tardifs (IIIb et IIIc), bien que les quantités de mobilier soient plus conséquentes.

Concernant la répartition des céramiques par classe de mobilier (fig. 47) sur l'ensemble du site, hors phases subactuelles, on constate la faiblesse des amphores, qui ne représentent pas plus de 15 % du NMI, la prépondérance des culinaires et des communes (66 % du NMI) et la relative importance des céramiques fines (20 % du NMI). Ces taux sont très proches de ceux atteints en moyenne à Fréjus (Excoffon *et al.* 2011b, fig. 33)³², mais très différents de

32-Sur l'ensemble des 10 sites fréjusiens fouillés récemment, la part des amphores n'atteint pas les 16 % du NMI, les céramiques fines les 22 % et les céramiques culinaires et communes les 62 %.

Classe	catégorie	type	Observations	NR	bord	complet	anse	fond	panse	NMI	Fig.	
amphore	amphore africaine	Keay 36		1	1					1	44.1	
				14			3	2	9	1		
	amphore de Bétique	Dressel 7/11		1	1					1		
		Haltern 70		2	2					2		
		Beltran 2b		1	1					1		
				20			2		18			
	amphore de Tarraconaise	Dressel 2/4		5	1				4	1		
	amphore gauloise	Dressel 2/4		3	2				1	1		
		Dressel 7/11		1	1					1		
		gauloise 4		3	3					3		
		gauloise 5		1	1					1		
				113			6	4	103			
	amphore indéterminée			1					1	1		
	amphore italique			6					6	1		
	amphore massaliète imp.			2					2	1		
amphore orientale	LRA 2a		1	1					1	44.2		
S/Total				175	14		11	6	144	17		
fine	claire A	Hayes 15		1	1					1	44.3	
				4				2	2	1		
	claire B	Desbat 66a		1					1	1	44.4	
				3					3			
	claire C	Hayes 50a		11	3			1	7	3	44.5	
	claire D	Hayes 61a/b3		21	1				20	1	44.6	
		Hayes 70		1	1					1	44.7	
			plat	2	1			1		2	44.8-9	
				9					9			
	DSP		plat	2				2		2		
	paroi fine	Mayet XII		1	1					1		
				1					1			
	sigillée gauloise	Drag. 18b		1	1						1	
		Drag. 27		1	1						1	
		Ritterling 8b		1	1						1	
			timbre A API A	1					1			
				4					4			
	sigillée italique	Rudnick 3		1	1						1	
			plat	1	1						1	
				2					2			
S/Total				69	13			6	50	18		
culinaire	africaine de cuisine	Hayes 196		2	2					2	44.10	
		Hayes 181 n°1		1	1					1	44.11	
	commune brune/grise	Rivet 2009, fig. 53.2		2	1				1	1		
		Rivet 2009, fig. 54.13	pot à feu	1	1					1		
			couvercle	1	1					1		
				14				1	13			
	commune italique		plat à feu	2				2		2		
				1					1			
	grise du Verdon		cruche	1			1			1		
			pot à feu	1	1					1	44.12	
				4					4			
	liguro-provençale		pot à feu	4	1				3	1	44.13	
				4					4			
	modelée			2					2	1		
	modelée des Maures		casserole	2	1				1	1	44.14	
			plat à feu	7	5				2	5	44.15	
			pot à feu	3	2			1		2	44.16	
				15					15			
	VRP	goudineau 13		1	1					1		
			plat à feu	2				1	1	1		
S/Total				70				5	47	22		

Classe	catégorie	type	Observations	NR	bord	complet	anse	fond	panse	NMI	Fig.
commune	claire engobée		coupe	1	1					1	
				5					5		
	commune calcaire	Pas. 01.02.010		2	2					2	
		Pas. 01.01.040		1	1					1	
		Pas. 01.01.080		1	1					1	
		Pas. 02.01.010		1	1					1	
		Pas. 02.03.010		2	2					2	
			bassine	1	1					1	
			coupe bord bourelet	8	8					8	44.17-20
			coupe	3	3					3	
			gobelet	6	3				3	3	
			jatte	5	3				2	3	
			pichet	6	6					6	
				342			8	18	316		
S/Total				384	32		8	18	323	32	
TOTAL				700						89	

Fig. 43: inventaire du mobilier de la Phase IIIc.

ceux obtenus sur un site lié aux activités portuaires comme celui de l'Avant-Scène³³ ou de l'Impasse Turcan³⁴ où les amphores sont plus nombreuses, aux dépens des communes et culinaires (Pellegrino 2017).

Si l'on affine le niveau d'analyse, on constate que les taux d'amphores sont les plus faibles dans les Phases Ia et IIIa, que l'on considère les plus cohérents. Au contraire, ils dépassent les 15 % dans les états ayant livré une majorité de pièces résiduelles, comme les Phases IIa, IIb, IIIb et IIIc. Concernant les assemblages d'amphores (fig. 48), le site est relativement pauvre, ce qui limite la pertinence des observations, notamment dans les Phases Ic à IIc. Sur l'ensemble des individus mis au jour dans les couches antiques, on note la domination des produits gaulois, suivie par ceux de Bétique, loin devant les produits d'autres provenances, d'Afrique, d'Italie ou de Tarraconaise. Si l'on affine le regard, on note la variété du répertoire pour l'époque augustéenne (Phase Ia) qui associe des produits gaulois, dont des produits massaliètes, des amphores locales (à fond plat et Dressel 2/4), avec des amphores vinaires de Bétique (Halter 70), mais aussi italiques (Dressel 2/4) et égéens. Dans les contextes du III^e siècle (Phases IIIa, IIIb et IIIc), on voit s'imposer les produits africains. Cette évolution est d'autant plus accusée lorsque l'on élimine le mobilier résiduel et s'avère alors quelque peu originale comparée au schéma général déjà mis en évidence à Fréjus (Excoffon *et al.* 2011, 160-162). En effet, on devrait trouver un assemblage plus diversifié, comprenant plus de produits gaulois et de Bétique dans les niveaux du III^e siècle comme c'est notamment le cas dans les niveaux postérieurs à Marc Aurèle sur le site de Turcan (Gaucher *dir.* 2017), par exemple.

Concernant les céramiques fines sur l'ensemble du mobilier céramique (fig. 49), on note la domination des parois fines, des sigillées italiques, loin devant les sigillées gauloises

et les sigillées claires A. La prépondérance des premières est une particularité du site du parking Aubenas et plus particulièrement de la Phase Ia qui détonne par rapport aux autres sites fréjusiens occupés durant l'époque augustéenne. Les parois fines sont beaucoup plus nombreuses que dans les niveaux augustéens du Camp de la Flotte³⁵, de la Butte Saint-Antoine³⁶ ou de l'Impasse Turcan³⁷ à Fréjus.

Dans le contexte du III^e siècle (Phases 3a et 3b), après élimination du mobilier résiduel, on trouve essentiellement des produits africains, associés à des sigillées claires gauloises. Ces dernières sont d'ailleurs aussi nombreuses que les sigillées claires A et C dans le contexte du deuxième tiers du III^e siècle (Phase IIIb), comme c'est déjà le cas dans le remplissage du bac à chaux de la place Formigé³⁸, daté du début du III^e siècle (Rivet 2004). On notera encore la présence d'un plat à marli à décor en relief moulé de type Salomonson 1969, fig. 16, dans la Phase IIIa. Ce type d'objet est relativement rare, bien qu'on en signale deux dans la Phase Vd du site de l'Impasse Turcan daté du début du III^e siècle (Gaucher *et al.* 2017, fig. 33.8-9).

L'assemblage des céramiques culinaires est extrêmement varié (fig. 50). Sur l'ensemble du mobilier mis au jour, ressortent les africaines de cuisine, les céramiques à pâte grise ou brune locales, les modelées des Maures et surtout un ensemble de céramiques non tournées plus anciennes. Ces dernières sont massivement représentées dans la Phase Ia, d'époque augustéenne. On les retrouve dans des quantités variables à l'état résiduel dans toutes les phases d'occupation postérieures. Il semble s'agir d'une des plus remarquables particularités du site du parking Aubenas. En effet, si l'on trouve des modelées sur les différents sites fréjusiens occupés durant l'époque augustéenne, les quantités sont de loin plus faibles et le répertoire n'est pas

35- Sur l'ensemble des céramiques de la Phase Ia, d'époque augustéenne, les parois fines représentent 32 % des céramiques fines d'après les données publiées (Goudineau 2009).

36- Sur l'ensemble des céramiques du site, les parois fines représentent 29 % des céramiques fines d'après les données publiées (Rivet 2008).

37- Sur l'ensemble des céramiques de la Phase III, d'époque augustéenne, les parois fines représentent 52 % des céramiques fines d'après les données publiées (Gaucher *dir.* 2017).

38- Dans ce contexte, on trouve 9 ind. en sigillées claires pour six sigillées claires A.

33- Sur l'ensemble du mobilier du site de l'Avant-Scène, les amphores représentent 33 % du NMI, les fines 26 %, et les céramiques culinaires et communes 41 %.

34- Sur l'ensemble du mobilier du site de l'Impasse Turcan, les amphores représentent 27 % du NMI, les fines 17 %, et les céramiques culinaires et communes 58 %.



Fig. 44: mobilier de la Phase IIIb. 1-2: amphores; 3-9: céramiques fines; 10-16: céramiques culinaires; 17-20: céramiques communes.

exactement le même. En effet, au Camp de la Flotte, les modelées, hors production des Maures, ne représentent que 8 % des culinaires dans la Phase Ia³⁹ et 7 % dans la Phase III du site de l'Impasse Turcan. Cependant sur le site de la Butte Saint-Antoine, les modelées représentent 56 % des

39- D'après les données publiées (Rivet 2009a).

culinaires dans les horizons antérieurs au changement d'ère, d'après L. Rivet (2008).

Sur la plupart des sites fréjusiens occupés au début du I^{er} siècle, ce sont les céramiques tournées à pâte brune ou grise qui dominent. Celles-ci sont bien représentées dans la Phase Ia du site du parking Aubenas, mais dans une moindre mesure que dans les niveaux contemporains des

phase	Deneauve	Bussièrre	Bailey	Description	timbre	TT	C	B	F	A	P	NMI	fig.
P1a						19			9		10	1	46.1
	IV/V		A/B	médaille central décoré d'une rosace		10					10	5	46.2
	II	C VI 7		fragment de bec décoré d'une tête d'oiseau, médaille central entouré d'un galon cloisonné		1					1	1	46.3
						1					1		
P1c						3			2		1	2	
P2a	IV/V		A/B			3					3	1	
						2			2			2	
P2b	VII					4			2	2		4	
						28					28		
P3a	VIIIA	D IX 2	Q5	lampe à bec cordiforme, anse percée, bandeau lisse médaille lisse	en creux IVSTI	6	1				5	1	46.4
	VIIA et VIIc	D II 1	Pi	lampe à bec rond, anse percée, médaille central décoré d'un galon radié	en creux ...LI VEST	1	1					1	46.5
	VIIA et VIIc	D II 1	Pi	fgt. De lampe à bec rond, bandeau lisse		1					1	1	46.6
	VIIA et VIIc	D II 1b	Pi	lampe à anse percée, bandeau lisse, médaille central décoré de deux cornes d'abondance cannlées disposées en croix	en creux CIVNALEX	1				1		1	46.7
	VIIA et VIIc	D II 1b	Pi	lampe à anse percée, bandeau lisse, médaille central décor en relief illisible		3				1	2	1	46.8
					en creux LAC...	2			1		1	1	46.9
	VIIA et VIIc	D II 1b	Pi	partie arrière et fond de lampe à anse percée, bandeau lisse	en creux CLOSV	1				1		1	46.10
	IV/V	B	A/B	fgt. de lampe à médaille concave		1					1	1	46.11
	IX	C VII	N	sommet de réservoir de lampe		2					2	1	46.12
	IX	C VII	N		en relief FO...	1			1			1	46.13
			N iv	sommet et bec de lampe		1					1	1	46.14
				lampe tournée de forme tronconique, anse arrachée		1					1	1	46.15
	VII					5				1	4	5	
					en creux ...I	1			1			1	
P3b	V E ou G	C II	G	fgt. de médaille de lampe décoré d'une rosace		1					1	1	46.16
	IV/V	B	A/B	fgt. de lampe à volute		1					1	1	46.17
	VIIA et VIIc	D II 1	Pi	fgt. De lampe à bec rond, bandeau lisse		1					1	1	46.18
	VII			fragment de lampe à bandeau lisse, médaille central souligné par un rang d'oves en creux		1					1	1	46.19
		C VII 2a	N III	sommet et bec de lampe		5					5	1	46.20
						4				3	1	3	
P3c	IX	5	C VII			1					1	1	
						1					1		
Total						113						43	

Fig. 45: inventaire des lampes.

autres sites fréjusiens, comme au Camp de la Flotte ou à l'Impasse Turcan⁴⁰. On doit encore remarquer que le répertoire est particulièrement limité sur le site du parking Aubenas. On retrouve essentiellement des pots à épaule carénée (Rivet 2009a, fig. 53.1-5) et quelques marmites imitant des objets italiques (Rivet 2009a, fig. 55.25), mais pas le type le plus caractéristique de cette production, le pot ovoïde, à bord évasé et gorge interne (Rivet 2009, fig. 57.30).

Si les modelées des Maures apparaissent dans la Phase Ic, d'époque tibérienne, elles sont prépondérantes dans la Phase IIIa daté du début du III^e siècle, avant et après élimination du mobilier résiduel et restent encore bien représentées dans les états postérieurs, du milieu du III^e (Phase IIIb) et de la

fin IV^e-début V^e siècle (Phase IIIc). Les taux atteints dans la Phase IIIa sont supérieurs à ceux que l'on trouve sur les autres sites connaissant une occupation contemporaine. En effet, dans la Phase Vd du site de l'Impasse Turcan, les modelées des Maures ne représentent que 18 % des culinaires et sont, de très loin, moins nombreuses que les africaines de cuisine (Gaucher *et al.* 2017). Dans le bac à chaux de la place Formigé, les modelées des Maures (12 %) arrivent en troisième position, après les africaines et les céramiques à pâte kaolinique du Verdon relativement mal représentées sur le site du parking Aubenas avant le deuxième tiers du III^e siècle (Phase IIIb). On peut s'interroger sur la résidualité d'une partie de ces modelées des Maures.

Concernant les céramiques africaines de cuisine, elles apparaissent relativement nombreuses dans la Phase IIIa et dans les suivants. Le répertoire est limité aux types les plus courants de la fin du II^e et du III^e siècle que l'on retrouve

40- Les céramiques à pâte brune ou grises représentent 36 % des culinaires dans la Phase Ia au Camp de la Flotte et 46 % dans la Phase III du site de l'Impasse Turcan.

	P1a		P2a		P2b		P3a		P3b		P3c		total	
amphore	13	12 %	10	17 %	7	29 %	12	8 %	26	18 %	17	19 %	85	15 %
fine	25	23 %	15	25 %	3	13 %	24	17 %	28	19 %	18	20 %	113	20 %
culinaire	41	37 %	18	30 %	8	33 %	49	34 %	43	29 %	22	25 %	181	32 %
commune	32	29 %	17	28 %	6	25 %	58	41 %	50	34 %	32	36 %	195	34 %
total	111	100 %	60	100 %	24	100 %	143	100 %	147	100 %	89	100 %	574	100 %

Fig. 47 : répartition des classes de mobilier.

amphore NMI														
	P1a		P2a		P2b		P3a		P3b		P3c		total	
	nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.	
amphore africaine	1	7 %	1	10 %	1	14 %	1	8 %	5	20 %	2	12 %	11	13 %
amphore de Bétique	3	20 %	2	20 %	3	43 %	2	17 %	7	28 %	4	24 %	21	25 %
amphore de Tarraconaise	1	7 %					1	8 %	2	8 %	1	6 %	5	6 %
amphore gauloise/massaliètes	6	40 %	4	40 %	2	29 %	5	42 %	9	36 %	7	41 %	33	38 %
amphore indéterminée	1	7 %	1	10 %			2	17 %	1	4 %	1	6 %	6	7 %
amphore italique	2	13 %	2	20 %	1	14 %	1	8 %	1	4 %	1	6 %	8	9 %
amphore orientale	1	7 %									1	6 %	2	2 %
total	15	100 %	10	100 %	7	100 %	12	100 %	25	100 %	17	100 %	86	100 %

amphore NMI Pondéré														
	P1a		P2a		P2b		P3a		P3b		P3c		total	
	nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.	
amphore africaine	1	7 %	1	17 %	1	33 %	2	67 %	5	71 %	1	50 %	11	31 %
amphore de Bétique	3	20 %	1	17 %	1	33 %			1	14 %			6	17 %
amphore de Tarraconaise	1	7 %											1	3 %
amphore gauloise/massaliètes	6	40 %	2	33 %	1	33 %	1	33 %	1	14 %			11	31 %
amphore indéterminée	1	7 %	1	17 %									2	6 %
amphore italique	2	13 %	1	17 %									3	8 %
amphore orientale	1	7 %									1	50 %	1	3 %
total	15	100 %	6	100 %	3	100 %	3	100 %	7	100 %	2	100 %	36	100 %

Fig. 48 : origine des amphores par phases exprimée en NMI avant et après exclusion du mobilier résiduel.

notamment à l'Impasse Turcan ou dans le bac à chaux de la place Formigé. On ne trouve pas les types ou variantes précoces, même à l'état résiduel, pourtant présents, en faibles quantités, sur les sites évoqués précédemment. On ne retrouve pas non plus de types plus tardifs.

Hormis les africaines de cuisine, on rencontre quelques produits importés sur le site du parking Aubenas. Il s'agit essentiellement de produits italiens (communes culinaires et céramiques à vernis rouge pompéien), de céramiques à pâte kaolinique de la Drôme et de rares produits égéens et levantins. Les premiers sont les plus nombreux. Sur l'ensemble du mobilier du site, ils représentent 12 % des céramiques culinaires. Le répertoire est limité à quelques types originaires de la Campanie ou du Latium que l'on retrouve dans tous les niveaux du site du parking Aubenas, notamment dans la Phase Ia, d'époque augustéenne, et la Phase IIIa du début du III^e siècle sans grand changement. De telles céramiques sont présentes dans des quantités variables sur la plupart des sites fréjusiens dans les mêmes périodes. Elles représentent 16 % des culinaires à la Butte Saint-Antoine dans les contextes antérieurs au changement d'ère (Rivet 2008) et 25 % dans la Phase Ia du Camp de la Flotte, daté de l'époque augustéenne (Rivet 2009a). Dans le contexte du début du III^e siècle (Phase Vd) elles atteignent 10 % des culinaires (Gaucher dir. 2017).

Les céramiques à pâte kaolinique de la Drôme sont omniprésentes sur la plupart des sites de Provence orientale dans le contexte du I^{er} siècle. Elles sont presque exclusivement représentées par des bouilloires à bec triflé de type Goudineau 1, comme c'est le cas au parking Aubenas.

Les céramiques communes (fig. 51) sont très majoritairement représentées par des produits à pâte calcaire entrant, pour la plupart, dans le répertoire des productions locales dans toutes les phases. On notera la part élevée de produits recouverts d'un engobe ainsi que la présence de pièces imitant manifestement des sigillées dans les niveaux augustéens sur l'ensemble du site (29 %). Celle-ci l'est particulièrement dans la Phase Ia (53 %). Sur d'autres sites fréjusiens occupés durant la même période, les taux sont un peu moins élevés mais sont toutefois hauts. On compte 43 % de céramiques à pâte claire engobées à la Butte Saint-Antoine et 42 % dans la Phase Ia au Camp de la Flotte d'après les données publiées par Lucien Rivet (2008, 2009a).

Dans la Phase IIIa la part des claires engobées reste élevée, même après élimination du mobilier résiduel, mais le répertoire s'est en grande partie renouvelé, notamment avec l'apparition d'imitations de sigillées claires remplaçant les imitations de sigillées italiennes. On peut, là encore, faire un parallèle avec le mobilier de la Phase Vd

	NMI fine															
	P1a		P2a		P2b		P2c		P3a		P3b		P3c		total	
	nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.	
campanienne A	1	3 %	2	13 %											3	2 %
campanienne B	1	3 %													1	1 %
claire A							1	100 %	8	33 %	4	14 %	2	11 %	15	12 %
claire B									3	13 %	6	21 %	1	6 %	10	8 %
claire C											1	4 %	3	17 %	4	3 %
claire D													4	22 %	4	3 %
claire peinte	1	3 %									1	4 %			2	2 %
DSP													2	11 %	2	2 %
glaçurée romaine	1	3 %							1	4 %					2	2 %
paroi fine	19	58 %	5	33 %	1	33 %			7	29 %	6	21 %	1	6 %	39	32 %
sigillée gauloise			3	20 %	1	33 %			4	17 %	4	14 %	3	17 %	15	12 %
sigillée italique	10	30 %	5	33 %	1	33 %					6	21 %	2	11 %	24	20 %
sigillée espagnole									1	4 %					1	1 %
total	33	100 %	15	100 %	3	100%	1	100%	24	100%	28	100%	18	100%	122	100%

	NMI fine pondéré															
	P1a		P2a		P2b		P2c		P3a		P3b		P3c		tot	
	nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.	
claire A							1	100 %	4	40 %	2	29 %	1	10 %	8	12 %
claire B									3	30 %	4	57 %			7	10 %
claire C											1	14 %	3	30 %	4	6 %
claire D													4	40 %	4	6 %
claire peinte	1	3 %													1	1 %
DSP													2	20 %	2	3 %
glacurée romaine	1	3 %													1	1 %
paroi fine	19	61 %	3	50 %	1	50 %			3	30 %					26	39 %
sigillée gauloise			3	50 %	1	50 %									4	6 %
sigillée italique	10	32 %													10	15 %
total	31	100 %	6	100 %	2	100 %	1	100 %	10	100 %	7	100%	10	100%	67	100%

Fig. 49: répartition des catégories de céramiques fines par phases exprimée en NMI avant et après exclusion du mobilier résiduel.

de l'Impasse Turcan, où les claires engobées représentent 31 % des communes (Gaucher dir. 2017) et le remplissage du bac à chaux de la place Formigé : 26 % (Rivet 2004). Le répertoire de ses trois sites contemporains montre de grandes similitudes.

Les céramiques communes à pâte calcaire et aux parois brutes restent prépondérantes sur l'ensemble des céramiques communes mises au jour sur le site et, sauf exception, dans tous les niveaux d'occupation, avant et après élimination du mobilier résiduel. Comme sur tous les sites de Provence orientale, une grande partie du répertoire entre dans celui des productions locales et en suit les évolutions. Celles-ci sont peu marquées entre le I^{er} et le III^e siècle. C'est seulement dans les niveaux de la transition entre le IV^e et le V^e siècle (Phase IIIc) que l'on voit apparaître des types originaux. Il s'agit des coupes à bord en bourrelet ou en amande évoquées plus haut.

4.5. Conclusion

L'étude du mobilier du site du parking Aubenas nous a permis de compléter nos connaissances sur le faciès céramique antique fréjusien essentiellement sur deux périodes, la fin de l'époque augustéenne et le début du III^e siècle et, secondairement, sur le deuxième tiers de ce même siècle.

La répartition du mobilier par classes sur l'ensemble des céramiques mises au jour sur le site, ou dans les différents états du site, présente les mêmes caractères que sur les autres sites d'habitat du centre-ville de Fréjus, à savoir

la relative faiblesse du taux d'amphores, l'importance des céramiques fines, la prépondérance des céramiques culinaires et communes.

L'assemblage de mobilier d'époque augustéenne montre des caractères originaux. On a noté la prépondérance des céramiques à parois fines qui détonne par rapport aux différents sites ayant livré des niveaux d'occupation contemporains. L'originalité est uniquement quantitative puisque le répertoire des parois fines mises au jour est le même que celui que l'on trouve sur les autres sites. On s'étonnera cependant de ne pas avoir identifié durant cette période de parois fines locales à pâte sableuse grise, produites au pied de la plateforme, sur le site du stade Pourcin⁴¹, et présentes sur la plupart des sites occupés durant la fin de l'époque augustéenne à Fréjus.

La deuxième originalité de l'assemblage augustéen du parking Aubenas réside dans la prépondérance des modelées dans le vaisselier culinaire. Les autres sites fréjusiens occupés à la même période ont avant tout livré des céramiques tournées à pâte grise ou brune avant que ces dernières ne soient remplacées par les productions modelées des Maures, sans lien avec les modelées mises au jour dans les niveaux augustéens du parking Aubenas. Le mobilier du début du III^e siècle est conséquent. En lui-même, il est une illustration supplémentaire du

41-Opération dirigée par N. Portalier (Service Archéologie et Patrimoine de la Ville de Fréjus) en cours d'étude.

dynamisme de Fréjus durant l'époque des Sévères avant un repli qui n'est pas antérieur deuxième tiers du III^e siècle. L'assemblage céramique de cette période partage de nombreux caractères avec les autres sites ayant connu une occupation contemporaine. Fréjus apparaît toujours perméable aux échanges avec l'extérieur et les importations africaines s'imposent massivement, qu'il s'agisse d'amphores, de céramiques fines ou de céramiques culinaires. Concernant les céramiques fines parallèlement

aux produits africains, on trouve une part non négligeable de sigillées claires B. L'assemblage des céramiques culinaire est, comme sur les sites occupés durant cette période à Fréjus, dominé par le trio des africaines de cuisine, des modelées des Maures et des céramiques à pâte kaolinitique du Verdon. Ces dernières semblent être un véritable marqueur du III^e siècle à Fréjus, bien qu'elles apparaissent plus tôt. Leur discrétion par rapport aux autres catégories de céramiques culinaires, notamment modelées

	NMI culinaire													
	P1a		P2a		P2b		P3a		P3b		P3c		total	
	nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.	
africaine de cuisine							12	24 %	13	24 %	3	13 %	28	15 %
commune grise/brune	9	22 %	6	33 %	2	25 %	3	6 %	8	15 %	3	13 %	31	17 %
commune italique	3	7 %	2	11 %			4	8 %	2	4 %	2	9 %	13	7 %
commune levantine							1	2 %					1	1 %
commune égéenne							1	2 %					1	1 %
grise du Verdon					1	13 %	4	8 %	6	11 %	2	9 %	13	7 %
kaolinitique	1	2 %	1	6 %	1	13 %	1	2 %	4	7 %			8	4 %
liguro-provençale											1	5 %	1	1 %
modelée	28	68 %	7	39 %	2	25 %	1	2 %	2	4 %	1	5 %	41	23 %
modelée des Maures			1	6 %	1	13 %	19	38 %	7	13 %	8	36 %	36	20 %
VRP			1	6 %	1	13 %	4	8 %	1	2 %	2	9 %	9	5 %
total	41	100 %	18	100 %	8	100 %	50	100 %	43	100 %	22	100 %	182	100 %

	NMI culinaire pondéré													
	P1a		P2a		P2b		P3a		P3b		P3c		total	
	nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.	
africaine de cuisine							12	27 %	13	48 %			25	19 %
commune grise/brune	9	22 %											9	7 %
commune italique	3	7 %					4	9 %					7	5 %
commune égéenne							1	2 %					1	1 %
grise du Verdon					1	33 %	4	9 %	6	22 %	2	18 %	13	10 %
kaolinitique	1	2 %	1	33 %					1	4 %			3	2 %
liguro-provençale											1	9 %	1	1 %
modelée	28	68 %											28	22 %
modelée des Maures			1	33 %	1	33 %	19	43 %	7	26 %	8	73 %	36	28 %
VRP			1	33 %	1	33 %	4	9 %					6	5 %
total	41	100 %	3	100 %	3	100 %	44	100 %	27	100 %	11	100 %	129	100 %

Fig. 50: répartition des catégories de céramiques culinaires par phases exprimée en NMI avant et après exclusion du mobilier résiduel.

	NMI céramiques communes													
	P1a		P2a		P2b		P3a		P3b		P3c		tot.	
	nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.	
claire engobée	14	44 %	2	12 %	1	17 %	15	25 %	18	36 %	1	3 %	51	26 %
commune africaine							1	2 %	1	2 %			2	1 %
commune calcaire	15	47 %	15	88 %	4	67 %	43	70 %	29	58 %	31	97 %	137	69 %
commune calcaire rhodanienne							1	2 %	1	2 %			2	1 %
imitation de sigillée	3	9 %					1	2 %					4	2 %
verniss noir					1	17 %			1	2 %			2	1 %
total	32	100 %	17	100 %	6	100 %	61	100 %	50	100 %	32	100 %	198	100 %

	NMI céramiques communes pondéré													
	P1a		P2a		P2b		P3a		P3b		P3c		tot.	
	nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.		nbr.	
claire engobée	14	44 %	2	12 %	1	20 %	15	26 %	10	27 %			42	24 %
commune africaine							1	2 %					1	1 %
commune calcaire	15	47 %	15	88 %	4	80 %	40	70 %	27	73 %	27	100 %	128	82 %
commune calcaire rhodanienne							1	2 %					1	1 %
imitation de sigillée	3	9 %											3	2 %
total	32	100 %	17	100 %	5	100 %	57	100 %	37	100 %	27	100 %	175	100 %

Fig. 51 : répartition des catégories de céramiques communes par phases exprimée en NMI avant et après exclusion du mobilier résiduel.

de Maures et africaines de cuisine, est probablement due à la diffusion massive plus précoce de ces deux catégories. Une grande partie d'entre elles est probablement en situation résiduelle dans les niveaux du III^e siècle sans qu'il soit possible d'en mesurer précisément la proportion, leur répertoire n'évoluant pas de façon évidente entre le II^e et le III^e siècle.

Concernant le faciès du deuxième tiers du III^e siècle, malgré les réserves dues à la relative hétérogénéité de l'assemblage mis au jour sur le parking Aubenas, il semble que ses caractères soient très proches de celui de l'époque sévérienne. On note quelques nuances comme l'apparition des sigillées claires C qui s'ajoutent aux sigillées claires A et B. Bien que l'on identifie des niveaux de transition entre le IV^e et le V^e siècle, l'ensemble de cette période est trop pauvre et hétérogène pour en tirer des conclusions pertinentes. Au mieux remarque-t-on que, comme sur de nombreux sites fréjusiens, c'est à cette période qu'à lieu le démontage des structures encore fortement occupées au début du III^e siècle et abandonnées entre le deuxième tiers et le milieu du III^e siècle.

5. Les monnaies

(F. Grimaldi avec la collaboration de J. Françoise⁴²)

La fouille préventive du site Aubenas II, dirigée par Hélène Garcia accompagnée d'une équipe du service Archéologie et Patrimoine de la Ville de Fréjus, a livré un corpus numismatique de quinze monnaies dont neuf ont été mises au jour en contexte. Cet ensemble, aussi modeste soit-il, présente un intérêt pour la compréhension de certains aspects de la chronologie du site. Nous ne prétendons pas, en raison de ce corpus limité, mettre en lumière l'intégralité de la stratigraphie du site mais illustrer tant que faire se peut les problématiques soulevées par les découvertes issues de la fouille.

Les monnaies mises au jour lors de la fouille couvrent une période chronologique allant de 140 av. J.-C. aux années 347-348. Cependant, la distribution chronologique du matériel numismatique présente deux *hiatus* importants (fig. 1). Le premier concerne la période allant de la fin du I^{er} s. av. J.-C. au dernier tiers du II^e siècle complètement absente du corpus. Le second correspond à la période entre l'époque de Gallien et la fin du dominat de Constantin. Cet état de fait peut probablement s'expliquer en partie par l'état de conservation des vestiges et une utilisation continue de la zone 52 jusqu'à son abandon aux alentours du milieu du III^e siècle. Le site semble être réoccupé ponctuellement dans la deuxième moitié du IV^e siècle et connaître un abandon définitif marqué par la récupération de matériaux à la transition entre le IV^e et le V^e siècle.

5.1. Un petit bronze inédit du pseudo-monnayage pompéien, témoignage des premiers temps du site

Identifiée de manière assez nette dans la partie nord du site, la Phase Ia correspond à une première fréquentation du site

dont le *terminus* ne peut être antérieur au dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. C'est dans les niveaux de cette phase qu'a été découvert, à même le rocher, au nord des espaces VI et X, un petit bronze inédit⁴³. Il présente au droit une tête de cheval à droite, le mors aux dents, motif typique des émissions monétaires campaniennes et romano-campaniennes et au revers deux formes circulaires concentriques (fig. 53).

Le type de droit est connu pour le pseudo-monnayage pompéien et identifié par C. Stannard dès 1998 (Stannard 1998, 226, n° 105 ; Stannard 2005, 128 ; Stannard, Frey-Kupper, 361-362, n° 3940, Frey-Kupper, Stannard 2010, 117-118, n° 4, 5, 6, 7, 14). Il est associé à des types imitant des motifs ébusitains ou massaliètes (Bès, taureau cornupète). Le type de revers est à l'heure actuelle un *hapax* et nous ne saurions le relier à aucun type connu qu'il imiterait. À ce stade, à titre d'hypothèse, il pourrait s'agir soit d'un bouclier circulaire à *umbo* présent comme attribut du dieu Bès sur les monnayages ébusitains, soit d'une représentation stylisée du ventre de Bès. En l'absence de typologie comparative, il semble pour l'heure logique de le relier aux types pseudo-Ebusus ou pseudo-Massalia, ce qui placerait la frappe de cette monnaie entre la fin du II^e siècle et les premières décennies du I^{er} s. av. J.-C. Si l'on se base sur les dernières publications sur le sujet, le type à la tête de cheval bridée à droite était jusque-là absent des découvertes et collections en Gaule du sud (Feugère, Py 2011 ; Stannard *et al.* 2015, Stannard, Chevillon, Sinner 2018).

Il semble, à la vue du contexte de découverte, qu'on puisse envisager une circulation assez longue, tout au long du I^{er} s. av. J.-C. voire plus tardivement au I^{er} siècle, comme il en va également souvent pour les petits bronzes massaliètes dans la région.

5.2. Un ensemble lié à l'abandon des lieux aux alentours du milieu du III^e siècle

La zone 1, qui a permis de mettre en évidence les limites des *insulae* 30 et 31 séparées par le *decumanus* II4, n'a livré qu'une monnaie de la dynastie Antonine au sein d'une couche de remblai liée à l'abandon de la zone. Elle appartient à la Phase IIb, datée de la période de l'anarchie militaire. Le caractère résiduel de cette monnaie paraît relatif car elle a pu circuler jusqu'au milieu du III^e siècle comme nous avons pu le montrer grâce à l'étude des monnaies de la bourse mise au jour lors de la fouille de l'École des Poiriers (Françoise, Grimaldi 2015, 366)

Une pilette de monnaies a été découverte dans les déblais de la zone 2 du site. Il s'agit d'un agglomérat d'antoniniens dont la forme indiquait qu'ils étaient enroulés dans un matériau périssable dont aucune trace ne nous est parvenue (fig. 54). Cet ensemble a été séparé lors de la restauration, ce qui a permis d'identifier les cinq éléments qui le composent. Les émissions présentes dans ce petit lot vont de Gordien III à Gallien.

42- ARC Numismatique. Les monnaies ont été restaurées et ont fait l'état d'une identification préalable en 2010 par J. Françoise dans le cadre du rapport (Garcia 2010). Nous avons procédé à un réexamen du corpus du site et à certaines modifications et précisions.

43- Nous tenons à remercier C. Stannard (ainsi que les intermédiaires qui nous ont permis de nous rencontrer, dans l'ordre J. Françoise, M. Amandry et S. Frey-Kupper), pour son aide dans l'identification de ce petit bronze du pseudo monnayage pompéien, qui nous aura donné du mal durant bien des années. Il fera l'objet prochainement d'une publication indépendante avec C. Stannard.

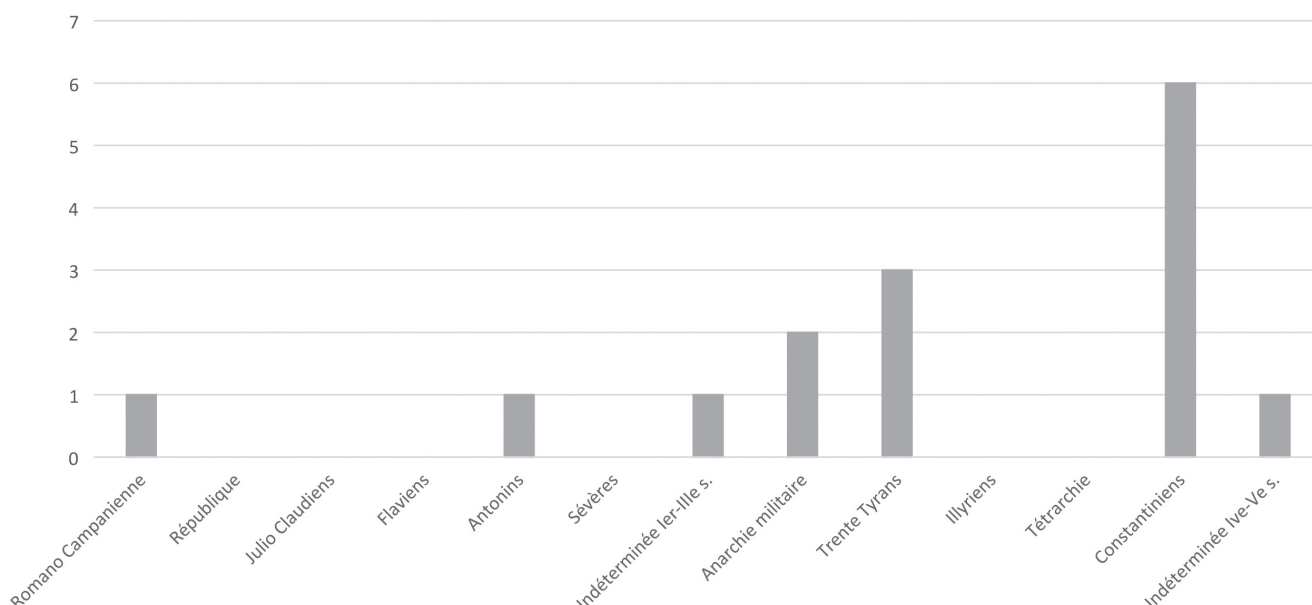


Fig. 52: distribution chronologique des monnaies du site Aubenas II.



Fig. 53: petit bronze du pseudo-monnayage romano-campanien (pseudo-Ebusus/pseudo-Massalia) (éch. 1).

Les deux monnaies les plus anciennes sont des émissions de l'officine de Rome, des années 241-243 pour Gordien III au type de l'*AETERNITATI AVGVSTI*, et des années 244-247 pour Philippe I^{er} au type de la *SECVRITAS ORBIS*.

Les trois émissions suivantes appartiennent à la famille des *Licinii*, et sont des productions d'ateliers provinciaux. Les deux premières pour Valérien en 254-255 au type de la *FORTVNA REDVX* et Gallien en 254 au type de la *VIRTVS AVGVSTI* proviennent de l'atelier de *Viminacium* en Moésie. La monnaie la plus récente pour Gallien, en 258, présente un type au lion radié à droite et provient de l'atelier de *Mediolanum* (Mila – Italia Regio XI). Cette dernière fixe le *terminus* de constitution de l'ensemble postérieurement à l'année 258.

Si cet ensemble a été mis au jour hors stratigraphie, il semble cohérent de le lier à la Phase IIIb qui constitue

l'abandon du site au cours de la période de l'anarchie militaire. La date de constitution de ce petit « trésor » plaide en faveur de cette chronologie. En effet, les années qui suivent sont troublées dans le monde romain. Alors que Valérien combat à l'est de l'Empire, à partir de 259 l'Occident fait face à des incursions germaniques (Alamans, Francs, Juthunges) que Gallien écrasera à Milan au printemps 260. Ce phénomène touche la Gaule Narbonnaise et, bien que nous n'ayons pas de témoignage textuel ou de preuve archéologique irréfutable, il est fortement probable que même s'il n'a pas impacté directement la ville, le climat d'insécurité qu'il a généré, l'a, lui, certainement touché.

Si cette découverte a été faite hors contexte, la Phase IIIb est clairement datée par le matériel céramique sur le site Aubenas II aux alentours du milieu du III^e siècle. L'abandon du quartier au milieu du III^e siècle a également été identifié à l'est du site, dans la Phase III du site Aubenas I fouillé en 2008 (Aujaleu, Pasqualini, Savanier, 2010, 98) dont le *terminus* est fixé dans la seconde moitié du III^e siècle (avec la présence dans cette phase d'un antoninien indéterminé).



Fig. 54: les antoniniens de la « bourse » (éch. 1).

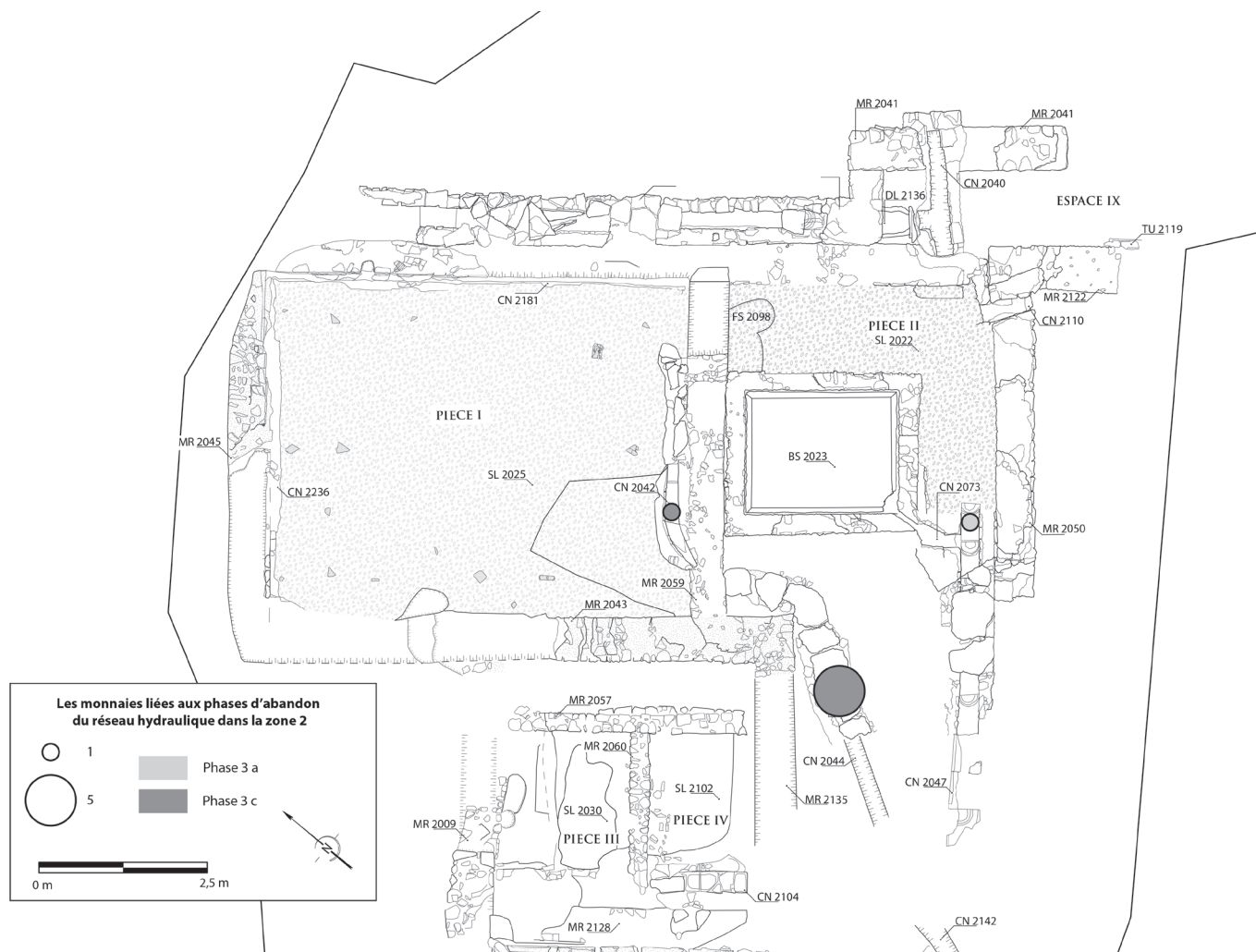


Fig. 55 : les monnaies liées aux phases d'abandon.

Plus récemment en 2016, lors d'une opération sur la place Saint-Léonce (Portalier, en cours), c'est cinq monnaies qui ont été mises au jour sur un sol dans un contexte d'abandon. Ce lot présente une distribution assez similaire à celle de notre ensemble. Il se compose d'un sesterce et d'un antoninien de Philippe I^{er} pour Marcia Otacilia Severa datés respectivement des années 244-249 et 248-249, d'un antoninien de Gaullien de 255-256, d'un antoninien de Valérien de 256-257 et d'un antoninien de Gallien pour Salonine daté entre 257 et 259. Le terminus donné par cette dernière monnaie est quasi identique à celui de la constitution de la bourse du site Aubenas II.

S. Estiot souligne qu'il a été admis pendant longtemps de relier « toutes couches de destruction comprenant des monnaies du III^e siècle mise sur le compte des grandes « invasions » (Estiot 1996, 56), mais que cette analyse doit être nuancée par l'étude des contextes. Il semble légitime de s'interroger, à la vue de ceux que nous avons pu examiner, sur la cause de ces abandons. Il conviendrait pour cela de procéder à un travail de récolement des monnaies issues des contextes d'abandons fréjusiens liés au milieu du III^e siècle *intra* et *extramuros* afin de pouvoir, le cas échéant, mettre en lumière un événement en relation avec la vague d'incursion germanique ou tout autre phénomène qui ne peut être exclu. Ce travail fera l'objet d'un prochain article de synthèse.

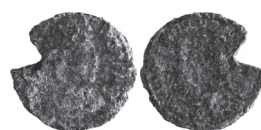


Fig. 56: monnaie de Constance II 347-348 (éch. 1).

5.3. Les monnaies de la famille de Constantin : un marqueur de fréquentation du site au IV^e siècle

L'abandon du site est marqué dans la zone 2 par le comblement des structures d'évacuation des

eaux au cours de la Phase III. La majorité des comblements de ces structures se fait au milieu du III^e siècle durant la Phase IIIb. Cependant, les monnaies mises au jour dans les caniveaux appartiennent à des comblements liés aux Phases IIIa et IIIc (fig. 55).

Pour la Phase IIIa, une seule monnaie a été mise au jour dans le comblement du caniveau CN2047. Il s'agit d'un as, dont l'état de conservation n'a pu nous permettre d'envisager une datation précise (I^{er}-III^e siècle), associé à du matériel céramique du début du III^e siècle.

Mais, c'est en Phase IIIc qu'a été mise au jour la majorité des monnaies issues de structures hydrauliques. L'ensemble des monnaies du IV^e siècle, qui donne un *terminus* à l'abandon de ces structures postérieur aux années 347-348, vient de l'ensemble formé par les comblements des caniveaux CN2042/2044. Elles sont au nombre de six. Il s'agit d'émissions arlésiennes en majorité ainsi que de Siscia (Pannonie) et d'Aquilée (Italie Regio X).

Elles sont en relation avec la fin du dominat de Constantin 333-337 (Constantin Auguste, Constantin II César, Constans César et Constance II César) et une seule outrepassa ce cadre et renvoie au dominat de Constance II (347-348) (fig. 56). Elles nous indiquent un arrêt de l'entretien de ces structures postérieur au milieu du IV^e s. Si la Phase IIIc est liée à la récupération de matériaux à la transition entre les IV^e et V^e siècles il est probable que la présence d'un lot de 6 monnaies, dont le *terminus* est à peine postérieur au milieu du IV^e s. au sein d'un même caniveau, soit un témoin ténu d'une réoccupation partielle aux alentours du milieu du IV^e siècle de certains des espaces de la *domus*.

Cette réoccupation trouve, par ailleurs, un écho dans le contexte voisin de l'abandon de la Phase IV du site Aubenas I, dont le *terminus* est identifié par la présence de deux émissions arlésiennes de Constance II, l'une des années 348-350, l'autre des années 353-355 (Aujaleu, Pasqualini, Savanier 2010, 103).

6. Les verres antiques

(D. Foy)

Le lot de verres provenant du site Aubenas II est présenté selon l'ordre chronologique. Seuls les fragments significatifs, une soixantaine, ont été retenus dans cette étude⁴⁴.

6.1. Phases Ia (I^{er} siècle)

Le mobilier des contextes augustéens relevant de la Phase Ia (-5/15) est pauvre. Deux fragments de fond de teinte ambre appartiennent à deux pièces distinctes, probablement des balsamares Isings 6 ou 7, qui sont parmi les premières formes en verre soufflé connues en Narbonnaise, ou des cruches Isings 14 qui n'apparaissent guère avant la période tibérienne (catalogue n° 1, 2).

Un verre moulé, daté de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C., est en position résiduelle dans un contexte de l'Antiquité tardive (*infra*, n° 62).

6.2. Phases IIa et IIb (milieu II^e siècle)

Seuls deux fragments identifiables ont été associés pour la Phase IIa : un débris bleuté et épais à rattacher à un balsamaire tubulaire Isings 8 extrêmement fréquent entre les années 40 et 80 (n° 3) et un fragment d'anse bleutée (n° 4), nervurée et coudée d'une cruche en verre très mince, à panse sphérique ou ovoïde, de type Isings 13 ou 52. Ces formes sont fréquentes dans toute la Narbonnaise, en Italie et dans le Tessin (Cottam, Price 2009, 212).

Catalogue (fig. 57)

N° 1 – US2106. Fond apode, mince, ambre, soufflé.

N° 2 – US2011. Fond apode, ambre, soufflé.

N° 3 – US2094. Fond convexe, bleuté, soufflé.

N° 4 – US2062. Anse à trois nervures fines et en fort relief, bleutée.

6.3. Phase IIIa (milieu II^e–début III^e siècle)

C'est la période la mieux représentée. Il s'y trouve encore des

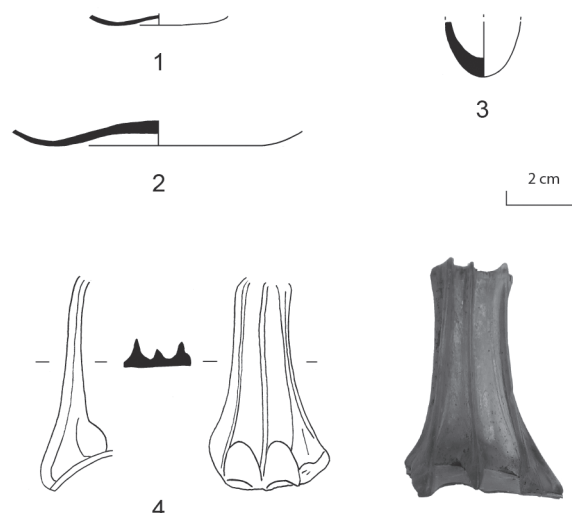


Fig. 57 : verres des Phases Ia, Ic et IIa (dessins D. Foy).

bouteilles carrées (6 exemplaires) qui sont principalement utilisées entre le milieu du I^{er} siècle et le milieu du II^e siècle ; plusieurs portent une marque moulée sous leur fond. Une des formes les plus fréquentes est celle du gobelet à bord coupé sur un pied annulaire replié (3 exemplaires) ; ce type, selon le gabarit et le profil cylindrique, ovoïde ou caréné de la panse, comporte plusieurs variantes. Souvent décorés de fines parallèles incisées, ces verres communs dans les provinces septentrionales sont utilisés entre la fin du I^{er} s. apr. J.-C. et tout le II^e siècle (Price, Cottam 1998, 88-89 ; AR 37 ; Biaggio Simona 1991, 114, pl. 12 ; AR 37 ; IN 36 et 37).

Plusieurs types d'assiettes moulées (5 exemplaires) sont identifiées (AR 13, AR 20.3, AR 16 et peut-être AR 19). Bien que connues dès la fin du I^{er} siècle, ces vaisselles sont habituellement retrouvées dans le contexte du II^e siècle et du début du III^e siècle. Les gobelets à lèvre arrondie, décorés de filets appliqués sont les verres à boire les plus usités entre le milieu du II^e siècle et les premières décennies du III^e siècle. Ce sont de bons marqueurs que l'on trouve ici en plusieurs exemplaires illustrant les modèles ovoïdes (n° 910) et cylindrique (n° 33). Les assiettes soufflées et les petits vases à parfum sont rares.

Six verres sont dénombrés dans l'US2038. Les récipients sont représentés par deux bouteilles carrées d'aspect et de format différents. Un goulot bleu vert, en verre massif (n° 5), appartient à une bouteille de grande taille (Is. 50/AR 156). La seconde dont le profil est presque totalement restitué (l'anse manque, mais son arrachement est visible sous le bord) est une pièce trapue de petit gabarit et de teinte claire (n° 6). Elle trouve des parallèles dans le mobilier des tombes ligures, en particulier dans les tombes 14 et 15 de la nécropole Sud d'Albenga datées de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle (Massabò 1999, 87, n° 42, 43, 191-199 et 24-1242, pl. IX et X) et dans celui des fouilles de la place Jules Verne à Marseille (Foy *et al.* 2018, vol. 1, 216, n° 5 et 6).

Le restant des verres de ce contexte est incolore (n° 7 à 11) : un bord coupé de gobelet à panse ovoïde et en verre lumineux est datable de la fin du I^{er} siècle ou de la première moitié du siècle suivant (n° 7) : il peut être associé aux

44- Abréviations – Isings = Isings 1957. AR = Rütli 1991 et Fünfschilling 2015. IN = Foy *et al.* 2018.

types AR 37.2 dotés d'un pied ou AR 53.2 à fond plat (Fünfschilling 2015, 321 ; IN 34 ou IN 37). Les trois autres verres blanc laiteux, altérés en surface, appartiennent à deux gobelets et une assiette. Bien qu'ils n'aient pas été analysés, leur aspect, habituel au mobilier du II^e et du début du III^e siècle, trahit l'utilisation d'une matière pauvre en chaux et décolorée à l'antimoine. Ce type de verre utilisé pour les verres soufflés et moulés est reconnu dans tout l'Empire (Huisman *et al.* 2009 ; Ganio *et al.* 2012 ; Jackson, Paynter 2016 ; Jackson *et al.* 2003 ; Gliozzo 2016 ; Gratuze 2018).

La partie supérieure d'un verre cylindrique à décor incisé de deux parallèles (n° 8) est rattachable à plusieurs types (AR 38/40) fréquemment datés du milieu ou de la seconde moitié du II^e siècle (Fünfschilling 2015, 122, fig. 157, 309). Plusieurs parallèles provençaux sont connus (IN 41, n° 9 ; IN 43, n° 1 à 3).

Les gobelets à lèvre arrondie, souvent décorés d'un ou de deux filets de verre appliqués sous le rebord et parfois à la base des parois, dotés d'un pied annulaire replié ou rapporté, forment une « famille » de verre extrêmement fréquente entre le milieu du II^e et la première moitié du III^e siècle. Ils se déclinent en de très nombreuses variantes. Le modèle à panse ovoïde est le plus fréquent en Narbonnaise (IN 67/AR 53.3) : c'est à celui-ci que renvoie le rebord n° 9 et probablement le pied n° 10. Dans l'US2156, un pied annulaire replié et relativement haut, en verre incolore très délité, est probablement celui d'un gobelet ou d'une petite coupe dont on ne peut préciser la forme (n° 18).

Un fond, doté d'un pied bas, signale la présence d'une assiette moulée de type AR 13.1 (n° 11). Trois autres pièces incolores et moulées sont dans les US2113 et 2079. Le rebord d'une assiette tronconique, marqué à l'extérieur de fines stries superficielles (n° 15), peut s'apparenter au type AR 20.3 (Fünfschilling 2015, 556, pl. 12) ; un second rebord est le marli oblique d'une assiette AR 13 ou 14 (n° 16) et un fond sur pied massif pourrait être associé à une coupe AR 19 (n° 17).

On retrouve, dans les US2077 et 2079, des rebords coupés incolores avec ou sans décor incisé (n° 12 et 13) comparables au n° 7. La base des parois d'un récipient à pied annulaire replié, est décorée d'un filet appliqué (n° 14) ; il s'agit probablement d'un flacon ou d'une cruche, mais l'attribution à un type précis est impossible (IN 243, I 245, IN 284 ?).

Le contexte 2132 est l'un des plus riches. On y dénombre une dizaine de pièces (8 incolores, 2 bleu vert) dont quatre grands récipients. Les plus communs sont les bouteilles carrées représentées par un fragment de fond bleu vert (n° 19) et par un second fond incolore verdâtre portant en fort relief une marque en forme d'étoile (n° 20). Une embouchure en entonnoir et bord pincé, toujours en verre incolore verdâtre (n° 21), est celle d'une bouteille cylindrique à une ou, plus rarement, à deux anses (AR 171 ; Price, Cottam 1998, 202-203). Fréquents dans le contexte de la seconde moitié du II^e et du III^e siècle, ces récipients sont souvent décorés de parallèles incisées sur la panse. Plusieurs exemplaires sont signalés en Provence (IN 231).

La pièce la plus originale est une large coupe dont le rebord à lèvre épaisse et de section triangulaire est conservé (n° 22). On pourrait la comparer à un rebord découvert dans l'atelier de verrier de Signoret à Aix-en-Provence (Saulnier 1992, fig. 48, n° 13 ou Foy *et al.* 2018, vol. 1, 258-264, n° 69) ; cette forme non répertoriée est peut-être une production régionale de la fin du II^e ou du début du III^e siècle.

La vaisselle fine comprend six pièces dont quatre incolores, d'aspect brillant et à reflets légèrement dorés ; elles sont probablement décolorées à l'antimoine. La partie supérieure et verticale d'un vase dont le rebord est déjeté vers l'extérieur (n° 23) peut être rapprochée des découvertes du temple de Castor et Pollux à Rome, dans le comblement d'une canalisation daté du début du II^e siècle. Ces bords qui ne sont pas toujours incolores (Poulsen 2008, pl. 199, n° 7 et 8) sont rattachés à des variantes des coupes Isings 42a qui présentent habituellement un profil beaucoup moins rectiligne. Il s'agit donc d'une forme peu fréquente et incomplètement définie. Une assiette, soufflée dans une matière comparable et très mince, se caractérise par son rebord largement évasé et nettement séparé de la panse par une carène (n° 24) ; ce type AR 75, peu remarqué en Narbonnaise, est incomplètement défini ; son pied est probablement annulaire comme les assiettes IN 158 ou IN 159 utilisées entre le milieu du II^e et le début du III^e siècle. Trois fonds attestent la présence de coupes ou gobelets. Le fond complet (n° 25) est probablement celui d'une coupe cylindrique ou tronconique de type AR 79 ou IN 168, en usage à la fin du II^e et au III^e siècle ; il est incolore. Les deux pieds annulaires, plus bas, l'un incolore et rapporté, l'autre bleu vert et replié ne peuvent pas être assimilés à un type précis (n° 26 et 27).

La seule pièce moulée de ce contexte est une assiette de type AR 16 en verre épais et incolore (n° 28). Le pourtour de la lèvre pendante est dentelé et gravé ; sous le marli un décor gravé de facettes circulaires. Ce type d'assiette et son décor gravé qui comporte de nombreuses variantes sont probablement fabriqués en divers lieux et sont diffusés dans tout l'Empire entre l'extrême fin du I^{er} s. apr. J.-C. et le début du III^e siècle. La taille de l'exemplaire présenté ici est remarquable (diamètre : environ 40 cm).

Le contexte 2188, sans doute parfaitement contemporain de l'US2132 (un ou deux objets identiques), renferme les éléments de trois ou quatre contenants bleu vert. Outre un fragment du fond à décor étoilé déjà présenté (n° 20) on y trouve le goulot d'un pot pansu ou d'une bouteille cylindrique ; son rebord rabattu et aplati est comparable à celui des bouteilles carrées (n° 29). Une pièce semblable, mais incolore, vient des fouilles de l'atelier de Signoret à Aix-en-Provence (Saulnier 1992, 390, n° 69). Deux grands fonds carrés sont marqués, mais très fragmentés. Une des estampilles est cependant identifiable : composée de trois rayons et, dans l'angle, d'une sorte de fleuron (n° 30), cette marque représente le dieu Sol ; la bouteille a pu être importée de la péninsule Ibérique où sont connus deux exemplaires au moins (Price 2006, 291 et 305, n° ECAR 044 et ECAR 046). On rappellera que d'autres marques découvertes à Fréjus témoignaient déjà des

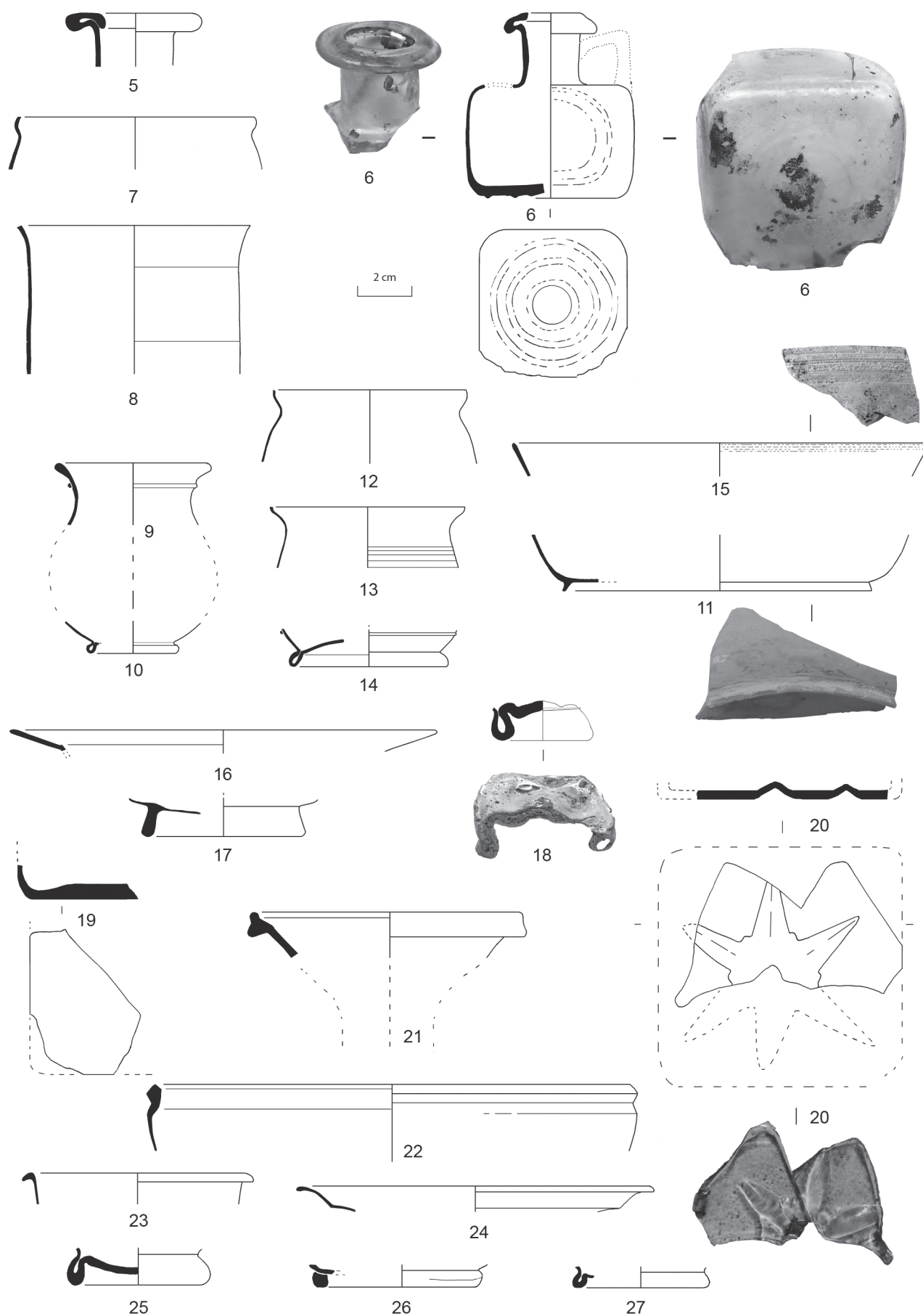


Fig. 58: verres de la Phase IIIa (dessins D. Foy et E. Pellegrino).

N° 13 - US2079. Rebord coupé d'un gobelet ovoïde, décor de stries ; incolore, lumineux.

N° 14 - US2079. Fond à pied annulaire replié et refoulé d'une cruche. Filet rapporté à la base de la panse ; incolore, lumineux.

N° 15 - US2079. Rebord d'une assiette tronconique moulée. Stries superficielles. Incolore, laiteux.

N° 16 - US2113. Large rebord évasé d'une assiette moulée avec départ de la panse ; incolore, laiteux.

N° 17 - US2113. Pied haut d'une coupe moulée ; incolore, laiteux.

N° 18 - US2156. Pied annulaire replié de petit format (gobelet ?) ; irrégulier ; marque du pontil en creux. Verre incolore laiteux, très irisé ; se délite.

N° 19 - US2132. Fond de bouteille carrée bleu vert.

N° 20 - US2132 et 2188. Fond de bouteille carrée, incolore légèrement verdâtre avec une marque : étoile en fort relief.

N° 21 - US2132. Embouchure très évasée et à lèvres pincées d'une bouteille cylindrique ; incolore légèrement verdâtre.

N° 22 - US2132. Rebord à lèvres triangulaire d'une grande coupe à carène haute. Rebord épais et parois de la panse fine ; incolore légèrement verdâtre.

N° 23 - US2132. Rebord déjeté vers l'extérieur d'un vase cylindrique. Verre mince, incolore, lumineux à reflets dorés.

N° 24 - US2132. Rebord évasé d'une assiette ; carène entre le bord et la panse. Pas de marque de pontil. Verre mince, incolore, lumineux à reflets dorés.

N° 25 - US2132. Fond complet à pied annulaire replié, formant une base concave ; verre incolore, reflets dorés ; se délite.

N° 26 - US2132. Pied annulaire rapporté ; incolore.

N° 27 - US2132. Pied annulaire replié ; bleu vert.

N° 28 - US2132. Assiette moulée à rebord à marli et lèvres pendante. Décor gravé autour et sous le marli ; incolore, irisé.

N° 29 - US2188. Goulot à rebord rabattu et aplati d'un vase ovoïde ou cylindrique ; bleu vert, épais.

N° 30 - US2188. Fond de bouteille carrée. Reste d'une marque dans l'angle : fleuron et rayons (Sol) ; bleu vert, épais.

N° 31 - US2188. Fond de bouteille carrée. Reste d'une marque dans l'angle : motif triangulaire ; bleu vert, épais.

N° 32 - US2188. Fond d'une petite bouteille carrée (?) ; bleu vert.

N° 33 - US2188. Partie supérieure d'un gobelet cylindrique ; filet rapporté ; incolore, irisé, se délite.

N° 34 - US2188. Fond annulaire rapporté ; incolore.

N° 35 - US2188. Goulot à lèvres ourlée d'un *unguentarium* ; bleu vert.

4. Phase IIIb (second quart du III^e siècle-milieu III^e siècle)

Le mobilier de la Phase IIIc est dans sa majorité conforme à la datation donnée à cette période. Les verres résiduels sont très peu nombreux. Un seul verre bleu vert (n° 36) est un fragment de fond portant une marque (cercles concentriques et petits cercles dans les angles) ; il peut tout aussi bien signaler un pot carré (Isings 62/AR 119) qu'une bouteille carrée (Isings 50/AR 156) ou bien hexagonale (AR 158 ou 159).

Le rebord ourlé et évasé n° 37 est probablement celui d'une assiette Isings 43 ou IN 150, très fréquente en Narbonnaise entre le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et le milieu du II^e siècle (Isings 43/IN 150). Un second rebord ourlé (n° 38) ne peut être rapproché d'une forme précise. Il appartient sans doute à une série de bols se déclinant en de nombreuses variantes (parois rectilignes ou galbées) et en usage sur une longue période (de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. jusqu'au IV^e siècle : Isings 44a/115 ; AR 109.1).

Les fragments de vaisselle incolore laiteux sont les plus abondants : ce sont essentiellement des pieds annulaires rapportés. Les cordons de verre épais qui forment les pieds des gobelets ou d'autres formes sont attestés sur plusieurs sites du littoral provençal dans le contexte du III^e siècle. Très fragmentaires, ils sont ici présents dans plusieurs contextes (n° 39 à 41). Le fond n° 40 est, de plus, doté d'un filet formant un anneau au centre du fond, décor que l'on trouve fréquemment sur les gobelets de divers profils (IN 54 à IN 74), mais aussi sur des flacons (IN 242, 244). Une petite anse (n° 42), de même matière que le fond n° 41 est sur une forme non identifiée. Un petit fond de balsamaire de forme indéterminée (n° 43) est également incolore, ce qui est peu fréquent.

Un rebord à lèvres triangulaire d'un vase pansu (n° 44) est comparable au n° 22 de la phase précédente. Ces récipients, peu remarqués jusqu'ici, semblent devoir être datés du tournant des II^e et III^e siècles. Le rebord mince et évasé n° 45 ne peut pas davantage être rattaché à une forme référencée. *Catalogue* (fig. 61)

N° 36 - US2072. Fragment de fond marqué : cercles concentriques et petit cercle probablement dans l'angle ; bleu vert.

N° 37 - US2078. Rebord d'une coupe évasée à lèvres ourlées vers l'extérieur ; verre incolore légèrement verdâtre.

N° 38 - US2157. Rebord d'un bol à lèvres ourlées vers l'extérieur ; verre incolore légèrement verdâtre.

N° 39 - US2074. Pied annulaire épais et rapporté ; incolore, laiteux.

N° 40 - US2116. Pied annulaire rapporté autour d'un anneau concentrique (très partiellement conservé) également rapporté ; incolore, laiteux.

N° 41 - US2069. Pied annulaire épais et rapporté ; incolore, laiteux.

N° 42 - US2069. Petite anse de section ronde ; incolore, laiteux.

N° 43 - US1004/1018. Fond plat d'un petit flacon ; incolore, laiteux.

N° 44 - US2039. Large rebord à lèvres de section triangulaire ; verre incolore, irisé.

N° 45 - US2039. Rebord évasé à lèvres arrondies ; verre incolore, irisé très mince, se délite.

5. Phase IIIc (fin IV^e siècle-début V^e siècle)

Le mobilier de la Phase IIIc est principalement concentré dans l'US2127, le comblement d'un caniveau. Ce contexte comprend une dizaine de pièces au moins. Un seul récipient à verser est identifié à partir d'un fragment de rebord d'une cruche bleutée à bec verseur (n° 46). Ces cruches, à panse sphérique, anse rubanée, goulot étroit et embouchure

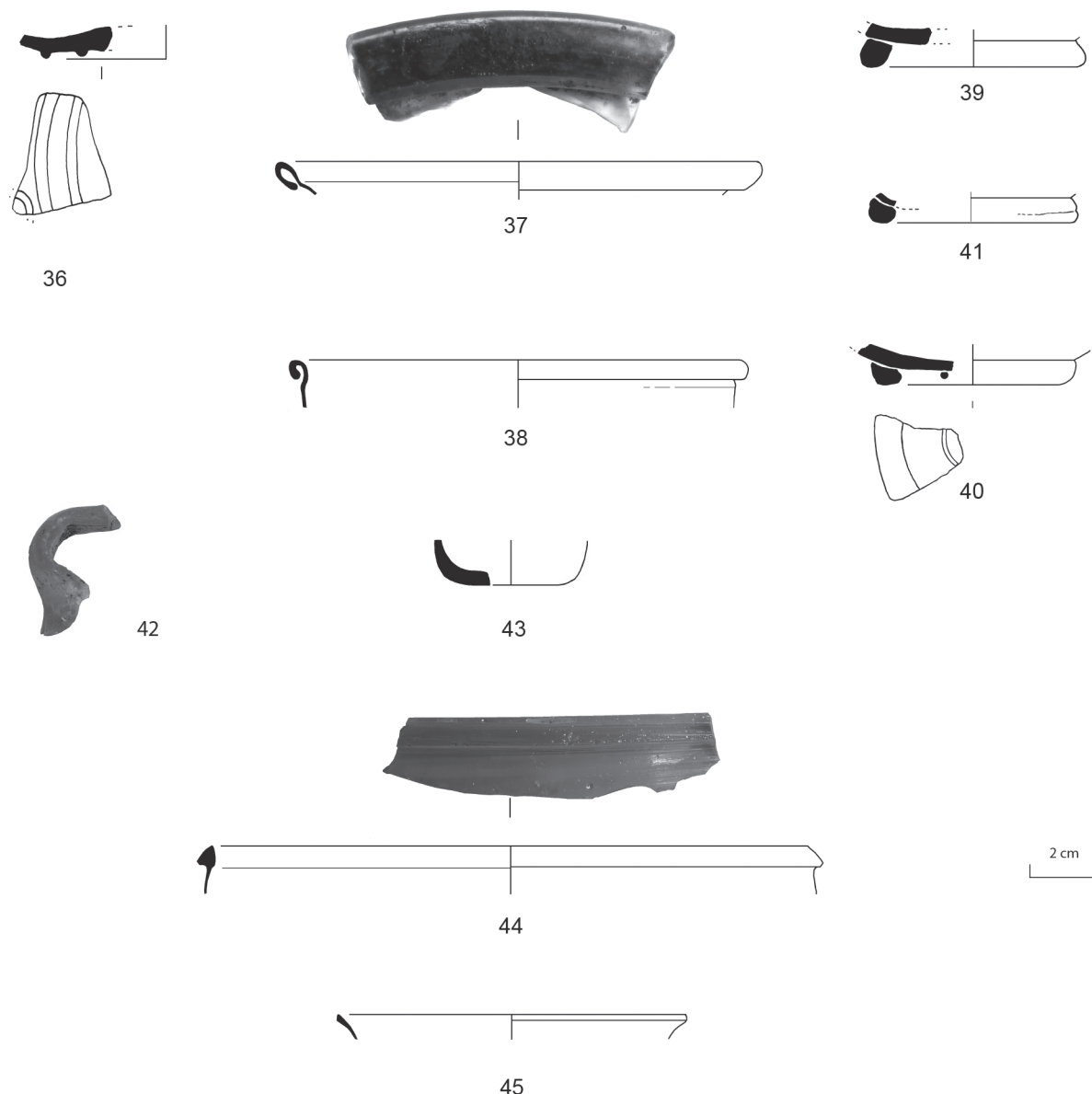


Fig. 61 : verres de la Phase IIIb (dessins D. Foy et E. Pellegrino).

en entonnoir sont connues dans toutes les provinces occidentales, essentiellement dans la seconde moitié du II^e siècle et au III^e siècle ; elles sont le plus souvent réalisées en verre naturellement bleuté ou verdâtre ou en verre incolore (type Isings 88b ou IN 300).

Toutes les autres pièces sont des gobelets ou des coupes au rebord coupé. Parmi les gobelets, on peut distinguer un rebord évasé et bleuté d'un verre à parois presque verticales (n° 47) et deux autres rebords légèrement rentrants de gobelets cylindriques ou légèrement tronconiques (n° 48 et 49) ; l'un de ces bords est dépoli (n° 48). Deux fonds incolores, légèrement verdâtres et dépourvus de marque de pontil, appartiennent aux mêmes formes AR 66.1 ou AR 68 caractéristiques du IV^e siècle (n° 50 et 51).

Les trois coupes hémisphériques sont incolores. La plus fragile, en verre très mince, porte une rainure sous le rebord vertical (n° 52). Les deux autres ont un bord légèrement rentrant. La plus remarquable offre un décor gravé historié (n° 53). Les trois fragments conservés de cet objet

permettent de rattacher celui-ci à une série de petits bols d'une douzaine de centimètres de diamètre, produite dans les ateliers rhénans. La forme hémisphérique au rebord légèrement rentrant et à lèvre arrondie (type AR 56) est souvent dotée d'un décor gravé géométrique ou historié. Le profil, le format, l'iconographie et surtout le style de la gravure et l'ordonnance du décor ne laissent aucun doute sur l'origine de ce verre dont on trouve plusieurs parallèles à Cologne. Le décor gravé est composé de deux lignes parallèles, d'inégale largeur, disposées sous le rebord et de quatre médaillons sur les parois. Chacun d'eux abrite un buste masculin, de profil tourné vers la droite : deux, dont un presque complet, sont conservés. Dans chaque écoinçon supérieur, apparaît une tête de profil tournée vers la gauche : deux, dont une intacte, sont conservées. Le fond du bol est manquant : il devait également porter un décor. Le pourtour des médaillons est fait d'une ligne brisée. Les découvertes de Cologne présentent une iconographie légèrement différente. L'encadrement des

médallions peut porter de simples hachures verticales, mais, à l'intérieur les bustes sont comparables. Les motifs entre les médallions sont des palmes stylisées (Fremersdorf 1967, pl. 240-241) ou des étoiles à huit branches (Fremersdorf 1967, pl. 255). Sous le fond, sont figurés une étoile ou un svastika. Le type de gravure dit *Parallele SchliffFurchen* est très caractéristique : les surfaces des visages et des bustes, traitées avec une meule large, sont en creux peu profond et des incisions étroites soulignent les plis des vêtements et le contour des profils : le nez fort, les lèvres, le menton et le cou sont bien dessinés. Les chevelures « en hérissos », formées de petites hachures parallèles, verticales ou légèrement obliques, sont les signes distinctifs de cet atelier.

Ce gobelet est une rare attestation d'importation rhénane en Provence orientale. Une seconde trouvaille de bol à décor de médallions, beaucoup plus modeste (un fragment), est à situer à Saint-Jean de Garguier, Gémenos (fouilles Ph. Chapon, inédit). Le style de gravure *Parallele SchliffFurchen* est également visible sur d'autres bols importés en Provence, en particulier à Arles (Foy 2010, n° 792 et autres fragments inédits), mais le décor historié, différent, n'est pas organisé en médallions. Dans le même contexte 2127 se trouvent quatre autres fragments d'un bol de même matière et sans doute de même forme, mais sans décor visible ; seul le rebord finement strié est dépoli (n° 58). L'ensemble des verres permet de dater le contexte 2127 dans le IV^e siècle.

Le mobilier de l'US2137, un caniveau contemporain du précédent (US2137), peut également être daté du IV^e siècle. On y trouve un fragment du bol gravé n° 53, ainsi qu'un fond annulaire replié relativement haut qui rappelle celui des gobelets tronconiques AR 70 (n° 57). Ce même contexte renfermait un éclat de verre brut ambre ; ce dernier est insuffisant pour localiser un atelier de verrier à proximité (n° 58). Le rebord à lèvre triangulaire (n° 55) peut être comparé à ceux qui sont dans les phases antérieures (n° 22 et 44) ; il est peut-être résiduel. On notera enfin que les seuls fragments de vitres épaisses, coulées et étirées, de teinte incolore grisâtre, retrouvés sont dans cette phase tardive et proviennent vraisemblablement d'une salle résidentielle ou de thermes (n° 56).

Le seul verre pris en compte dans l'US2103 est un élément de cruche en verre épais et bleuté : sur cette embouchure en entonnoir et à lèvre arrondie, soulignée par un cordon rapporté au-dessous, reste un petit témoin de l'attache de l'anse. Ce récipient est proche des types Isings 120a ou AR 172, mais se différencie par le profil vertical (n° 59) de la lèvre. Le fond peut être plat ou doté d'un pied tronconique comme sur les types de référence.

C'est dans l'US2129 que se trouve le verre le plus tardif. Ce modeste fragment de paroi, de teinte olivâtre, signe la présence d'une coupe ou d'un gobelet à bord coupé (n° 60, non illustré). La matière vitreuse, reconnaissable par son aspect, est massivement importée d'Égypte au cours du V^e siècle pour être soufflée dans de nombreux ateliers occidentaux dont certains ont été reconnus en Provence, notamment à Arles et Marseille (Foy 2008).

Deux verres doivent être considérés comme résiduels dans cette phase de l'Antiquité tardive : un fragment de bouteille carrée (n° 61) et un verre moulé beaucoup plus précoce (n° 62). Ce fragment de fond, de teinte bleu clair opaque, renvoie à la série des verres sigilloformes qui reprennent les profils des céramiques et du mobilier métalliques du Haut Empire. Probablement produite dans le Latium entre la fin de l'époque augustéenne et le milieu du I^{er} siècle, cette série comprend plusieurs formes réalisées dans des couleurs vives (Grose 1989, 254-256 ; Petrianni 2003) dont des coupes carénées auxquelles pourrait appartenir ce fond. Plusieurs pièces de cette série, dont les plus précoces sont d'époque augustéenne, ont été découvertes à Fréjus, en particulier sur le site des Aiguères (Cottam, Price 2009, 193-196 et 224-226).

Catalogue (fig. 62 et 63)

N° 46 - US2127. Fragment de rebord ourlé à l'intérieur d'une embouchure à bec pincé ; bleuté, très lumineux.

N° 47 - US2127. Rebord coupé d'un gobelet ; bleuté, très lumineux.

N° 48 - US2127. Rebord coupé d'un gobelet, dépoli sous le bord ; incolore.

N° 49 - US2127. Rebord coupé et rentrant d'un gobelet cylindrique de grand format. Verre incolore, filandres.

N° 50 - US2127. Fond sans marque de pontil d'un gobelet étroit ; incolore légèrement verdâtre.

N° 51 - US 2127. Fond sans marque de pontil et relativement épais d'un gobelet étroit ; incolore légèrement verdâtre.

N° 52 - US2127. Rebord coupé et paroi d'une coupe hémisphérique. Rainure finement gravée sous le bord ; verre incolore, lumineux et très mince.

N° 53 - US2127 + 2137 (fig. 7). Trois fragments dont deux rebords d'un bol hémisphérique. Bord coupé. Décor gravé historié : bustes dans quatre médallions dont deux partiellement conservés. Tête entre les médallions. Importation rhénane ; incolore.

N° 54 - US2127. Rebord coupé et fragment de fond d'une coupe hémisphérique. Même qualité de verre que l'objet précédent. Bord dépoli par un faisceau de fines rainures superficielles.

N° 55 - US2137. Rebord à lèvre triangulaire d'un grand vase pansu. Carène sous le rebord ; incolore, irisé.

N° 56 - US2137. Deux fragments de vitres coulées et étirées. Une face est lisse et brillante, l'autre rêche et terne ; nombreuses bulles de grande taille ; incolore-grisâtre.

N° 57 - US2137. Pied annulaire replié d'un gobelet ; incolore-verdâtre.

N° 58 - US2137. Éclat de verre brut de forme prismatique, arêtes vives, ambre.

N° 59 - US2103. Embouchure en entonnoir d'une cruche. Cordon épais rapporté. Attache de l'anse très partiellement conservée ; bleuté.

N° 60 - US2129. Fragment olive d'un gobelet ou d'une coupe à bord coupé caractéristique du V^e en Narbonnaise, fines stries superficielles, non illustré.

N° 61 - US1009. Débris d'un fond de bouteille carrée ; verre très épais, bleu vert.

N° 62 - US2183. Fragment de fond d'une coupe (diamètre compris entre 6 et 8 cm) ; bleu clair, opaque, moulé et poli.

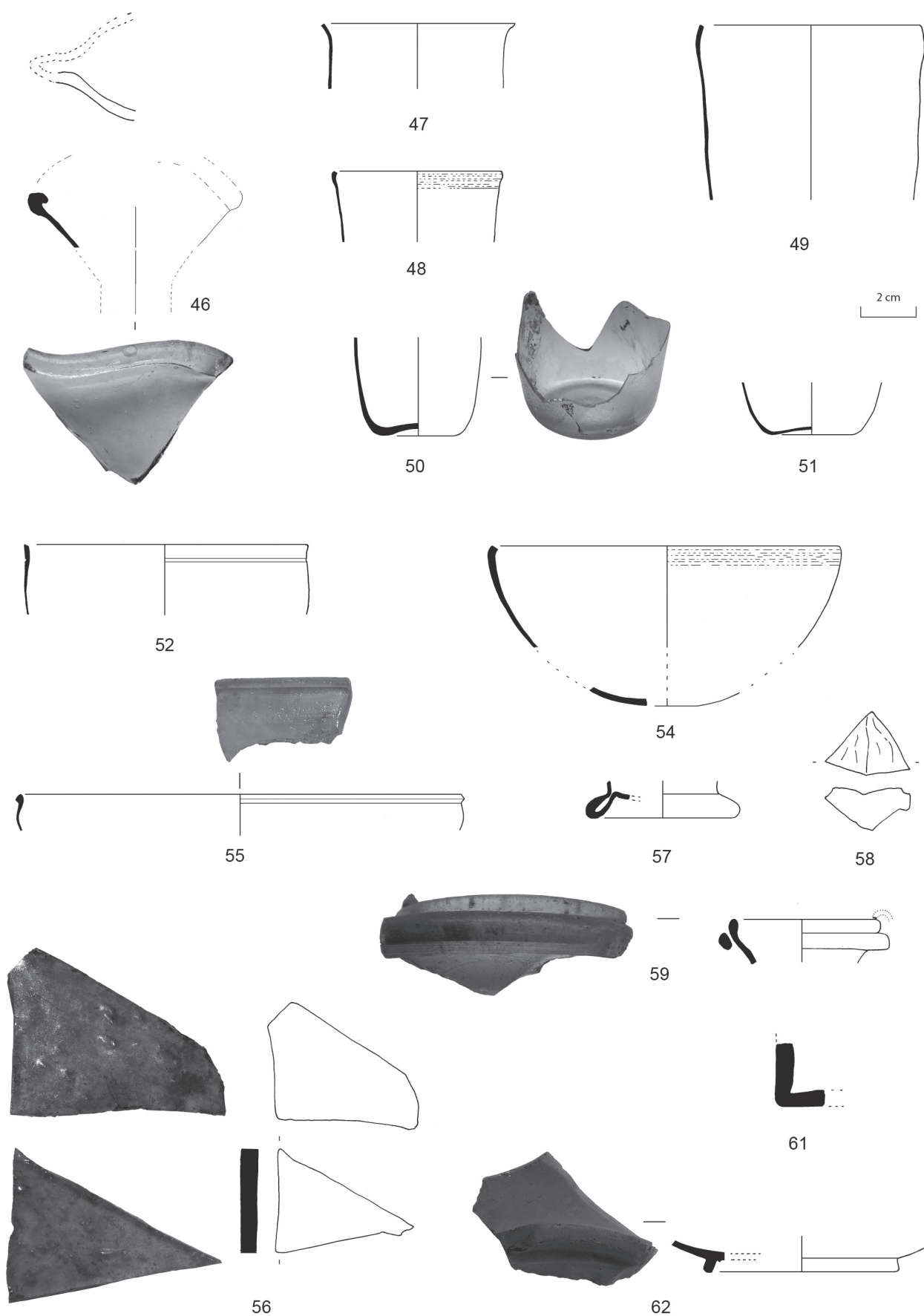


Fig. 62: verres des Phases IIIc et IVa (dessins D. Foy et E. Pellegrino).

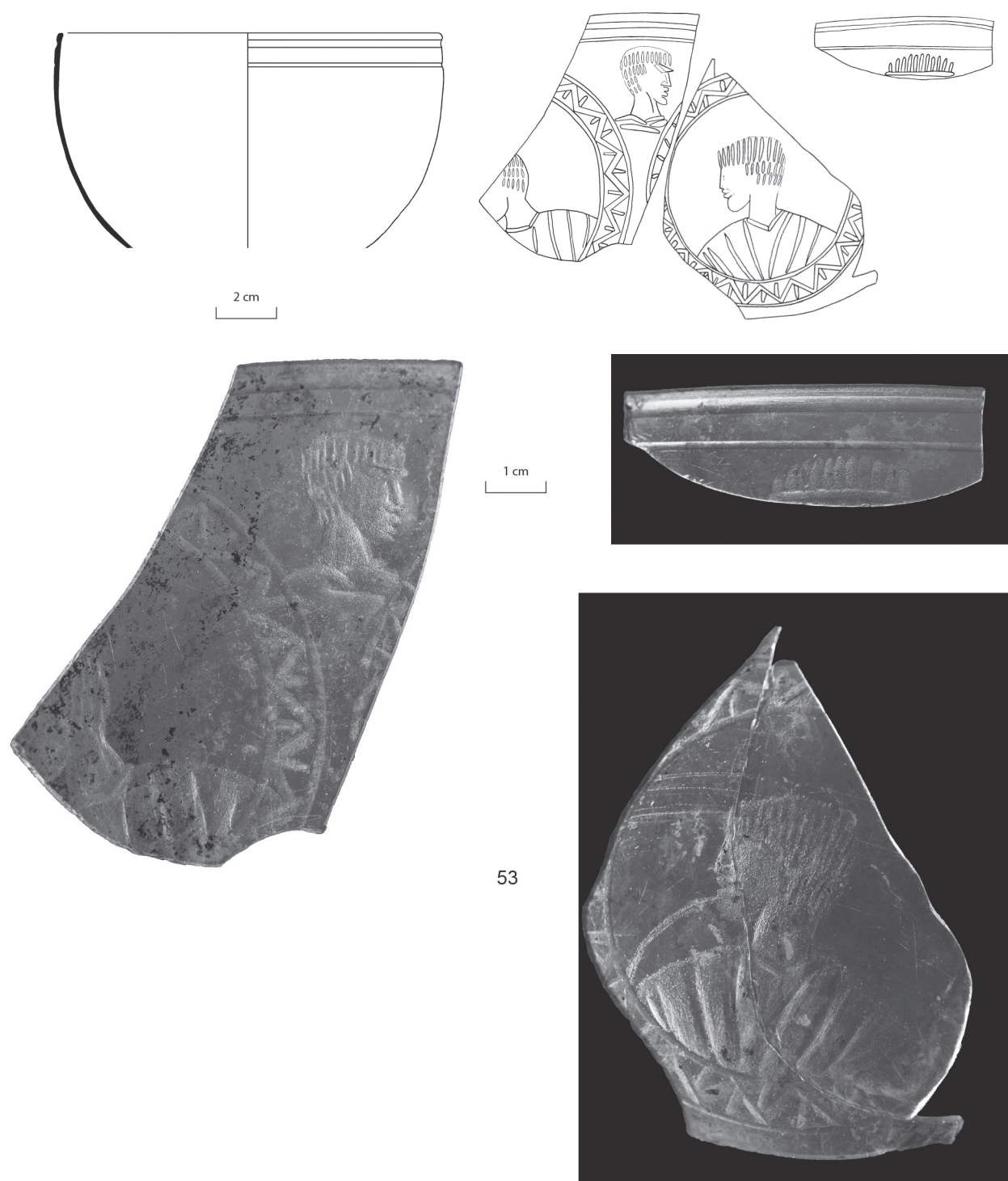


Fig. 63: coupe à décor gravé figuré, Phase IIIc (dessins D. Foy, clichés L. Roux, CCJ).

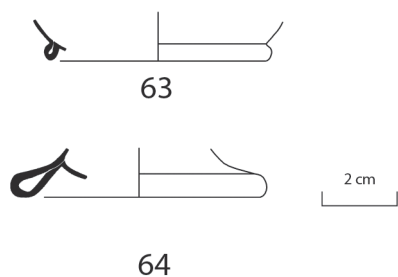


Fig. 64: verres de la phase moderne IVa.

couverture se compose de grandes lauzes en grès. Le fond est tantôt bâti en *tegulae* posées à plat, aux rebords vers le haut, tantôt creusé directement dans le rocher.

La déclivité naturelle du site est alors utilisée pour permettre une évacuation optimale des déchets en assurant un débit suffisant et sur lequel se raccorde l'intégralité des dispositifs hydrauliques. La découverte d'importantes concrétions calcaires dans le caniveau principal (CN2020) permet de supposer un raccordement à la dérivation de l'aqueduc située un peu plus en amont.

Malgré cette planification, les vestiges observés indiquent une adaptation du réseau hydraulique chronique qui souligne un sous-dimensionnement de certains dispositifs. Le bassin connaît notamment trois aménagements successifs d'évacuation du trop-plein dont le volume de stockage était vraisemblablement insuffisant.

Enfin, si l'on peut déplorer les nombreuses perturbations contemporaines sur le site, on peut tout de même se réjouir du caractère exceptionnel des vestiges découverts. La qualité

des sols observés, associée à la découverte d'un probable jardin d'agrément, permet de constater le caractère privilégié des habitants de cet îlot durant l'Antiquité. En tout, neuf sols bâtis ont pu être repérés qui révèlent un large panel de savoir-faire sur le territoire fréjusien dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. La découverte en Phase IIc de deux mosaïques polychromes atteste de la vitalité de cet artisanat et du soin apporté aux décorations de ces pièces d'habitation jusqu'à la fin du II^e siècle (fig. 65 et 66). Le III^e siècle est, quant à lui, mal identifié sur ce site, l'essentiel du matériel datant de cette période ayant été retrouvé dans le comblement progressif des caniveaux, ce qui peut être résiduel. Une phase de destruction s'amorce à la suite de cet abandon et aboutit à une phase de récupération des matériaux à partir de la fin du IV^e siècle.

Enfin, la découverte de quelques bribes de murs orientés sur le réseau A apporte une nouvelle pièce au puzzle sur l'étendue de la ville lors de sa fondation entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et le début du I^{er} s. apr. J.-C.



Fig. 66 : vue de la mosaïque polychrome SL2167.

Bibliographie

Aujaleu, Pasqualini, Savanier 2010 : AUJALEU (A.), PASQUALINI (M.), SAVANIER (M.), DAHY (I.), EXCOFFON (P.), JOEL (F.), LEMOINE (Y.), ROUCOLE (S.) — Un quartier de *Forum Iulii* aux I^{er}-VI^e siècles apr. J.-C., Quartier des moulins, ancien terrain Valmier (Fréjus, Var). *Revue du centre archéologique du Var* 2009, 2010, pp. 81-121.

Aujaleu, Bonnet 2011 : AUJALEU (A.), BONNET (S.) — Étude d'un réseau hydraulique antique à Fréjus, les îlots du terrain Valmier. In : PASQUALINI (M.) (dir.) — *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomérations de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique, Actes du 8^e colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010*. Édition APDCA, Antibes, 2011, pp. 171-180.

- Bailey 1980** : BAILEY (D.-M.) — *A catalogue of the lamps in the British Museum, 2. Roman Lamps made in Italy*. British Museum publications limited, London, 1980, 458 p.
- Bats 1993** : BATS (M.) — Céramiques communes italiennes. In : PY (M.) — *Dicocer, Dictionnaire analytique des formes céramiques antiques (du VII^e av. notre ère-VII^e apr. notre ère)*. Édition ARALO, Lattes, 1993, pp. 357-362 (Lattara 6).
- Bérato 1993** : BÉRATO (J.) — Évolution de la céramique non tournée de la fin de l'âge du Fer à la période gallo-romaine dans le département du Var. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, pp. 317-336.
- Bérato 2009** : BÉRATO (J.) — Typologie diachronique et diffusion de la céramique modelée du Var du II^e s. av. J.-C. au III^e s. apr. J.-C. In : PASQUALINI (M.) (dir.) — *Les céramiques communes d'Italie et de Narbonnaise structures de production, typologies et contextes inédits, II^e siècle av. J.-C.-III^e siècle apr. J.-C.* Actes du colloque de Naples organisé les 2 et 3 novembre 2006 par l'ACR « Archéologie du territoire national » et le Centre Jean Bérard, Naples 2006. Centre Jean Bérard/CNRS, Naples, 2009, pp. 347-374 (Collection du Centre Jean Bérard, 30).
- Béraud et al. 1991** : BÉRAUD (I.), GÉBARA (Ch.), LANDURÉ (C.), BÉRATO (J.) — La Porte Dorée : transformations et avatars du secteur portuaire à Fréjus (Var). *Gallia*, 48, 1991, pp. 165-228.
- Bertucchi 1992** : BERTUCCHI (G.) — *Les amphores et le vin de Marseille VI^e s. avant J.-C.-II^e s. après J.-C.* Éditions de CNRS, Paris, 1992, 250 p. (Revue Archéologique de Narbonnaise, supplément 23).
- Biaggio Simona 1991** : BIAGGIO SIMONA (S.) — *I vetri romani provenienti dalle terre dell'attuale cantone Ticino*. Armando Dadò, Locarno, 2 vol., 1991.
- Blanchet et al. 1932** : BLANCHET (A.) (dir.), COUISSIN (P.), DONNADIEU (A.), GOBY (P.) — *Forma Orbis Romani, Carte archéologique de la Gaule romaine. Carte (partie occidentale) et texte complet du département du Var*. Paris, 1932, fascicule II.
- Blanc-Bijon 2013** : BLANC-BIJON (V.) — Les mosaïques de Fréjus. In : DELESTRE (X.), FIXOT (M.), PASQUALINI (M.) — *Fréjus, Colonie romaine et port de guerre, une ville portuaire et son territoire au quotidien révélés par les archéologues*, 2013, pp. 58-59 (Dossier de l'archéologie, HS 25).
- Bonifay 2004** : BONIFAY (M.) — *Étude sur la céramique romaine tardive d'Afrique*. Archaeopress, Oxford, 2004, 525 p. (BAR int. Series 1301).
- Brentchaloff 2009** : BRENTCHALOFF (D.) — Amphores et amphorettes. In : GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.) (dir.) — *Le camp de la flotte d'Agrippa à Fréjus, Les fouilles du quartier de Villeneuve (1979-1981)*. Éditions Errance, Paris, 2009, pp. 535-558.
- Bussière 2000** : BUSSIÈRE (J.) — *Lampes antiques d'Algérie*. Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2000, 428 p. (Monographies Instrumentum, 16).
- Cabart 2011** : CABART (H.) — *La verrerie archéologique Dieulouard et l'est de la France aux XVI^e et XVII^e siècle*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 2011, 308 p.
- Chassillan 2014** : CHASSILLAN (E.) — Place du bassin et *spectation* dans le jardin de Gaule Narbonnaise au Haut Empire : problème de typochronologie. In : VAN OSSEL (P.), GUIMIER-SORBETS (A.-M.) (dir.) — *Archéologie des jardins, Analyse des espaces et méthodes d'approche*. Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2014, pp. 35-45.
- Chiosi 1996** : CHIOSI (E.) — Cuma : una produzione di ceramica a vernice rossa interna. In : BATS (M.) — *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C.-II^e s. apr. J.-C.). La vaisselle de cuisine et de table ; Actes des journées d'étude organisées par le Centre Jean Bérard et la soprintendenza archeologica per la Province de Napoli e Caserta, Naples, 17-28 mai 1994*. Centre Jean Bérard/CNRS, Naples, 1996, pp. 222-233 (Collection du Centre Jean Bérard, 14).
- Cottam, Price 2009** : COTTAM (S.), PRICE (J.) — The Early Roman Vessel Glass. In : GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.) — *Le camp de la flotte d'Agrippa à Fréjus : les fouilles du quartier de Villeneuve (1979-1981)*, Éditions Errance, Paris, 2009, pp. 185-275.
- Décor** : BALMELLE (C.), BLANCHARD-LEMEE (M.), CHRISTOPHE (J.), DARMON (J.-P.), GUIMIER-SORBETS (A.-M.), LAVAGNE (H.), PRUDHOMME (R.), STERN (H.) — *Le décor géométrique de la mosaïque romaine, I. Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*. Éditions Picard, Paris, 1985, 434 p.
- Deneauve 1969** : DENEAUVE (J.) — *Lampes de Carthage*. Éditions du CNRS, Paris, 1969, 238 p.
- Di Giovanni 1996** : DI GIOVANNI (V.) — Produzione e consumo di ceramica da cucina nella Campania romana (II a.C.-II d.C.). In : BATS (M.) — *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C.-II^e s. apr. J.-C.). La vaisselle de cuisine et de table. Actes des journées d'étude organisées par le Centre Jean Bérard et la soprintendenza archeologica per la Province de Napoli e Caserta, Naples, 17-28 mai 1994*. Centre Jean Bérard/CNRS, Naples, 1996, pp. 65-103 (Collection du Centre Jean Bérard, 14).
- Estiot 1996** : ESTIOT (S.) — Le troisième siècle et la monnaie : crise et mutations. In : FICHES (J.-L.) (dir.) — *Le III^e s. en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire*. Actes de la table ronde du GDR 954, Aix-en-Provence, La Baume, 15-16 septembre 1995. APDCA, Sophia Antipolis, 1996, pp. 33-70.
- Excoffon et al. 2011** : EXCOFFON (P.), PASQUALINI (M.), PELLEGRINO (E.) — Importations à Fréjus d'après le mobilier issu des fouilles récentes (I^{er} s. av. J.-C.-III^e s. apr. J.-C.). Premières approches pour une étude économique. In : RIVET (L.) — *SFECAG, Actes du congrès d'Arles*, 25 juin 2011. SFECAG, Marseille, 2011, pp. 159-171.
- Excoffon et al. 2015** : EXCOFFON (P.), FOY (D.), ROUSSEL-ODE (J.) — Les verres de l'Îlot Camelin à Fréjus (Var). Un aperçu du mobilier des I^{er} et II^e siècles apr. J.-C. *Bulletin de l'Association française pour l'Archéologie du Verre*, 2015, pp. 22-31.

- Excoffon, Gaucher 2017** : EXCOFFON (P.), GAUCHER (G.) — *Habiter Forum Iulii, la maison romaine à Fréjus d'après les fouilles de l'Îlot Camelin et d'autres*. Service Archéologie et Patrimoine Ville de Fréjus, Catalogue d'exposition, 2017, 62 p.
- Feugère, Py 2011** : FEUGÈRE (M.), PY (M.) — *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule Méditerranéenne (530-27 av. notre ère)*. Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2011, 720 p.
- Fontaine, Foy 2007** : FONTAINE (S.), FOY (D.) — L'épave Ouest Embiez 1, Var. Le commerce maritime du verre brut et manufacturé en Méditerranée occidentale dans l'Antiquité. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 40, 2007, pp. 235-268.
- Foy 1988** : FOY (D.) — *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*. Éditions du CNRS, Paris, 1988, 467 p.
- Foy 2008** : FOY (D.) — Les officines de verriers de Marseille et d'Arles à la fin de l'Antiquité. In : *Archéologie de Provence et d'Ailleurs. Mélanges offerts à Gaétan Congès et Gérard Sauzade*, 2008, pp. 611-625 (*Bulletin Archéologique de Provence*, supplément 5).
- Foy 2010** : FOY (D.) — *Les verres antiques d'Arles. La collection du musée départemental Arles antique*. Éditions Errance/Musée départemental Arles antique, Paris, 2010, 523 p.
- Foy et al. 2018** : FOY (D.), LABAUNE (F.), LEBLOND (C.), MARTIN PRUVOT (C.), MARTY (M.-TH.), MASSART (C.), MUNIER (C.), ROBIN (L.), ROUSSEL-ODE (J.) (dir.) — *Verres incolores de l'Antiquité romaine en Gaule et aux marges de la Gaule*. Archeopress Roman Archaeology, Oxford, 42, 2018, 2 vol. 818 p.
- Françoise, Grimaldi 2015** : FRANÇOISE (J.), GRIMALDI (F.) — Étude des monnaies. In : EXCOFFON (P.) (dir.) — *École des Poiriers, Fréjus (Var). Rapport Final d'opération, volume II, études*. Service Archéologie et Patrimoine Ville de Fréjus, 2015, Fréjus, pp. 357-371.
- Fremersdorf 1967** : FREMERSDORF (F.) — *Die römischen Gläser mit Schliff, Bemalung und Goldauflagen aus Köln*, Cologne, 1967, 2 vol., 600 p. (Die Denkmäler des Römischen Köln, VIII).
- Frey-Kupper, Stannard 2010** : FREY-KUPPER (S.), STANNARD (C.) — Les imitations pseudo-Ebusus/Massalia en Italie centrale, typologie et structure, présence dans les collections et dans les trouvailles de France. *Revue Numismatique*, 2010, 1969, pp. 109-147.
- Gaucher 2017** : GAUCHER (G.) — L'occupation antique d'un petit quartier urbain de *Forum Iulii*, le site de l'Impasse Turcan (Fréjus, Var). *Revue du centre archéologique du Var 2015-2016*, 2017, pp. 135-193.
- Fünfschilling 2015** : FÜNFSCHILLING (S.) — *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Kommentierter Formenkatalog und ausgewählte Neufunde 1981-2010 aus Augusta Raurica*, Augst, 2015, 2 vol., 708 p. (Forschungen in Augst, 51).
- Ganio et al. 2012** : GANIO (M.), BOYEN (S.), BREMS (D.), SCOTT (R.), FOY (D.), LATRUWE (K.), MOLIN (G.), SILVESTRI (A.), VANHAECKE (F.), DEGRYSE (P.) — Trade Routes Across the Mediterranean: a Sr/Nd Isotopic Investigation on Roman Colourless Glass. *Glass Technology. European Journal of Glass Science and Technology*, Part A, 53 (5), octobre 2012, pp. 217-224.
- Garcia 2010** : GARCIA (H.) — *Parking Aubenas, Rue Aubenas, Fréjus (Var). Rapport Final d'Opération*. Service Archéologie et Patrimoine Ville de Fréjus, Fréjus, 2010, 274 p, pl. 25.
- Gébara et al. 2012** : GÉBARA (C.), DIGELMANN (P.), LEMOINE (Y.) — *Fréjus 83/3, Carte archéologique de la Gaule*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2012.
- Genin 2009a** : GENIN (M.) — Les sigillées italiques et gauloises. In : GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.) (dir.) — *Le camp de la flotte d'Agrippa à Fréjus, Les fouilles du quartier de Villeneuve (1979-1981)*. Éditions Errance, Paris, 2009, pp. 287-366.
- Genin 2009b** : GENIN (M.) — Les céramiques à parois fines. In : GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.) (dir.) — *Le camp de la flotte d'Agrippa à Fréjus, Les fouilles du quartier de Villeneuve (1979-1981)*. Éditions Errance, Paris, 2009, pp. 409-426.
- Gliozzo 2016** : GLIOZZO (E.) — The Composition of Colourless Glass: a Review. *Archaeological and Anthropological Sciences*, 9 (4), 2016, pp. 455-483.
- Goudineau 1970** : GOUDINEAU (C.) — Note sur la céramique à engobe interne rouge pompéien (« pompejanischroten platten »). *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, École française de Rome, Rome, 1970, pp. 159-186.
- Gratuze 2018** : GRATUZE (B.) — Contribution à l'étude des verres décolorés à l'antimoine produits entre le I^{er} s. et la fin du III^e s. de notre ère : nouvelles données analytiques. In : FOY (D.) et al. — *Verres incolores de l'Antiquité romaine en Gaule et aux marges de la Gaule*. Archeopress Roman Archaeology, Oxford, 42, 2018, vol. 2, pp. 350-382.
- Grose 1989** : GROSE (D. F.) — *The Toledo Museum of Glass: Early Ancient Glass. Core-formed, Rod-formed, and Cast Vessels and Objects from the Late Bronze Age to the Early Roman Empire, 1600 B.C. to A.D. 50*. Hudson Hills Press/Toledo Museum of Art, New York, 1989, 453 p.
- Grose 1991** : GROSE (D. F.) — Early Imperial Roman Cast Glass: The Translucent Coloured and Colourless Fine Wares. In : NEWBY (M.), PAINTER (K.) (dir.) — *Roman Glass. Two Centuries of Art and Invention*. Londres, 1991, 118 p. (The Society of Antiquaries of London, Occasional Paper, 13).
- Hayes 1972** : HAYES (J.W.) — *Late Roman Pottery*. British school at Rome, Londres, 1972, 468 p.
- Hayes 2008** : HAYES (J.W.) — *The Athenian Agora XXXII, Roman pottery: fine-ware imports*. The American school of classical studies at Athens, Princeton, 2008, 343 p.

- Huisman et al. 2009** : HUISMAN (D.J.), DE GROOT (T.), POLS (S.), VAN OS (B.J.H.), DEGRYSE (P.) — Compositional Variation in Roman Colourless Glass Objects from the Bocholtz Burial (The Netherlands). *Archaeometry*, 51, 2009, pp. 413-439.
- Isings 1957** : ISINGS (C.) — *Roman Glass from Dated Finds*. Groningen, Djakarta, 1957.
- Jackson, Paynter 2016** : JACKSON (C.M.), PAYNTER (S.) — A Great Big Melting Pot: Exploring Patterns of Glass Supply, Consumption and Recycling in Roman Coppergate, York. *Archaeometry*, 58, 1, 2016, pp. 68-95.
- Jackson et al. 2003** : JACKSON (C.M.), WAGER (E.C.W.), JOYNER (L.), DAY (P.M.), BOOTH (C.A.), KILIKOGLU (V.) — Small-Scale Glass Making at Coppergate, York, Analytical Evidence for the Nature of Production. *Archaeometry*, 45, 2003, pp. 435-456.
- Laroche, Bucur 1987** : LAROCHE (C.), BUCUR (I.) — Un centre de production de céramiques (fin du I^{er} siècle av. J.-C.-fin du I^{er} siècle apr. J.-C.), fouilles récentes (1983-1984). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20, 1987, pp. 281-348.
- Laubenheimer 1989** : LAUBENHEIMER (F.) — Les amphores gauloises sous l'Empire. Recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie. In : *Amphores romaines et histoire économique. Dix ans de recherche*. Actes du colloque de Sienne (22-24 mai 1986). École Française de Rome, Rome, 1989. pp. 105-138 (Collection de l'École française de Rome, 114).
- Laubenheimer et al. 1984** : LAUBENHEIMER (F.), GRUEL (K.), NACIRI (A.), PASQUIER (M.), WIDEMANN (Fr.) — L'atelier de potiers gallo-romain de Puyloubier (B. du Rh.), prospection et étude du matériel. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 7, 1984, pp. 97-110.
- Lavagne, RGMG, III, 3** : LAVAGNE (H.) — *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, III. Province de Narbonnaise, 3. *Partie sud-est*. CNRS Éditions, Paris, 2000, 420 p. et 139 pl. (X^e supplément à Gallia).
- Leblanc 2007** : LEBLANC (O.) — *Les faciès des céramiques communes de la maison des dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhônes) du I^{er} siècle avant J.-C. au III^e siècle après J.-C.* SFECAG, Marseille, 2007, 208 p. (SFECAG supplément 3).
- Lemaître 1995** : LEMAÎTRE (S.) — Les importations d'amphores orientales à Lyon de l'époque d'Auguste au début du III^e siècle après J.-C. étude préliminaire. In : RIVET (L.) (dir.) — *SFECAG Congrès de Rouen (25-28 mai 1995)*. SFECAG/Revue Archéologique Sites, Gonfaron, 1995, pp. 195-205 (supplément spécial au n° 5859 de la Revue Archéologique Sites).
- Massabò 1999** : MASSABÒ (B.) — *Magiche trasparenze: I vetri dell'antica Albingaunum*. Catalogue d'exposition, Gênes 1999-2000, Mazzotta, Milan, 1999, 314 p.
- Mayet 1975** : MAYET (F.) — *Les Céramiques à paroi fine de la péninsule ibérique*. De Boccard, Paris, 1975, 191 p. (collection du centre Pierre Paris, 1).
- Pasqualini 1993** : PASQUALINI (M.) — *Les céramiques utilitaires locales et importées en Basse-Provence (I^{er} s. de notre ère), la vaisselle de table et de cuisine*. Aix-en-Provence, 1993 (Thèse de doctorat), 3 vol.
- Pasqualini 1998** : PASQUALINI (M.) — Les céramiques communes en Basse-Provence (I^{er} s.). Essai de classification. In : BONIFAY (M.) (dir.), CARRE (M.-B.) (dir.), RIGOI (Y.) (dir.) — *Les fouilles à Marseille, les mobiliers (I^{er}-VII^e siècle apr. J.-C.)*. Éditions Errance/ADAM, Paris, 1998, pp. 293-309 (Études massaliètes, 5).
- Pasqualini 2009** : PASQUALINI (M.) — Classification des céramiques communes provençales romaines, productions du bassin d'Arles et du Rhône, de l'Arc (Aix-en-Provence), de l'Huveaune (Marseille), de l'Argens (Fréjus) et de la Siagne (Cannes/Mandelieu). In : PASQUALINI (M.) (dir.) — *Les céramiques communes d'Italie et de Narbonnaise structures de production, typologies et contextes inédits, I^{er} siècle av. J.-C.-III^e siècle apr. J.-C.* Actes du colloque de Naples organisée les 2 et 3 novembre 2006 par l'ACR « Archéologie du territoire national » et le Centre Jean Bérard, Naples 2006. Centre Jean Bérard/CNRS, Naples, 2009, pp. 347-374 (Collection du Centre Jean Bérard, 30).
- Pasqualini et al. 2005** : PASQUALINI (M.), EXCOFFON (P.), MICHEL (J.-M.), BOTTE (E.) — Fréjus, *Forum Iulii*. Fouilles de l'espace Mangin. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 3839, 2005-2006, pp. 283-341.
- Pellegrino 2011** : PELLEGRINO (E.) — Un contexte de la fin du IV^e siècle en Provence orientale. Les niveaux d'abandon du site du n° 43 de l'avenue du XV^e Corps à Fréjus. In : RIVET (L.) — *SFECAG, Actes du congrès d'Arles, 2-5 juin 2011*. SFECAG, Marseille, 2011, pp. 721-728.
- Pellegrino 2017** : PELLEGRINO (E.) — Le contexte de l'Avant-Scène: un dépôt de céramiques du I^{er} s. apr. J.-C. en lien avec le port de *Forvm Ivljii*. In : RIVET (L.) — *SFECAG, Actes du congrès de Narbonne, 25-28 mai 2017*. SFECAG, Marseille, 2017, pp. 351-367.
- Pellegrino, Porcher, Valente 2012** : PELLEGRINO (E.), PORCHER (E.), VALENTE (M.) — Les céramiques kaoliniques du Verdon (Var): première approche. In : RIVET (L.) — *SFECAG Actes du congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012*. SFECAG, Marseille, 2012, pp. 673-686.
- Petrianni 2003** : PETRIANNI (A.) — *Collezione Gorga. Vetri I. Il vasellame a matrice della prima età imperiale*. Edizioni All'Insegna del Giglio, Florence, 2003, 132 p.
- Portelier en cours** : PORTALIER (N.) — *Conteneurs enterrés place Saint-Léonce, Fréjus (Var). Rapport Final d'opération*. Service Archéologie et Patrimoine, Fréjus, en cours.
- Poulsen 2008** : POULSEN (B.) — Glass and other Finds. Glass. In : GULDAGER BILDE (P.), POULSEN (B.) — *The Temple of Castor and Pollux II. 1, The Finds*. Nordic Institutes in Rome, Rome, 2008, volume texte: pp. 253-299 et volume figure: pp. 192-213 (Occasional Papers of the Nordic Institutes in Rome, 3).

- Price 2006** : PRICE (J.) — Mouldblow and Impressed Designs and Names on Vessels in Spain. In : FOY (D.), NENNA (M.D.) (dir.) — *Corpus des signatures et marques sur verres antiques*, vol. 2 Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Autriche, Suisse, Slovénie, Hongrie, Croatie, Espagne, Portugal, Maghreb, Grèce, Chypre, Turquie, mer Noire, Proche-Orient, Égypte, Soudan, Cyrénaïque, France (Addenda). Association française pour l'Archéologie du Verre, Aix-en-Provence, Lyon, 2006, pp. 283-320.
- Price, Cottam 1998** : PRICE (J.), COTTAM (S.) — *RomanoBritish Glass Vessels : a Handbook*. Council for British Archaeology, York, 1998, 235 p. (Practical Handbook in Archaeology, 14).
- Riley 1992** : RILEY (J. A.) — The coarse pottery from Berenice. In : LLOYD (J. A.) — *Excavations at Sidi Khrebish Benghazi (Berenice)*, Vol. 2. *Economic life at Berenice*. Excavations conducted by the Departement of Antiquities of the Arab Libyan Jamahiriya and the Society of Libyan Studies, London. Tripoli, The Department of Antiquities, 1992, pp. 91-265 (Libya antiqua, Supplément 5/2).
- Rivet 1996** : RIVET (L.) — Fonction et faciès : étude comparée de quelques lots de céramique provenant de Fréjus (Var), de Mandelieu (AlpesMaritimes), d'AixenProvence et de SaintJulienlesMartigues (BouchesduRhône). In : BATS (M.) — *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C.-II^e s. apr. J.-C.)*. La vaisselle de cuisine et de table. Actes des journées d'étude organisées par le Centre Jean Bérard et la soprintendenza archeologica per la Province de Napoli e Caserta, Naples, 17-28 mai 1994. Centre Jean Bérard/CNRS, Naples, 1996, pp. 327-351 (Collection du Centre Jean Bérard, 14).
- Rivet 2002** : RIVET (L.) — Céramiques communes engobées et imitation de campaniennes et de sigillées italiques de Fréjus (Var), de la fin du I^{er} siècle avant notre ère et du I^{er} siècle de notre ère. In : RIVET (L.) (ed.), SCIALLANO (M.) (ed.) — *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens, mélanges offerts à Bernard Liou*. Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2002, pp. 21-24 (Archéologie et Histoire Romaine, 8).
- Rivet 2004** : RIVET (L.) — Un ensemble de céramiques de la fin du II^e/début du III^e siècle à Fréjus. In : RIVET (L.) (ed.) — *SFECAG Actes du congrès de Vallauris, 20-23 mai 2004*. SFECAG, Marseille, 2004, pp. 167-188.
- Rivet 2008** : RIVET (L.) — Les ensembles céramiques d'époque augustéenne de la Butte Saint-Antoine à Fréjus (Var). Recherches dans la cour secondaire LX (1973-1976). In : RIVET (L.) — *SFECAG Actes du congrès de l'Escala-Empuries 14 mai, 2008*. SFECAG, Marseille, 2008, pp. 765-802.
- Rivet 2009a** : RIVET (L.) — Les céramiques communes. In : GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.) (dir.) — *Le camp de la flotte d'Agrippa à Fréjus. Les fouilles du quartier de Villeneuve (1979-1981)*. Éditions Errance, Paris, 2009, pp. 429-534.
- Rivet 2009b** : RIVET (L.) — Imitations de sigillées à Fréjus (Var). In : RIVET (L.) — *SFECAG Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. SFECAG, Marseille, 2009, pp. 745-760.
- Rivet 2010** : RIVET (L.) — *Recherches archéologiques au cœur de Forum Iulii. Les fouilles dans le groupe épiscopal de Fréjus et à ses abords (1979-1989)*. Éditions Errance/Centre Camille Jullian, Paris, 2010, p. 419 (BIAMA, 6).
- Rivet et al. 2000** : RIVET (L.), BRENTCHALOFF (D.), ROUCOLE (S.), SAULNIER (S.) — *Fréjus : Atlas topographique des villes de Gaule méridionale*, 2. Montpellier, 2000 (supplément 32 à la Revue Archéologique de Narbonnaise).
- Robinson 1959** : ROBINSON (H.S.) — *The Athenian Agora, V, Pottery of Roman Period Chronology*. American School of Classical Studies at Athens, 1959, 147 p.
- Rütti 1991** : RÜTTI (B.) — *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*. Augst, 1991 (Forschungen in Augst, 13/12).
- Sablairolles 2012** : SABLAYROLLES (R.) — Fallait-il songer à évacuer l'eau avant de l'amener ? L'exemple de la cité des Convènes. In : *L'eau : usages, risques et représentations dans le sud-ouest de la Gaule et le Nord de la péninsule Ibérique, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive (II^e s. a.C.-VI^e s. p.C.)*. Bordeaux, 2012, 585 p. (supplément 21 à Aquitania).
- Stannard 1998** : STANNARD (C.) — Overstrikes and imitative coinages in central Italy in the late Republic. In : BURNETT (A.), WARTENBERG (U.), WITSCHONKE (R.) (dir.) — *Coins of Macedonia and Rome : essays in honour of Charles Hersh*. Londres, 1998, pp. 209-229, pl. 31-34.
- Stannard 2005** : STANNARD (C.) — The monetary stock at Pompeii at the turn of the second and first centuries BC : PseudoEbusus and PseudoMassalia. In : GUZZO (P. G.), GUIDOBALDI (M. P.) (dir.) — *Nuove ricerche archeologiche a Pompei e Ercolano, Atti del convegno internazionale, Roma, 28-30 novembre 2002*. Napoli, 2005, pp. 121-143.
- Stannard, Frey-Kupper 2008** : STANNARD (C.), FREY-KUPPER (S.) — « Pseudomints » and small change in Italy and Sicily in the late Republic. *American Journal of Numismatic*, 20, 2008, pp. 351-404, pl. 83-85.
- Stannard et al. 2015** : STANNARD (C.), GENTRIC (G.), CHEVILLON (J.-A.), RICHARD RALITE (J.-C.) — Coins of the pompeian pseudomint and of the italicobaetican series from southern France. *American Journal of Numismatic*, 27, 2015, pp. 179-188, pl. 42.
- Stannard, Chevillon, Sinner 2018** : STANNARD (C.), CHEVILLON (J.-A.), SINNER (A. G.) — More coins of the pompeian pseudomint from France. *American Journal of Numismatic*, 30, 2018, pp. 117-113, pl. 28.

